

A Economia Solidária e os Comuns

Junho de 2017

FICHA TÉCNICA

Edição

ACEESA (Per Review)

N.º de registo na ERC

Nota: isenta de registo na ERC ao abrigo do decreto regulamentar 8/99 de 9/06 artigo 12^a-1-a

Design Gráfico

Cresaçor / Criações Periféricas
Paginação: Rita Batista

Impressão

Coingra

ISSN

1647-5968

Depósito Legal

Coingra

Tiragem

250 exemplares

Junho 2017

Papel 100% reciclado



Governo dos Açores
Secretaria Regional do Mar, Ciência e Tecnologia



Director/Editor-in-chief

Rogério Roque Amaro

Instituto Universitário de Lisboa
(ISCTE-IUL)–Portugal

ACEESA–Associação Centro de
Estudos de Economia Solidária do
Atlântico–Portugal

Diretora Executiva /Executive Editor

Catarina Pacheco Borges

ACEESA–Associação Centro
de Estudos de Economia Solidária
do Atlântico–Portugal

Conselho Editorial /Editorial Board

Artur Martins

ACEESA–Associação Centro
de Estudos de Economia Solidária
do Atlântico–Portugal

KAIRÓS–Cooperativa de
Incubação de Iniciativas
de Economia Solidária
(Açores)–Portugal

Catarina Pacheco Borges

ACEESA–Associação Centro
de Estudos de Economia Solidária
do Atlântico–Portugal

Célia Pereira

CRESAÇOR–Cooperativa
Regional de Economia Solidária
dos Açores–Portugal

Jean-Louis Laville

CNAM–Conservatoire National
des Arts et Métiers–França

Jordi Estivill

Universidade de
Barcelona–Catalunha–Espanha

Rogério Roque Amaro

Instituto Universitário de Lisboa
(ISCTE-IUL)–Portugal

ACEESA–Associação Centro
de Estudos de Economia Solidária
do Atlântico–Portugal

Comissão Científica Internacional /International Advisory Board

Rogério Roque Amaro

Instituto Universitário de Lisboa
(ISCTE-IUL)–Portugal

ACEESA–Associação Centro
de Estudos de Economia Solidária
do Atlântico–Portugal

Jean-Louis Laville

CNAM–Conservatoire National
des Arts et Métiers–França

Jordi Estivill

Universidade de
Barcelona–Catalunha–Espanha

Ana Margarida Esteves

CEI-IUL–Centro de Estudos
Internacionais–Portugal

António David Cattani

UFRGS–Universidade Federal do
Rio Grande do Sul–Brasil

Casimiro Balsa

Faculdade de Ciências Sociais
e Humanas da Universidade Nova
de Lisboa–Portugal

Cláudio Furtado

Universidade de Cabo Verde
–Cabo Verde

Clébia Mardonia Freitas

UNILAB–Universidade da
Integração Internacional da
Lusofonia Afro-Brasileira–Brasil

Emanuel Leão

Instituto Universitário de Lisboa
(ISCTE-IUL)–Portugal

Genauto França Filho

UFBA–Universidade Federal da
Bahia–Brasil

José Fialho Feliciano

Universidade Lusófona
de Humanidades
e Tecnologias–Portugal

José Manuel Henriques

Instituto Universitário de Lisboa
(ISCTE-IUL)–Portugal

Leão Lopes

Atelier-Mar–Cabo Verde Instituto
Universitário de Arte, Tecnologia
e Cultura–Mindelo–Cabo Verde

Luciene Rodrigues

UNIMONTES–Universidade
Estadual de Montes
Claros–Minas Gerais–Brasil

Luís Inácio Gaiger

UNISINOS–Universidade do
Vale do Rio dos Sinos–Rio Grande
do Sul–Brasil

Maliha Safri

Drew University–Estados
Unidos da América

Maria de Fátima Ferreira

Instituto Universitário de Lisboa
(ISCTE-IUL)–Portugal

Paul Israel Singer

USP–Universidade de
São Paulo–Brasil

Pedro Hespanha

Faculdade de Economia
da Universidade
de Coimbra–Portugal

Victor Pestoff

Institute for Civil Society
–Ersta Sköndal College–Suécia

Redação/Offices

ACEESA–Associação Centro
de Estudos de Economia Solidária
do Atlântico–Portugal

Rua D. Maria José Borges, 137
9500–466 Ponta Delgada
São Miguel–Açores–Portugal
ceesageral@gmail.com

Plataformas On-line

Latindex, socioeco.org

ÍNDICE

- 8** **Nota Editorial**
Rogério Roque Amaro
- 18** **Joining the commons with social
and solidarity economy research:
*Towards the renewal of critical
thinking and emancipation***
Philippe Eynaud
Jean Louis Laville
- 44** **Communs et alimentation.
La reconfiguration des relations
de propriété à travers les systèmes
agro-alimentaires alternatifs**
Étienne Verhaegen
- 68** **Communs culturels, espaces publics
alternatifs et économie solidaire.
Revisiter Polanyi au prisme des
institutions culturelles citoyennes**
Maité Juan
- 68** **Les temps conflictuels du
commun en Equateur et en Bolivie**
Pierre Yves Cadalen

- 98** **Communs, logiques
paysannes et raison d'État.
L'agriculture en Géorgie
(Caucase du Sud)**
Evelin Baumann
- 124** **Ess et communs : le cas d'une
association indienne, SEWA**
Antoine Perrin
- 148** **Movimientos sociales en busca de
un modelo alternativo de economía:
lecciones comparativas con las
prácticas del sector solidario entre
Colombia y Japón**
Noriko Hataya
- 154** **Notícia:
Encontro: «A valorização
e a promoção da igualdade de
género no mercado de trabalho»**
Catarina Borges

Professor Associado
do Departamento de Economia Política
da Escola de Ciências Sociais e Humanas
do ISCTE-IUL.
rogerio.amaro@iscte.pt

Nota Editorial

Rogério Roque Amaro

Nos tempos idos existiam os «bens comunais» ou «comunitários», pertença e geridos colectivamente pelas comunidades, como são exemplos os «Baldios» ou «terras comunais», que existiam um pouco por todo o Norte e Centro de Portugal e que ainda subsistem, actualmente de forma quase excepcional, geridos, por exemplo, por «Assembleias de Compartes» (que ultimamente vêm ganhando novo fôlego).

Ao longo dos tempos foram minguando, alvo dos apetites dos interesses privados (do capitalismo) ou da lógica pública (do Estado). Não é, por isso, de espantar que a tese da «Tragédia dos Comuns»¹ tenha tido muitos apoiantes, no fundo com o argumento de que a propriedade e a gestão comunitárias não seriam eficientes, levando ao esgotamento ou à destruição dos recursos comuns, pelo que as melhores soluções seriam sempre ou a privatização (propriedade e gestão privada, segundo a lógica do mercado) ou a nacionalização (propriedade e gestão pública, segundo a lógica do Estado), ou seja, remetendo para os modelos dicotómicos de propriedade e a gestão típicos do século XX: mercado ou Estado; capitalismo ou socialismo.

Contudo, em 1999, numa célebre investigação, que lhe valeu a atribuição, em 2009, do Prémio Nobel de Economia, a primeira concedida a uma mulher, a economista política norte-americana, Elinor Ostrom, com a sua equipa, conseguiu ilustrar e provar que, em várias partes do Mundo, diversas comunidades geriam eficientemente bens comuns, de uma forma comunitária, a partir do momento em que definiam e defendiam valores e processos cooperativos, que todos aceitavam e praticavam, desmontando ou, pelo menos, relativizando a ideia da inevitabilidade da tragédia dos Comuns².

A partir de então, foi relançado o debate sobre os Comuns, tendo surgido inúmeros artigos, livros, comunicações e outras publicações sobre o tema, valorizando, actualizando e especificando este terceiro sistema e modelo de propriedade e de gestão, para além dos dois tradicionais, a que normalmente se confinava a análise.

Três problemáticas novas emergiram com particular interesse para os temas desta Revista: a tomada em consideração de novos Comuns—para além dos recursos naturais, tradicionalmente tidos em conta, cada vez mais os Comuns imateriais (como o conhecimento, a cultura, o «software», o dinheiro)³; a colocação da ênfase na gestão e na utilização comum, mais do que na propriedade; as pontes, cada vez mais evidentes, entre os Comuns e os princípios e os valores da Economia Solidária e do Desenvolvimento Comunitário.

É pois mais do que justificado o interesse da publicação, pela Revista de Economia Solidária, de números dedicados a este tema e às reflexões que tem suscitado. Aproveitando algumas das comunicações que foram apresentadas no II Seminário Europeu EMES—Polanyi, realizado em 19 e 20 de Maio de 2016, em Paris, dedicado precisamente a este tema, entendeu-se de toda a utilidade dedicar dois números, o 11 e o 12, às reflexões sobre as relações entre os Comuns e a Economia Solidária, tendo em conta vários exemplos e diferentes ângulos de abordagem.

Neste número, começa-se por um artigo, preparado expressamente para nele ser incluído, da responsabilidade de dois dos mais conhecidos autores, que se têm debruçado sobre esta temática, e que reflectem sobre algumas das implicações de se articular os Comuns com o campo da Economia Social e Solidária.

De seguida, apresenta-se um artigo de Étienne Verhaegen sobre a relação entre os Comuns e as questões da Alimentação, através da consideração de sistemas agro-alimentares alternativos.

Um terceiro artigo, de Maité Juan, analisa o tema dos Comuns culturais e dos espaços públicos alternativos.

O quarto, de Pierre Yves Cadalen, dá conta dos problemas que a consideração dos Comuns coloca no Equador e na Bolívia.

No quinto, Eveline Baumann reflecte esta problemática a partir da lógicas camponesas e das suas relações com o Estado na Geórgia.

Antoine Perrin, no sexto, analisa as relações que se estabelecem entre a Economia Social e Solidária e os Comuns, a partir de um caso interessante, de uma associação indiana, a SEWA.

Finalmente, propõe-se também aos leitores um artigo, da responsabilidade de uma nova colaboradora da Revista, a socióloga japonesa Noriko Hataya, em que se aborda o papel dos movimentos sociais, na procura de modelos alternativos de Economia, comparando os dois campos de investigação a que se tem dedicado, a Colômbia e o Japão.

Espera-se, deste modo, contribuir para o lançamento desta discussão, a partir da Revista, voltando-se ao tema no próximo número.

NOTAS

¹ HARDIN, Garrett (1968), *The Tragedy of the Commons*. Science, vol. 162, Nº. 3859 (13 de dezembro de 1968), pp. 1243-1248.

² Cf. OSTROM, Elinor (1990), *Governing the Commons – The evolution of institutions for collective action*. Cambridge, Cambridge University Press e OSTROM, Elinor et al. (1999), “Revisiting the Commons: Local Lessons, Global Challenges”, in *Science*, vol. 284 (9 de abril de 1999), pp. 278-282.

³ Pierre Dardot e Christian Laval, num livro recente, defendem a tese de que, no século XXI, os Comuns, mais do que bens ou recursos físicos, são co-actividades. Cf. DARDOT, Pierre et LAVAL, Christian (2014), *Commun. Essai sur la révolution au XXIe. siècle*. Paris, La Découverte.

**Joining the commons
with social and solidarity
economy research:
*Towards the renewal
of critical thinking and
emancipation***

Philippe Eynaud

Jean-Louis Laville

Philippe Eynaud

IAE Paris, Université Panthéon Sorbonne
philippe.eynaud@univ-paris1.fr

Jean-Louis Laville

Conservatoire National des Arts et Métiers
jean-louis.laville@cnam.fr

KEY WORD
COMMONS
SOCIAL
SOLIDARITY ECONOMY

Introduction

Since the early 20th century, academic research has focused on the market-state dualism. This binary thinking is now eroding. This paper proposes that the social and solidarity economy must be considered as largely convergent with the commons. This combination emphasizes the emergence of alternative conceptions of collective action and social transformation. To explain this argument and to outline a preliminary approach to a future program of interconnected research, this contribution is divided into three sections.

First, we show how the common-pool resource and the third sector try from the outset to overcome the prevailing opposition between market and state. The theoretical approach has extensively explored all these issues but is still based mainly on orthodox economic assumptions. Then we show how this first stage was followed by the development of conceptual frameworks highlighting the question of common property regime, a concept inherent to the commons and the social economy. The social economy has been important because it has been focused on collectively-owned enterprise, but it has not been sufficient to generate change on a large scale.

Therefore, the second section identifies how solidarity economy theory proposes a complementary perspective encompassing the plurality of economic principles in Polanyi's terms, or a public dimension as understood by Habermas, Fraser and Dewey. This political side seems to be very close to the idea of collective action as shown by the last development in the commons theory. While both the social economy and the solidarity economy share the avenues opened

by the third sector, the concept of the commons has been reframed as a tool for enforcing institutional diversity. Along with the social and solidarity economy, the commons opens a new field leading to another political discussion.

Thirdly, the paper explores what is at stake in this debate. The social and solidarity economy and the commons are anchor points for withstanding the neoliberal agenda and pressures. By focusing on the originality of solidarity economy and the commons theories, it is possible to rethink the history of the last two centuries and to propose new patterns for the century to come. Political economics thus emerges as a support for building a renewed critical thinking.

1. Beyond market and state

1.1. The common-pool resources and the third sector

Mainstream economics relies on market principles for structuring economic life and activity. It is crucial in market economics that a preference be given to private actors producing goods and services on competitive markets. However, even orthodox economists do agree that some markets (imperfect ones) require the presence of other actors. Moreover, some goods cannot be dealt on regular markets because their specificity entails market failures. This is the case for public goods because individuals cannot buy them. Public goods are non-rival, because they can be enjoyed by many consumers simultaneously and non-excludable because they are concerning every citizen (e.g., National Defense, Public education). Starting from McNutt's law and economics typology, Ostrom and Ostrom (1977) propose a matrix showing that next to public and private goods two other options are existing: club goods (i.e. Toll roads, Cable television) and common-pool resources. Unlike club goods (only accessible to a limited list of members), a common-pool resource is a resource in which "one person's use subtracts from another's and where it is difficult to

exclude others from using the resource” (Hess, Ruth, 2006). The main problem is then to prevent the risk of free riders. In this context, common-pool resources assume the existence of common property rules to prevent such free riders from exhausting scarce resources (Ostrom, 1990).

It is important to point out that standard economics does not focus solely on regular markets. Orthodox economists also try to include the commons and third sector activities in their conceptual frameworks. Their goal is to find the theoretical conditions required to justify their existence. Therefore, they posit two points to be considered:

- If the market is not the universal answer for all economic questions, the state can constitute a subsidiary, and the common-pool resource and the third sector can be considered as residuals. The assumption of individual rationality is not disputed. Even though the organizational choices are diverse, they are all motivated in this conceptual framework by self-interest. The logic is atomistic in the sense that each actor interacts with other actors in a rational way, which does not include any collective deliberation or communication.
- Institutions are the result of cost-benefit analyses; their continuity is conditioned on their efficiency and their perpetually adapted responses to a changing environment.

Strategic (and instrumental) rationality, which characterizes human action within this paradigm, cannot take into account political dimension. Classification by kind of goods and services suggests to us that the difference between private goods, public goods, club goods and common-pool resources can be found in intrinsic qualities of each of them. In the same way, this conceptual framework distinguishes between market activities and others by adopting a sector approach.

In the same way, provision of services from the third sector is very specific. Thus, the provision of social services with

a high relational dimension (e.g., childcare or at-home assistance) assumes an inequality between the provider and the recipient of the services. These markets are characterized by informational asymmetries. Therefore, regular private actors on these markets are not able to offer buyers a balanced and fair price, and third sector organizations have their place and legitimacy. Only non-profit organizations have the ability to create a climate of trust and confidence for the recipients of such services. It is not possible for a profit-driven corporate entity to send similar positive signals. Market-based economists also admit that minority groups are not satisfied by the public goods offer because these goods target only median voters in a democratic country. Therefore, minority groups need to organize themselves in a specific way.

1.2. The common property regime and social economy

Ostrom's work on rival and non-excludable common-pool resources has initiated a major research stream on the commons (Ostrom 1990). Ostrom has mainly worked on the commons dealing with physical resources. Her studies were first focused on traditional common-pool resources: fisheries, grazing land, water and irrigation, forest... Ostrom has analyzed how self-organized communities could produce collective rules around shared and scarce resources for efficient and sustainable management.

In such perspective, Ostrom chooses to follow Olson's approach by emphasizing the importance of working within small communities (Olson, 1965) in order to foster collective agreement, to allow the making of collective rules, and to allow efficient control mechanisms to emerge (Ostrom, 1990). Ostrom does indeed take seriously the risk of free riders intruding in the community and the negative impact that they can have on shared resources. Ostrom shows that the small size of community is a plus for generating collective

rules and for increasing vigilance and compliance with them. Some authors notice in this assumption a way for Ostrom to extol the virtues of localism and her intent to develop an institutional analysis at the most granular level (Orsi, 2015).

In this regard, commons are supported by a bundle of rights in order to qualify and to protect common-pool resources. The question of bundles of rights can be combined in multiple ways: the access right to the resource, the right to appropriate the products of the resource, the right to manage the resource, the right to determine who will have an access right and how that right may be transferred, and finally the right to sell these last two rights. Ostrom (2010) stresses this separability of the rights as a way to preserve the plurality of institutional forms. The bundle of rights allows indeed the ‘eco-diversity’ of property regimes (Nyssens, Petrella, 2105) and gives Ostrom the ability to take her distance with orthodox vision.

The social economy has its own lenses for analyzing reality. Refusing the residual vision suggested by the third sector theory, some authors argue that most social care systems asserted by the welfare regime were not initially conceived by the state (Desroche, 1976 ; Vienney 1994). Their historical perspective shows the role played in this process by non-capitalist enterprises. With the motto “one man, one vote”, early social economy organizations have woven the democratic principle of their internal operations into the fiber of their legal status. Although these specific organizations have been able to survive up to now, they have unfortunately failed to transform and democratize the economy from inside. The equality (written into the status) between the members was not enough to induce any real change in mainstream economics. The market-based economy has been indeed able to contain them, to begin with, and then to transform them by the extension of standardization, professionalization, and regulatory compliance..

In the same way, Ostrom chooses an institutional perspective to detail the procedures used by communities to produce practical rules, and then to experiment, assess and modify them (Ostrom, 1990). Ostrom shows concretely that self-organized forms prove to be more effective for governing the commons than market-based or state-based forms. Ostrom's framework does not distinguish itself completely from orthodox economy theory. Thus, the presence of common-pool resources and common property regime, found by Ostrom in several niches, does not necessarily mean a specific choice regarding societal preferences.

2. The commons and the solidarity economy

According to Laville and Salmon, Ostrom has been gradually moving away from Williamson's neo-institutionalism to get closer to Commons' and Veblen's historical institutionalism (p. 182, Laville, Salmon, 2015b). This is reflected in her work by acknowledging the existence of non self-interested action, the effective role of institutions in the valuing process, and the evolutionist and genealogical true nature of the economy (Chanteau, Labrousse, 2013).

Ostrom assumes that free interaction between actors at the local level, spaces for open discussion and conflict resolution can foster the emergence of self-organization. Ostrom's approach is pragmatic. Her work is based on terrain observation, and she has analyzed a broad diversity of collective action forms and institutional arrangements (Ostrom, 2005). Ostrom's work is based on the assumption that if the members of a community have the opportunity to self-organize, they will gradually build an efficient and adaptive governance system.

According to Ostrom, the commons are characterized by a long adaptive process of trial and error. This process offers the conditions required to foster expression of the public interest and to protect it from individual interests.

In the book co-written with Hess, Ostrom extends her interest to knowledge commons (Hess, Ostrom, 2006). The authors analyze how free software can be considered as commons. They point out that such commons are not rival and that the question of size of the community is differently expressed. Thus, knowledge commons assume specific collaborative tools. Next to traditional and knowledge commons, other commons have been identified and studied: cultural commons, medical and health commons, neighborhood commons, infrastructure commons, global commons, and urban commons. Hess proposes to name them all with the same label: “new commons” (Hess, 2008). This label has the advantage of drawing attention to their respective virtues and on the necessity of defining them more precisely. According to Hess, the growing number of new commons identified in the literature acknowledges our societies' high expectations for shaping responses to the challenges raised by globalization, commodification, and privatization. Bollier (2014) posits that to face these challenges we need to liberate ourselves from market-based basic principles, and to promote new epistemological categories for knowledge.

Ostrom uses the concept of polycentric governance to connect the local level with the global level (Ostrom, 2010). However, the prior goal of polycentric governance is to secure the agreements made by local actors (Nyssens, Petrella, 2015). According to Ostrom, specific conditions and particular goods drive the building of the commons. Her analysis does not question the rationality of the market or of the state. Dardot and Laval (2014) think that the standardization system is always at stake and that conflicts can rise because rules and laws are fields of struggle and mobilization. Therefore, these two authors show that Ostrom cannot think about the political constitution of the commons, nor about an alternative and widely feasible rationality.

For the new commons literature there is today an emphasis on “collective action, voluntary associations, and collaboration in general” (Hess, Ruth, 2006). Even if property rights and the nature of the goods are still important, literature also goes “beyond property rights to address questions of governance, the participatory process, trust and assurance” (Ibid). By doing so, the commons shift from aggregative paradigm (based on individual preferences) to a deliberative paradigm. In the latter, the comprehensive communication creates new solutions through inter-subjectivity for public inquiry (Dewey, 1938).

Solidarity economy theory distinguishes itself from social economy theory by highlighting the political dimension. Thus, organizations in a solidarity economy are envisaged from the outset (despite failing under private law) as voluntarily engaged in forms of public action (Laville, Salmon 2015b). This leads to two realizations:

- The “economistic fallacy” underscored by Polanyi states that the economy is erroneously reduced to a mere market economy. By proposing the concept of substantive economics, Polanyi enlarges the scope by opening economics to domestic logic, redistribution, and reciprocity (Polanyi, 2011). By doing so, Polanyi gives researchers new lenses to study and analyze solidarity-based organizations.
- The deliberative spaces needed for implementing solid democratic mechanisms in solidarity-based organizations should not be contained within the perimeter of these organizations. As shown by Nyssens and Petrella (2015), social utility is usually multi-dimensional because it is a project embedded in organizational practices. Collective benefits are not produced only by economic activities. This means that democracy cannot be thought of as a positive externality. Democracy is explicitly claimed by solidarity-based organizations as being in the inner part of their project (Laville, Nyssens 2001).

If so, democracy must not be considered as an extra component. Democracy is an intrinsic dimension. Habermas's concept of critical public sphere helps us to envision this (Habermas, 1991). By connecting deliberative spaces to solidarity-based organizations, Habermas shows us how to include communicative action in a solidarity project and in a local public sphere (Laville, 2011).

In a pragmatic approach, the solidarity economy endeavors to enrich institutional diversity by promoting hybrid forms (Nyssens Petrella, 2015). So doing, the solidarity economy is very close to the commons initiatives. At the same time, the solidarity economy has its own features:

- The solidarity economy acknowledges the crucial role of the state in defending the public interest, and promotes strategies in which civil society and local authorities can co-create and co-produce public actions.
- A mix of resources supports the solidarity economy: monetary, non-monetary, and/or non-merchant resources. This allows for many creative strategies for hybridization of those resources.

Since the 1970s, the solidarity economy has been part of critical thinking in denouncing the ideological neutrality of the social economy. This critique leads to open three new perspectives:

- Social utility vs. social innovation
- Plurality of economic principles (Polanyi, 2011)
- Political analysis based on deliberative bodies (inside the organization) and critical public spheres (outside the organization and in line with other struggles and social movements)

Finally, the commons and solidarity economy theories can be considered as two doors opening on the same perspective. The commons are based on three main criteria: common-pool resources, a bundle of rights, and a large variety of governance forms (Coriat 2015). Thus, the commons theory is better suited than solidarity economy to conceptualizing self-organized communities at the local level, management of common-pool resources, common property regimes, and peer-to-peer organization (which features characterize the digital space). The commons literature has also explored in details the governance issues, while this is a relatively new concept for the solidarity economy. Its introduction has been actually motivated by the need to better understand how hybrid and multi-stakeholder organizations work (Borzaga, Depredi, 2015). On the other hand, the solidarity economy offers to the commons a relevant standpoint for rethinking economics and analyzing the pluralities of public action and democracy forms. The solidarity economy conceptual framework is indeed more oriented toward public action, political dimensions, and interaction between civil society organizations and public authorities. Therefore, the two approaches can enlighten each other.

3. Toward a renewed conception of emancipation

Behind consensual terms such as “social and solidarity economy”, many perspectives are feasible. Opportunities are indeed provided, when combining the commons and solidarity economy, for renewing critical thinking and opening up the field of possibilities. First, the convergence of the two theoretical approaches (the solidarity economy and the commons) is more akin to a revival than an emergence. To fully understand this, we need to go back in history. In the second part of 19th century the theory identifying itself as scientific socialism was obsessed by the role of the state, and its political strategy was to take the control of it.

As shown by Mauss, scientific socialism mixed positivism and political fetishism. Therefore, it encouraged dismissing earlier forms of worker organization, pejoratively reframed as utopian socialism (Mauss, 1997). According to Thompson, this Marxism reduced to Bolshevism distorted the vision of reality. If utopian authors did inspire the labor movement, workers were also concerned by social experimentation and driven by the quest for a better life (Thompson, 1966). The labor movement invented democratic solidarity, i.e. a social link based on voluntary actions of free and equal citizens. The former “Associationism” is nothing more than a workers’ commons.

The rediscovery of this forgotten history (Riot-Sarcey, 2016) renews our perspective for analyzing current social changes. We need to get rid of the controversy between revolution and reform that grew large during the 20th century. Because revolution was designed through political fetishism, it vanished into totalitarianism, while reform was frozen by market domination. To prevent the threat of authoritarian regression, we now have to opt for one reform, able to support strong measures, or one revolution that can be distanced from the metaphor of breakage. Following Mauss, it is important to acknowledge that a deep democratization process cannot be brought about by disruptive change, but by building communities and new institutions alongside (and onto) the old ones¹.

As shown before, the re-appropriation of history entails a new point of view. Associationism was not built up on the idea of a “new man” but on sociability forms, mutual help, and cooperation. All these dimensions are issued from popular customs and renewed through institutional inventions. Such a combination of the old and the new (already known in yesteryear) warrants our attention today. They are indeed linked to empirical approaches that combine protection and emancipation in order to withstand commodification, as emphasized by Fraser (2013).

A large number of solidarity initiatives are now stimulating society for self-transformation. They are supported and encouraged by institutionalizing and political activities, and they are based on deliberation.

In rejecting the romanticism of social uprising, which confuses institutionalism with political rip-off, it is crucial to apprehend democratic change through institutional change. This assumes a twofold recognition, encompassing the process of creating new institutions as well as the pre-existing institutional framework. The latter needs to be adapted to avoid clashing with the new. To learn from past experiences, we need first to refuse any ersatz, and not be deluded by the proposition to simply moralize capitalism. If political parties are affected by a crisis of confidence, it does not mean that we have to withdraw on individualism. Citizens are still willing to commit even all the different commitments have trouble co-existing. It is dramatic to see that public policies still do not interact enough with initiatives coming from citizens. Two points can explain this situation. On the one hand, some civil initiative promoters are denying the political sphere. This stance leads definitely to a dead end. On the other hand, some political leaders are trapped in political re-shuffling because they lack popular support and are unaware of the impact of civil society initiatives. As shown by Gadrey, civic engagement has to be relayed by large existing institutions. Only on this condition can the social and solidarity economy become a principal force in social transformation (Gadrey, 2010).

The social and solidarity economy cannot be a trustworthy alternative to capitalism if it is contained in a sector left on the sidelines. It is only by claiming a political dimension and by pragmatically admitting to change its own rules any time, in the long run, that such a proposition can foster social innovation. The challenge for public decision makers is to stop confusing associations with mere service

providers. On the contrary, they have to take into account the ability of civil society organizations to allow popular expression and to create deliberation spaces. In this regard, examples from different countries in South America warrant a closer look. Because many governments there have been adopting market-based policies, large and previously unseen civil mobilizations have opened opportunities for political change. Despite their difficulties, countries such as Bolivia and Ecuador have made major social innovations based on the revival of state intervention, interaction between public policies and civil society, the “*buen vivir*”, and solidarity economy. To take these important social achievements into consideration, we need to liberate ourselves from euro-centrism.

Conclusion

To go beyond the mainly market-driven economic model of the 20th century, we need now to increase our knowledge and to create connections between the different conceptual fields working in the avenues opened by human economy (Hart, Laville, Cattani, 2010). It can be done through a transversal reflection around the general public interest and through a commons of knowledge (Hess, 2015). As proponent of the convergence between the commons and the solidarity economy, Bauwens suggests creating “global and open cooperatives” based on new property model and multi-stakeholder governance. The goal of such a cooperative could be to co-produce commons (Bauwens 2015 ; Bauwens, Lievens, 2016). The initiatives of citizens around the commons are designing new solidarity practices (Dardot, Laval 2014). Behind these practices, the sociology of emergences is growing (De Sousa Santos, 2014). It is clear that discovering and combining different experiences is needed in order to preserve diversity and to open dialogue (Eynaoud, 2015).

We need now to explore new perspectives opening onto pluralism and emancipation (Laville, Young, Eynaud, 2015). First, economic pluralism can be achieved by taking into account the diversity of logics suggested by Polanyi (2011). Secondly, democratic pluralism can be enriched by allowing diversity of deliberative forms and myriad of critical public spheres (Habermas, 1991; Fraser 1989, 2013). Thirdly, governance pluralism can be the key to fostering self-organized communities and to allowing multi-stakeholder organizations to work around the commons.

NOTAS

¹ M. Mauss, *op. cit.*, p. 265

REFERÊNCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- M. BAUWENS, 2015,
Plan de transition vers les communs :
une introduction, dans *Le retour des
communs : la crise de l'idéologie pro-
priétaire* (Dir. Coriat), Les liens qui
libèrent, pages 275-290
- M. BAUWENS, J. LIEVENS 2016,
*Sauver le monde: Vers une économie
post-capitaliste avec le peer-to-peer*
(*Saving the World: Towards a post-capi-
talist society with peer- to-peer*),
Éditions Les Liens qui libèrent.
- D. BOLLIER, 2012,
*The Wealth of the Commons: A World
Beyond Market and State* (with co-editor
Silke Helfrich), Levellers Press.
- D. BOLLIER, 2014,
*Think Like a Commoner: A Short In-
troduction to the Life of the Commons*,
192 pages, New Society Publishers,
paperback.
- C. BORZAGA, S. DEPREDI, 2015,
*Multi-stakeholder governance in civ-
il society organizations: models and out-
comes* in Laville, Young, Eynaud, *Civ-
il Society, the Third Sector and Social
Enterprise: governance and democracy*,
London, Routledge, p. 109-121.
- B. CORIAT,
Des communs « fonciers » aux communs
informationnels. Traits communs et dif-
férences, intervention au séminaire in-
ternational *Propriété et communs : les
nouveaux enjeux de l'accès et de l'inno-
vation partagés*, Paris, 25- 26 avril 2013.
- B. CORIAT, 2015,
*Le retour des communs : la crise de
l'idéologie propriétaire* (Dir), Les liens
qui libèrent.
- J.P. CHANTEAU, A. LABROUSSE, 2013,
*L'institutionnalisme methodologique
d'Elinor Ostrom au-dela des communs :
quelques enjeux et controverses*
- H. DESROCHES, 1976,
Le projet coopératif, Paris,
Les Editions Ouvrières
- DEWEY, 1938,
The theory of inquiry, Henry Holt
and company, New York
- HART, J-L. LAVILLE,
A. D. CATTANI, 2010,
The Human Economy, 320 pages, Polity.
- P. EYNAUD, 2015,
*La gouvernance entre diversité et normal-
isation*, Dalloz, Juris Editions, 234 pages.
- N. FRASER, 1989,
Unruly practices: power, discourse, and
gender in contemporary social theory,
Mineapolis, University press
- N. FRASER, 2013,
*Marchandisation, protection sociale,
émancipation: vers une conception
néo-polanyienne de la crise capitaliste*,
in Hillenkamp Isabelle et Jean-Lou-
is Laville (dir.), *Socioéconomie et
démocratie. L'actualité de Karl Polanyi*,
Toulouse, Erès, pp. 39-63.

J. GADREY, 2010,
Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire, Paris, Les petits matins

J. HABERMAS, 1991,
The Structural Transformation of the Public Sphere: An Inquiry into a Category of Bourgeois Society (Studies in Contemporary German Social Thought), 301 pages, The MIT Press.

C. HESS et E. OSTROM, 2006,
Understanding Knowledge as a Commons: From Theory to Practice, The MIT Press.

C. HESS, M. D. RUTH, 2006,
The Name Change; or, What Happened to the "P"?, 'ibraries' and 'ibrarians', Publications Paper 23.

C. HESS, 2008,
Mapping the New Commons, 12th Biennial Conference of the International Association for the Study of the Commons, University of Gloucestershire, Cheltenham, England, July 14-18.

C. HESS, 2015,
Communs de la connaissance, communs globaux et connaissance des communs, dans *Le retour des communs: la crise de l'idéologie propriétaire* (Dir. Coriat), Les liens qui libèrent, pages 259-274

J-L. LAVILLE, 2010,
Politique de l'association, Seuil, 350 pages.

J-L. LAVILLE, 2011,
L'économie solidaire, les essentiels d'Hermès, CNRS Editions.

J-L. LAVILLE, M. NYSENS, 2001,
The social enterprise: towards a theoretical socio- economic approach, in Borzage, Defourny, *The emergence of social enterprise*, Routledge, p. 312-332.

J-L. LAVILLE, A. SALMON, 2015a,
Associations et action publique, Desclée de Brouwer, 630 pages.

J-L. LAVILLE, A. SALMON, 2015b,
Repenser les rapports entre gouvernance et démocratie: le cadre théorique de l'économie solidaire, dans *La gouvernance entre diversité et normalisation* (Dir. Eynaud), Dalloz, Juris Editions, pages 175- 189.

J-L. LAVILLE, D. YOUNG, P. EYNAUD, 2015,
Civil Society, the Third Sector and Social Enterpris: governance and democracy, London, Routledge

J-L. LAVILLE, J.L. CORAGGIO, 2016,
Les gauches pour le XXIe siècle: Un dialogue Nord Sud, Editions Le Bord de l'eau, 490 pages

M. MAUSS, 1997,
Ecrits politiques (textes réunis par

M. Fournier), Paris, Fayard ; voir en particulier son texte «Appréciation sociologique du bolchévisme» où il évoque ce fétichisme politique.

M. NYSENS, F. PETRELLA, 2015, « The social and solidarity economy and Ostrom's approach of common-pool resources: towards a better understanding of institutional diversity », in Lavelle, Young, Eynaud, *Civil Society, the Third Sector and Social Enterprise: governance and democracy*, London, Routledge, p. 178- 190.

M. OLSON, 1965, *Logic of Collective Action*, Harvard University Press.

E. OSTROM, 1990, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action (Political Economy of Institutions and Decisions)*, Cambridge University Press, 298 pages.

E. OSTROM, *Understanding Institutional Diversity*, Princeton/Oxford, Princeton University Press, 2005.

E. OSTROM, 2010, «Beyond Markets and States: Polycentric Governance of Complex Economic Systems », *American Economic Review*, vol. 100, n°3, pp. 641- 672.

OSTROM, V. OSTROM, 1977, *Public goods and public choices* in E. S. Savas (ed), *Alternatives for delivering public services: toward improved performance*, Boulder, CO: Westview Press, pp. 7-49.

ORSI, 2015, Revisiter la propriété pour construire les communs, dans *Le retour des communs: la crise de l'idéologie propriétaire* (Dir. Coriat), Les liens qui libèrent, pages 51-67

K. POLANYI, 2011, *La subsistance de l'homme: la place de l'économie dans l'histoire et la société*, Flammarion.

M. RIOT-SARCEY, 2016, *Le procès de la liberté*, La Découverte, 360 pages.

DE SOUSA SANTOS, 2014, *Epistemologies of the South, Justice against epistemicide*, Paradigm publishers, London.

E.P. THOMPSON, 1966, *The Making of the English Working Class*, Vintage, 864 pages.

VIENNEY, 1994, *L'économie sociale*, Paris, La Découverte.

**Communs et alimentation.
La reconfiguration des
relations de propriété à
travers les systèmes agro-
-alimentaires alternatifs**
Etienne Verhaegen

Etienne Verhaegen

Universite Catholique de Louvain
etienne.verhaegen@uclouvain.be

1. Introduction

Un nombre sans cesse croissant d'activistes et de chercheurs brandissent les "communs" comme concept et comme pratique en tant qu'antidote au capitalisme néolibéral. Comme le résumait Jeffrey et al., «The commons, after all, is a name for a disparate set of practices and conflicts across the globe connected – sometimes directly – by a commitment to life beyond marketisation, privatisation and commercialization» (2012:1249). La montée de la critique de la globalisation néolibérale et celle de la méfiance à l'égard de l'État et de la démocratie représentative crée un moment historique pour un mouvement à la fois politique et réflexif des communs et de la propriété commune. Pour Dardot et Laval (2014), l'actuelle convergence des mobilisations contre les néolibéralismes qui s'opère au nom du commun marque un moment nouveau dans l'histoire des luttes sociales contre le capitalisme à l'échelle planétaire. Il s'agit non seulement d'une nouvelle façon de contester le capitalisme, mais aussi d'envisager son dépassement.

Son succès actuel exprime la montée de deux angoisses conjointes : l'avancée de la frontière de la privatisation de plus en plus loin dans l'intime tant moral que physique des individus et le sentiment d'impuissance face à une globalisation et une opacité qui éloignent et floutent les leviers d'action civique et politique. L'idée du commun est alors à la fois le désir de reprendre possession de son environnement proche, réanimer des formes de production et d'échanges qui ne sont plus fondées sur les seules institutions capitalistes du marché, et retrouver les valeurs de partage, solidarité, convivialité. La "commonification" contre la "commodification" ? La protection comme la re-construction des communs est clairement à l'agenda de chercheurs et d'activistes de plus en plus nombreux.

L'horizon de cette dynamique de «reclaiming the commons» étant aussi vaste que largement partagé, l'idée

de communs véhicule elle-même de multiples significations et recouvre des pratiques très diverses. Le foisonnement dans l'usage militant et intellectuel du concept contribue à l'envelopper d'une aura mystique et lui attribuer un pouvoir quasi magique de progressisme social et politique. Le risque est de le transformer en slogan, certes mobilisateur, mais sans portée réelle pour l'action. Comme l'écrit Rodotà (ECC report 2013:8), «If everything is a commons, nothing is a commons».

Il est donc important de tenter d'éclairer le contenu des différents tiroirs discursifs, symboliques, pragmatiques, ..., de cette idée de commun par l'analyse des pratiques et projets qui s'en revendiquent. Pour ce faire, il est proposé de dégager quatre axes de mobilisation : celui des règles et de la gouvernance autour des ressources, celui du bien commun et de son éthique, celui des valeurs et celui des pratiques politiques.

Le commun est perçu généralement comme l'opposé radical au binôme propriété privée–propriété publique, ou comme le paradigme de la non-propriété (Pedersen 2010; Dardot et Laval 2014). Cette contribution propose d'interroger cette double vision et d'aborder l'idée de commun sous l'angle de la propriété dans ses multiples dimensions et conceptions. Il s'agit par là de tracer un fil conducteur traversant et unifiant la polysémie de l'idée de commun. Cette grille de lecture, comme d'autre sans doute, montre que plus que des axes, il faut parler de niveaux. Niveaux d'analyse, comme l'évoque Allaire (2014), mais aussi articulation des différentes dimensions du commun, avec leurs contradictions mais plus encore leur nécessaire superposition et leur renforcement mutuel. Inversement, la compréhension du commun sous l'angle de la propriété conduit à élargir les conceptions qui entourent celle-ci et débordent du cadre du droit dans lequel la propriété est souvent enfermée.

Cette « mise en ordre » sera réalisée sur un terrain particulier, celui des réseaux agro-alimentaires qui se veulent alternatifs, que l'on peut, avec Renting et al. (2012), regrouper sous le vocable de *civic food networks* (CFN). Aujourd'hui, les défenseurs de systèmes alimentaires environnementalement et socialement plus durables se sont emparés de l'idée de commun et l'expression *common food* (ou *food as commons*) constitue un important slogan mobilisateur et fédérateur. Il est pris à la fois comme un idéal, une visée globale, et comme pratiques autour de l'accès aux ressources agraires et aux biens alimentaires. Comment les discours et les pratiques explorées à travers ces réseaux renouvellent la question de la propriété et alimentent le débat actuel sur l'idée de commun? Cette contribution vise à apporter des éléments de réflexion en s'appuyant sur la littérature foisonnante consacrée à ces espaces d'innovations (principalement ceux d'Amérique du Nord et en France) et sur nos propres observations de certaines expériences belges.

2. La question de la propriété privée

La propriété est fondamentalement une question de relations entre des individus en lien avec des ressources (Rose 1986). Elle ne peut exister que si elle est légitimée collectivement, par les possédants et surtout par les autres. Les formes de l'institution de la propriété n'ont rien de naturel. Le concept même de propriété a toujours été très débattu et de nombreuses significations lui sont attribuées (Baron 2013). Mais classiquement, avec Waldron (1990), on peut dire que le concept de propriété est le concept d'un système de règles gouvernant l'accès et le contrôle de ressources finies. Ce système de règles permet de déterminer de manière consensuelle et relativement prédictible qui peut avoir accès à quelles ressources, pour quelle finalité et quand. Pour Waldron, le concept de propriété ne couvre pas toutes les règles de gouvernance des ressources, mais seulement celles

qui concernent leur allocation. Par rapport à cette question, un système de propriété privée est caractérisé par l'édification de règles organisées autour de l'idée que les ressources sont une collection d'«objets» séparés, chacun attribuable (et donc appartenant à) une personne particulière (à l'exclusion d'autres et de l'ensemble de la société). Il se caractérise pas des privilèges accordés à un propriétaire particulier (privé ou public) lui conférant une liberté dans l'usage des ressources considérées et par un droit d'exclure.

Nous n'allons pas revenir ici sur le développement historique des justifications de la propriété privée. Disons seulement que l'on considère généralement que le paradigme de la propriété absolue et individuelle ne s'est imposé qu'au tournant du 18^{ième} siècle. A la suite de Hobbes et Locke, propriété privée et liberté vont être de plus en plus superposées. Locke va justifier la propriété par le travail, considéré comme le prolongement de sa propre personne. La propriété est érigée comme le rempart protégeant l'individu contre le pouvoir politique et l'emprise communautaire (Crétois 2012). Il va en résulter un processus d'autonomisation progressive du droit de propriété vis-à-vis de toute considération juridique et politique supérieure, processus au cours duquel la propriété finit par trouver en elle-même sa propre justification (ibid). La propriété absolue et individuelle sort du cadre des conventions pour être naturalisée, essentialisée, imprescriptible. C'est ainsi que la définition classique du *dominium*, qui signifiait en droit romain à la fois la maîtrise et la propriété, ré-émerge très explicitement dans le droit continental du XIX^{ème} siècle (Napoli 2014; Mattéi 2011; Blomley 2014).

Faut-il rappeler les conséquences fondamentales qu'a exercé et exerce encore cette conception de la propriété sur le fonctionnement de la société et la vie politique? Si la propriété absolue est devenue l'élément essentiel de la structure propriété-marché (Rifkin 2005) et contribue à façonner

profondément l'individualisme (Crétois 2012), sa prééminence entraîne aussi des relations particulières aux biens. Napoli (2014) souligne l'importance du concept de « disponibilité » dans la figure moderne de la propriété, qui entraîne un rapport destructeur aux choses. « Derrière la disponibilité, en effet, on exalte généralement la prééminence du sujet dans son pouvoir – il serait plus juste de dire « sa puissance », étant donné sa portée tendanciellement illimitée – d'user comme il l'entend des biens, tandis que l'indisponibilité est, elle, perçue comme un obstacle à la liberté de l'individu » (ib. : 217). Avec cette vision, l'identité des gens n'est plus définie par leur place dans la société, mais au contraire, dépend de ce qu'ils possèdent (Graeber 2007 [2014]).

3. L'idée de commun à travers les pratiques alimentaires

Le travail de la terre et l'alimentation constituent un terrain privilégié pour le déploiement de pratiques visant rompre avec les logiques de la commodification (Renting et al. 2012; Trauger 2013; Vivero Pol 2014; Bollier 2014; McMichael 2012; The Food Commons¹). Notre relation symbolique aux aliments et le lien à la terre comme facteur identitaire constituent en effet des leviers forts dans la construction de modèles alternatifs au tout au marché. Aussi, c'est dans le domaine de l'agriculture, fournisseuse d'aliments et de biens et services environnementaux, que se manifestent le plus violemment et depuis longtemps les dynamiques de transformation des ressources en biens échangeables par les seules lois du marché. L'alimentation a d'ailleurs historiquement toujours constitué une zone de cristallisation de la résistance aux systèmes de relations sociales considérées comme injustes (Johnston 2007). Le foisonnement des systèmes agro-alimentaires qui se veulent « civiques » (SCA), avec les aspirations qu'il permet de mettre en action, constituent un champ important de reconfiguration des relations de propriété et des rapports de pouvoir qu'elles génèrent.

Comment ces systèmes participent à la mise en œuvre de l'idée de commun dans ses multiples significations, et les éclairent? Quatre niveaux d'analyse peuvent être proposés : les dispositifs, les idéaux, les valeurs et l'action politique.

3.1. Premier niveau : dispositifs institutionnels pour des formes de gestion et de gouvernance plurielle et collective des ressources

Comme arrangement collectif, les communs, dans le sens ostromiens², sont constitutifs de toute activité productive de biens et services et constituent des modes incontournables d'organisation et de gouvernance de systèmes de gestion de ressources. Les développements de l'économie institutionnelle autour des communs nous invitent à ne pas opposer conceptuellement différents régimes de propriété mais à mettre en lumière leurs emboitements, la complexité et l'instabilité de leurs enchevêtrements.

Si ces communs peuvent relever de plusieurs régimes de propriété simultanément (les ostromiens préfèrent parler de faisceaux de droits), les réseaux agro-alimentaires dits alternatifs offrent néanmoins plusieurs angles d'analyse sur le concept de la propriété et ses conceptions.

Le premier angle est celui des relations avec la nature, à travers la reconstruction des liens de l'agriculture à la terre que les groupements d'achat commun, les systèmes de type AMAP ou certaines coopératives de producteurs encouragent. On peut observer que ces initiatives ont dans leur grande majorité une exigence d'approvisionnement en aliments bio ou produits selon l'esprit bio, et encouragent des pratiques agro-écologiques. Cette demande permet de retrouver des articulations spécifiques, contextualisées localement, entre les éléments humains et les non-humains (ou naturels). Elle s'oppose donc aux logiques de la commodification qui cherchent à standardiser ces relations en artificialisant les relations des producteurs avec leur environnement naturel et en abolissant l'espace et le temps.

L'articulation bio-circuits courts permet d'ailleurs de sortir du discours purement environnementaliste sur le bio (qui peut être considéré comme une narrative du projet néolibéral). En association avec l'agro-écologie et les systèmes participatif de garantie (ou simplement de confiance), ils contribuent de la sorte à une réappropriation par le producteur de son système agricole et le libèrent de certaines formes d'enclosures technico-économiques, en particulier en ce qui concerne les semences. L'autonomisation des systèmes de production agricole par rapport aux intrants issus de l'agro-industrie, c'est-à-dire le renversement de la profonde dynamique d'« appropriationisme »³ qui caractérise l'évolution de nos systèmes agricoles, participe de cette volonté de re-commonification dans le sens où elle permet aux agriculteurs de redéfinir les liens de propriétés par rapport aux moyens de production. Du côté des « mangeurs », une dé-artificialisation des produits consommés s'intègre aussi dans leurs pratiques, à travers l'alignement sur les contraintes de temps (saison) et d'espace (localisme), l'acceptation d'une variation de la qualité, l'adoption de conditionnement et de transport des produits moins consommatrices de ressources épuisables. Dans le même ordre d'idée, la transformation des relations aux savoirs et savoir-faire est au cœur d'initiatives récentes de coopératives associant producteurs, transformateurs, mangeurs, ..., où le partage de ces savoirs constitue un élément central de la mutualisation des conditions de production. Dans le cas des AMAP par exemple, Lamine souligne la nécessaire requalification des participants. Elle touche à divers aspects qui vont des pratiques culturelles aux modes de préparation culinaires des biens alimentaires en passant par la connaissance de la qualité de ces produits⁴. Les pré-occupations environnementales véhiculées à travers ces réseaux encouragent aussi les « mangeurs » à s'identifier aux intérêts des générations futures (Lang 2009), inscrivant par là leurs pratiques le long de l'axe « moral » des communs « droits pour tous » (voir plus loin).

La transformation des règles et des institutions du marché offre un deuxième angle d'analyse des processus de la « commonification ». La première de ces transfigurations est la sortie de la logique « produit ». Dans les systèmes de paniers, où la composition est fixée en fonction des choix réalisés en début de campagne et des contraintes saisonnières, l'engagement du consommateur se fait à travers le renoncement à une partie de la liberté de choix. La limitation dans les produits et les quantités va à contre courant de l'idéal de liberté que conférerait, selon la logique de l'individualisme possessif, la souveraineté absolue du consommateur. Mais plus fondamentalement, et comme le soulignent Dubuisson-Quellier et Lamine (2003:7), « dans un tel acte marchand, leur choix ne porte donc plus sur une combinaison de produits au sein d'un ensemble d'alternatives, mais sur des options sociales, économiques et politiques inscrites dans le système de production de ces fruits et légumes et dans le système d'échange leur donnant accès à ces produits ». La mise en visibilité du panier permet dès lors « le passage d'un jugement portant sur les propriétés des produits vers un jugement portant sur les propriétés d'un système de production » (10). L'ensemble de la transaction étant globalisé sur tous les produits et sur toute la durée de l'abonnement, d'autres critères d'adhésion que ceux offerts par la comparabilité immédiate entrent en ligne de compte. Cela signifie que la relation entre les producteurs et les consommateurs n'est plus (seulement) médiatisée par des normes techniques et des contrôles imposés et réalisés par des organismes tiers, mais principalement par des rapports de confiance. Cette recherche de plus grande auto-détermination traduit un rejet de la pure logique de profit et de la dépendance aux financements publics⁵. Elle se fonde aussi sur un apprentissage collectif, réciproque, où l'erreur est acceptée comme source d'enseignement⁶. La construction de cette confiance et l'apprentissage

mutuel exigeant du temps et une inter-connectivité forte. La dimension temporelle de ce type d'échange s'oppose donc doublement au « tout et tout de suite » de la consommation conventionnelle. À côté du temps naturel à travers l'alignement de la consommation sur les rythmes des saisons, il y a encore le « temps social » que demande l'élaboration de cette confiance. De plus, le pouvoir de défection des mangeurs est réduit et la désapprobation ne se manifeste plus par un changement immédiat de produit et de source d'approvisionnement, mais par une renégociation entre les adhérents au système. La deuxième grande transformation des logiques conventionnelles du marché touche au rôle central de la monnaie comme interface entre les opérateurs. Dans les CFN, la participation des mangeurs⁷ aux schémas de production, la négociation des prix, les échanges de produits (et d'expériences) entre producteurs pour la constitution de paniers communs, ..., constituent autant de pratiques réintroduisant une « économie du regard ». Dans certaines formes d'échanges qui se développent actuellement, la monnaie est remplacée par d'autres unités d'appréciation, telles que des apports en travail et une monnaie locale, voire est complètement éliminée⁸. Pour employer la terminologie polanyienne, la monnaie perd donc son statut de ressource fictive et est « ré-encadrée » dans ses contingences sociales, culturelles, ..., locales. Troisièmement, et découlant de cet engagement interpersonnel, les conditions de l'échange ne se font plus sur les seuls critères économiques de rentabilité et de maximisation de profits ; ils sont dilués et mise en balance avec d'autres considérations, notamment sociales et environnementales, telles que la répartition équitable des plus-values. Les prix des biens échangés sont entre autre négociés de telle manière qu'ils doivent d'abord couvrir tous les coûts de production, y compris une rémunération juste du travail imputé (généralement « familial »), avant d'être des sources de profit.

Comme le souligne De Munck, les pratiques d'achat commun et solidaire «engagent des processus de négociation collective capables de problématiser ce qui est internalisé dans les prix, et ce qui ne doit pas l'être» (2013:295). Quatrièmement, parmi les dispositifs de marché qui sont contestés, il faut également évoquer les infrastructures physiques de l'échange. Marchés fermiers, bords de champs, magasins à la ferme, garages et arrière-cours, ..., constituent autant de lieux de débats, de circulation de l'information, d'occasions d'accroître sa capacité d'être sujet individuellement et collectivement et donc de subjectivation. Voilà quatre aspects qui illustrent le mouvement, autour de l'échange de biens alimentaires, de (re-)construction d'une pluralité des institutions de marché et de recherche d'une nouvelle subjectivité par rapport à celui-ci.

Ces deux angles d'analyses permettent de comprendre la mise en œuvre d'une conception de la propriété qui échappe à celle de l'idéal-type de la propriété privée. Rappelons que celle-ci se fonde sur le principe que les ressources sont une collection d'«objets» séparés, chacun attribuable (et donc appartenant à) une personne particulière (à l'exclusion d'autres et de l'ensemble de la société). Les «mangeurs» s'inscrivent au contraire à la fois dans une perspective d'intérêt collectif général (en particulier environnemental) qui s'oppose à l'intérêt particulier et dans le caractère indivisible des ressources matérielles et des savoirs qui s'oppose aux conditions de leur commodification.

3.2. Deuxième niveau : le bien commun ou les communs comme droit pour tous

Le deuxième niveau dans la mobilisation de l'idée de commun concerne moins la question de règles dans l'accès et l'usage des ressources et de la gouvernance que celle de la finalité du système de propriété. L'exigence de l'accès et de l'usage par tous aux biens et services jugés les plus essentiels domine l'objectif de maximisation de l'utilité ou même de l'intérêt collectif général. Dans cette autre vision, les communs sont associés avant tout à la notion de biens pour tous, d'intérêt ou de bien commun, à ériger en droits humains⁹.

C'est la conception des communs retenue par l'emblématique Commission Rodotà¹⁰, en Italie, qui a défini les communs comme étant « des biens essentiels à la satisfaction des droits fondamentaux de la personne », l'accès à ces biens devant rester indépendant du type de régime de propriété qui s'exerce sur eux. Mais cette approche, renvoyant aux idéaux de justice sociale qui doivent animer les règles de détermination de l'allocation des ressources et des avantages qui peuvent en être tirés, est aussi très présente dans les discours activistes des mouvements alter-globalistes. De même, beaucoup d'initiatives nationales et transnationales autour de l'accès à l'eau s'inscrivent dans cette substitution du droit d'exclure par le « droit à ne pas être exclu ». Dans le domaine de l'alimentation, la Via Campesina¹¹ a adopté la « Déclaration des Droits des Paysannes et des Paysans » à l'occasion de la Conférence internationale sur les droits des paysans tenue à Jakarta en 2008. Cette déclaration stipule que « Les paysans et les paysannes ont le droit de jouir entièrement, en tant que collectif ou en tant qu'individus, de tous les droits de l'homme et des libertés fondamentales qui sont reconnues dans la Charte des Nations unies, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et les législations internationales concernant les droits humains ». Cela passe par l'accès à la terre, à l'eau,

à consommer ses propres aliments, à utiliser les semences natives considérées comme « patrimoine et bien commun de l'humanité », Cette conception sort du cadre de la propriété vue comme la protection des droits individuels sur les ressources pour mettre en exergue son rôle dans la régulation de l'accès à celles-ci, comprenant la dignité et les possibilités de chacun de renforcer ses capacités.

La caractéristique de ces communs appréhendés sous l'angle d'un droit universel est qu'ils constituent des biens « sans communauté » (De Angelis 2003). Teeple (2005, cité par Schmidt et Mitchell 2014) va dans le même sens quand il affirme que « L'humain, quand on parle des droits humains, n'est rien d'autre que celui que l'on rencontre dans une société fondée sur des relations contractuelles, c'est l'humain défini comme un individu isolé, centré sur lui-même, une singularité, un électron libre ; ce n'est pas l'humain comme être social, comme un produit des relations sociales, dont la caractéristique principale est les relations aux autres » (ibid. 2014:57). Parler des droits humains ne dit rien sur les systèmes de régulation, les acteurs et les modes de gouvernance. Or, toute forme de droits est nécessairement édiflée, interprétée et mise en œuvre à travers des arrangements encastés dans un ensemble d'institutions politiques, sociales et économiques. Mais comme le montre de manière éclairante Carroza et Fantini à propos du mouvement italien de l'eau, l'idée d'une ressource (ou ses produits) considérée comme un droit humain et un commun de l'humanité peut guider l'action en l'inscrivant dans un cadre éthique qui transcende toute contingence locale. Cette toile de fond, telle qu'elle est portée par des groupes alter-mondialistes, des ONGs internationales, des défenseurs des peuples indigènes, ..., a permis au mouvement italien de situer initialement ses activités « dans des sphères culturelles et pédagogiques, avec le but de promouvoir 'une nouvelle culture de l'eau' afin de contrer la globalisation néolibérale et la privatisation » (2016:105).

Un certain nombre d'initiatives prises (y compris pas des pouvoirs publics) pour encourager une dé-privatisation des services de l'eau sont inspirées et justifiées par cette argumentation morale. Elle permet au mouvement de défendre une propriété collective de l'eau et une gouvernance publique¹².

3.3. Troisième niveau : les valeurs et ou le commun comme pratique (commoning)

Les deux niveaux précédant d'analyse touche à la question des modalités de l'allocation des ressources, à travers différentes conceptions de la propriété, et à leur finalité (qu'elles soient utilitariste – l'augmentation du bien-être global –, ou alignée sur des principes abstraits et universels de justice sociale). Le troisième concerne les valeurs humaines que la propriété doit encourager et les relations sociales qu'elle reflète et façonne. Comme le soutiennent les partisans de l'école américaine de la progressive property¹³, la propriété implique des valeurs plurielles et incommensurables, qu'elles soient individuelles ou collectives, ou gouvernent les interactions humaines. N'étant pas réductibles à une seule métrique, les choix concernant les dispositions autour de la propriété doivent être constamment discutés et négociés. Comme instrument de poursuite de ces valeurs, la propriété n'est plus centrée sur la relation aux choses mais conçue avant tout comme dispositif du vivre-ensemble. Elle acquiert aussi une dimension territoriale, culturelle et identitaire forte.

Autour de l'alimentaire se construisent des pratiques d'économie sociale qui dépassent la simple vision du consommateur « éthique » comme bras armés de la contestation sociale. Nous observons en effet qu'à partir de ces réseaux se déploient de plus en plus des espaces de solidarité, de mutualisation pour l'accès aux moyens de production, d'intégration de personnes marginalisées ou handicapées, des jardins collectifs, les « jardins interculturels », ... A travers les coopératives, des échanges de savoirs sont stimulés.

On voit aussi de plus en plus souvent des producteurs qui collaborent pour combiner leurs différentes offres à travers des circuits d'écoulement communs. Les associations Terre de Liens en France et Terre-en-vue en Belgique ont mis en place des systèmes originaux d'accès à la terre pour les jeunes agriculteurs bloqués dans leur projet d'installation par l'obstacle considérable d'acquisition de terres. Avec cette diversification des finalités de la production, non réduites à l'accumulation, c'est une diversification des formes de propriété qui est à l'œuvre. La participation citoyenne dans le capital de coopératives agro-alimentaires, motivée par des considérations éthiques prenant le pas sur celle de la rentabilité, connaît un engouement grandissant. Elle permet de sortir de la logique capitaliste du contrôle et du pouvoir par l'investissement. Par ailleurs, en créant des petits « espaces publics de proximité » (Laville 1994, cité par Chanial et Laville 2006), ces expériences contribuent à expérimenter des formes originales de démocratisation de l'économie à travers l'engagement citoyen¹⁴ (voir Lang 2009; Hassanein 2003, qui ont développé le concept de food democracy, ou Hinrichs 2000, qui parle de ré-encastrement du marché dans la société civile, ou Périlleux et Nyssens 2016 à propos des coopératives de financement).

L'accent porté sur l'action et les pratiques de mise en commun avec leurs règles de codécision et coobligation ne doit pas conduire, loin de là, à évacuer les questions de droits, formels et informels, que ce soit aux frontières des communs ou à l'intérieur de ceux-ci. De très nombreuses études sur les pratiques actuelles de commoning soulignent l'importance de barrières tant à l'entrée qu'à la sortie du commun et les rapports de pouvoir au sein de celui-ci qui façonnent les relations de propriété. En tant que dispositifs incluant des régimes particuliers de propriété, les communs peuvent être utilisés pour légitimer des dynamiques d'exclusion fondées sur la territorialité, l'appartenance à un

groupe ethnique, socio-culturel, l'adhésion à une organisation de producteurs (Goodman 2004; Johntson 2008; Allen 1999; Hinrichs 2000, 2003; Rice 2015), ... et donc constituer une source de nouvelles fragmentations sociales.

Cette remarque sur l'importance de ne pas situer le commun « hors de la propriété » n'enlève bien sûr rien au fait que ces pratiques de *commoning*, lorsqu'elles sont sous-tendues par des valeurs de partage, de solidarité, de démocratie locale, cherchent à défendre une conception de la propriété qui n'est plus centrée sur la relation aux choses mais conçue avant tout comme institution du vivre-ensemble.

3.4. Quatrième niveau : le commun comme action politique

La question centrale des communs n'est toutefois pas celle de la seule « intentionnalité » des agents (Coriat 2015). Elle est bien plus celle « du faisceau de droits noué autour de la ressource, de sa gouvernance, et des conditions qui permettent son effectivité ('enforcement') » (Ib. :2, souligné par nous). Les communs, comme tout autre modèle de propriété, ne possèdent pas de performativité naturelle (Blomley 2014). La reconnaissance de l'ancrage territorial des modèles de propriété doit dès lors s'accompagner de l'exigence d'une transformation des cadres institutionnels et constitutionnels qui régissent à une échelle plus globale l'élaboration des relations de propriété. C'est ce que Bailey et Matéi (2013) appellent le « pouvoir constituant » des communs. L'encastrement institutionnel et le changement d'échelle dans les actions constituent le quatrième niveau d'analyse. Les approches juridiques des communs menées en Italie par un groupe de chercheurs-activistes sous la bannière du mouvement « Beni comuni », en particulier autour de l'eau, peuvent être examinées à la lumière de la nécessité d'instances démocratiques supérieures et d'une meilleure reconnaissance institutionnelle et juridiques des communs.

Cet axe « politique » du commun apparaît le moins visible et probablement le plus difficile à construire. Certes, les « réseaux alimentaires civiques » (CFN) constituent des espaces de nouvelles subjectivations, d'apprentissage social et d'élaboration de contre-narratives face aux puissantes dynamiques de commodification. Mais ont-ils le potentiel de transformer la gouvernance globale du food regime, de modifier les rapports de force face au pilotage par les marchés et l'Etat? Les CFN sont fréquemment critiqués pour leur tendance à vouloir rester à la marge, développer une économie résiduelle, cultiver un apolitisme protecteur (Verhaegen 2012). Comme l'écrit Pleyers, « le passage d'une transformation de soi, de conversions individuelles ou d'un changement social dans un groupe limité vers une transformation sociale à plus grande échelle reste souvent un angle mort de cette culture activiste et de ces projets » (2015:7). Les réseaux sont avant tout soucieux de construire et protéger leur identité, de faire germer leur « alternatifité », et donc d'instaurer des barrières de défense face aux pouvoirs institutionnels. Harvey (2003, cité par Blomley 2008) rappelle que la défense des communs peut facilement devenir réactionnaire et particularisé. Une réticence des producteurs et mangeurs à considérer ces réseaux comme une plate-forme politique, à porter des revendications dans les espaces publics, est souvent observée¹⁵. Par ailleurs, comme nous l'avons déjà fait remarquer, le commoning est en lui-même source de nouvelles fragmentations sociales. La limitation de la taille des communautés est aussi généralement considérée comme une condition de préservation des altérités et de pérennisation.

Un virage semble toutefois progressivement s'opérer, car on assiste aujourd'hui clairement à des mouvements de structuration et de réseautage de multiples petites initiatives. Par ailleurs, même si la question de l'indépendance par rapport à toutes formes de pouvoirs publics demeure

une source de tension aux seins des réseaux, des ancrages institutionnels et des formes de reconnaissance officielle voient le jour. On constate que les groupements chapeautés par une structure de coordination commencent non seulement à recevoir des financements publics mais surtout sont de plus en plus associés à l'élaboration de politiques agricoles et de développement rural. A travers cette structuration, on voit aussi se dessiner, à l'échelle régionale, des convergences entre ces groupements de « mangeurs », des organisations paysannes, des initiatives de transition, des associations d'appui à la production et la consommation durable, ... Un peu partout, les circuits courts et les systèmes de paniers de biens alimentaires s'intègrent dans des formes plus larges de plate-formes d'économie collaborative, dans des coopératives « intégrales », à l'échelle de quartiers, de villages ou même de communautés plus étendue. Des formes de collaboration avec les pouvoirs publics et d'autres acteurs des circuits alimentaires pour des projets coordonnés à l'échelle d'une ville ou d'une région, à l'image des Food Councils en Amérique du Nord, voient aussi timidement le jour¹⁶. Elles se traduisent notamment par la construction progressive d'une identité commune et visible autour des valeurs de la souveraineté alimentaire, y compris sur le plan international.

Ces structurations et alliances montrent que les réseaux agro-alimentaires alternatifs ne peuvent plus être considérés comme une vague collection d'acteurs poursuivant chacun leur propre agenda. Elles reflètent une prise de conscience, de la part de ces acteurs, que l'essaimage horizontal des expériences locales de *commoning* ne conduira pas automatiquement à une reconnaissance des valeurs et principes qu'ils défendent. L'idée de commun, avec (et malgré) sa polysémie qui articule une éthique, des valeurs et des règles et modes de gouvernance, peut constituer un étendard mobilisateur et fédérateur pour des luttes politiques,

comme le montrent Carrozza et Fantini (2016) à propos du mouvement Beni comuni autour de l'eau. Il reste néanmoins à analyser et à comprendre comment, dans le cas de l'alimentation, ces pratiques et ces luttes contribuent effectivement à une meilleure institutionnalisation du régime de propriété commune, en particulier dans la sphère juridique (place des communs dans le droit et interprétation du droit).

4. Conclusion

Les «réseaux alimentaires civiques» inventent ou reconstruisent concrètement des modes d'allocation des ressources et de répartition du produit de leur exploitation, de même que des formes originales de gouvernance de ces arrangements, contestant la primauté de l'assignation de droits exclusifs et absolus sur des ressources morcelables au gré de revendications individuelles. Dans ce sens, ils montrent que les communs existent bel et bien et nous invitent à ne pas opposer conceptuellement différents régimes de propriété mais à mettre en lumière leurs emboitements, la complexité et l'instabilité de leurs enchevêtrements.

Les règles sociales qui président à ces modes d'allocation sont en partie déterminées en référence aux intérêts collectifs de la société dans son ensemble. A la protection du pouvoir individuel sur les ressources comme garant de la liberté de chacun et à l'objectif utilitariste de maximisation du bien-être moyen, est opposée une «une finalité de fonction sociale» (Lucarelli, Morand-Deville 2014). Avec l'idée de «bien commun», elle est fondée sur l'inclusion (le droit de ne pas être exclu) et définit un horizon de justice universelle et intergénérationnelle. La Via Campesina et la myriade d'organisations nationales et régionales qui la composent luttent pour que le droit à l'alimentation, le droit d'accès à la terre, à l'eau, aux semences paysannes, à vivre décemment de ses activités agraires, ..., fassent partie de ce bien commun.

Comme pratiques et citoyenneté du quotidien, les CFN donnent du contenu concret à cette abstraction temporelle et spatiale en s'ancrant dans des systèmes physiques, socio-économiques, culturels, ..., territorialisés. C'est l'axe «social» de l'idée de commun qui est plus particulièrement mis en évidence à travers la construction de ces réseaux. Il montre que la conception classique de la propriété comme protection du contrôle individuel sur les ressources ne doit pas constituer la seule base pour résoudre les conflits de propriété et concevoir les institutions de celle-ci (Alexander et al., 2009). La valeur humaine sous-jacente que ces institutions servent et les relations sociales qu'elles reflètent et façonnent doivent être prises en compte. Sous-tendus par des valeurs de partage, de solidarité, de convivialité, de démocratie locale, ces communs-relationnels cherchent à défendre une propriété qui n'est plus centrée sur la relation aux choses mais conçue avant tout comme dispositifs du vivre-ensemble. Ils contribuent par là à renouveler une diversité dans les institutions de marché et à reconstruire une pluralité de l'économie et des instances de participation démocratique.

Au-delà de la diversité des représentations et des mouvements qui les portent, c'est notre vision des rapports de propriété—et des constructions sociales qui en découlent—qui est directement questionnée par l'idée de commun. En révélant l'hégémonie du dogme du droit privé et absolu, en s'interrogeant sur les logiques qui ont conduit à sa performativité, ces différents éclairages visent en premier lieu à souligner la centralité de l'institution de la propriété. Le débat sur les communs permet de mettre en lumière la domination d'une forme de propriété fondée sur une appropriation privative et exclusive des ressources, du travail, des lieux collectifs, des biens publics, de la culture, ..., tournée vers l'individualisme et le fonctionnement des marchés autorégulés. Aujourd'hui, les différentes interprétation de

la propriété s'inscrivant dans la nébuleuse «reclaiming the commons» construisent des visions qui visent à sortir du cadre de la propriété-accaparement pour remodeler le référentiel cognitif, pragmatiques et politique de l'institution de la propriété. Elles nous rappellent que les droits de propriété sont «par nature des droits sociaux qui intègrent comment nous, comme société, choisissons de répondre aux revendications des uns et dénonçons les mêmes revendications à d'autres» (Underkuffler 1990, citée par Blomley 2013:10), et donc éclairent les réalités éthiques qui sous-tendent les délibérations autour de ces droits. Si les débats sur les communs remettent de la diversité et de l'épaisseur dans le concept de propriété, les régimes de propriété commune eux-mêmes contribuent à mettre en lumière les flux des biens et services, les conditions et modalités de leurs usages, la distribution des avantages, et donc à sortir ceux-ci de la boîte noire dans laquelle le modèle de possession absolue et exclusive les maintiennent enfermées.

Toutefois, comme le souligne Blomley (2008) à travers une belle formule, la tragédie des communs est moins ses supposées défaillances que son invisibilité externe. Cette invisibilité est institutionnalisée à travers les cadres légaux, les normes et règles, les dispositifs juridiques, ..., qui gouvernent la société. Or il reste difficile de percevoir comment le foisonnement du commoning alimentaire va pouvoir peser durablement sur le paysage institutionnel. La multiplication des pratiques du commun autour de l'alimentation peuvent-elles montrer qu'une dynamique plus globale de «dé-commodification» est en cours? L'articulation des pratiques locales avec une réinterprétation globale et constituante du sens et de la fonction de la propriété à travers des espaces démocratiques élargis demeure une interrogation majeure sur l'évolution de ces réseaux et le principal défi pour sortir du commun limité à un enfermement dans des micro-systèmes sociaux.

NOTAS

¹ <http://www.thefoodcommons.org>

² C'est-à-dire, si l'on retient la caractérisation proposée par B. Coriat (2015), un système de ressources mises en commun (*common-pool resources*), autour duquel s'élaborent un ensemble de droits et obligations réciproques (déterminant du mode d'accès à la ressource, et les règles de son partage) et un mode de gouvernance légitimé.

³ Goodman et al. (1987) ont introduit le terme d'appropriationisme pour désigner la transformation des processus de production agricole en activités industrielles qui minimisent les contraintes à l'accumulation imposées par les conditions bio-physiques de l'agriculture.

⁴ Interview de Claire Lamine dans la revue Silence, n°357, mai 2008, p. 13.

⁵ Cela apparaît clairement dans les écrits de Bollier pour qui les communs sont *A self-organized system by which communities manage resources (both depletable and or replenishable) with minimal or no reliance on the Market or State* (<http://bollier.org/commons-short-and-sweet>). De même, pour Ristau, *Commoning represents a new way for everyday citizens to make decisions and take action to shape the future of their communities without being locked into the profit-driven mechanics of the market or being solely dependent on government agencies for funding*. [...] *At the heart of this trend are people joining together to become "co-creators" of the world they want to see*" (<http://www.onthecommons.org/work/what-commoning-anyway>).

⁶ Les systèmes de certification participative sont une bonne illustration de cette volonté de sortir d'un système normatif standardisé et « aveugle » au profit de systèmes ancrés dans le vécu des participants et auto-gérés.

⁷ Sur le plan sémantique et symbolique, l'adoption de plus en plus fréquente de terme de « mangeur » en remplacement de celui de consommateur illustre une autre facette de cette aspiration à sortir d'une logique de marché fortement articulée sur la monétisation des biens et services et la mise à distance des différents maillons de la chaîne alimentaire.

⁸ Cas des initiatives autour des « incroyables comestibles ».

⁹ Par exemple, J.L. Vivero Pol (2013) défend l'idée que les biens alimentaires sont « un droit humain fondamental qui doit être garanti à tous ».

¹⁰ Commission spéciale du Ministère italien de la Justice, créée en 2007, qui avait pour tâche de proposer une réforme des articles du Code civil sur la propriété publique.

¹¹ La Via Campesina, considérée par beaucoup comme étant le plus important mouvement transnational au monde, est aujourd'hui composée de près de 150 organisations paysannes membres répartis dans 70 pays.

¹² Dans le sens où elle reste, du moins en partie, aux mains d'autorités publiques.

¹³ Voir notamment Alexander et al. (2009) et Blomley (2014).

¹⁴ On peut par exemple citer l'expérience de la coopérative de production agricole, *Les Compagnons de la Terre*, en région liégeoise, qui a mis en place une procédure de participation à l'élaboration et aux choix des axes stratégiques par tirage au sort d'une fraction des membres de l'assemblée générale. L'adoption de cette procédure a été préalablement soumise au vote des coopérateurs et a été adoptée à l'unanimité pour son intérêt démocratique.

¹⁵ Voir par exemple DeLind and Ferguson (1999) et Flora et Bregendahl. (2012) dans le cas des CSA aux Etats-Unis.

¹⁶ On peut citer l'initiative de Ceinture Aliment-terre en région liégeoise (la CATL). Des projets similaires sont en préparation dans d'autres zones urbaines belges.

REFERÊNCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- ALEXANDER, G. et al., 2009,
A Statement of Progressive Property,
Cornell Law Review, Vol. 94.
- ALLEN, P., 2004,
*Together at the table: Sustainability and
Sustenance in the American Agrifood
System*, The Pennsylvania State Univer-
sity Press, University Park, 260 p.
- ALLAIRE, G., 2013,
*Les communs comme infrastructure ins-
titutionnelle de l'économie marchande*,
Revue de la Régulation, 14/2ème trimestre.
- ALLAIRE, G., 2014,
Gestion des ressources naturelles et in-
tellectuelles Les « communs » : une autre
forme de gouvernance possible !, *La
Mission d'animation Agrobiosciences*
[[http://www.agrobiosciences.org/article.
php?id_article=3876#.WFV2EjEizv8](http://www.agrobiosciences.org/article.php?id_article=3876#.WFV2EjEizv8)]
- BAILEY, S., MATTEI, U., 2013,
*Social Movements as Constituent Power:
The Italian Struggle for the Commons*,
Indiana Journal of Global Legal Studies,
Vol. 20 (2), pp. 965-1013.
- BARON, J.B., 2014,
*Rescuing the Bundle-of-Rights Meta-
phor in Property Law*, *University of Cin-
cinnati Law Review*, 82, pp. 57-101.
- BLOMLEY, N., 2008,
*Enclosure, Common Right and the Pro-
perty of the Poor*, *Social & Legal Studies*,
Vol. 17(3), pp. 311-331.
- BLOMLEY, N. , 2014,
Performing Property: Making the World,
Paper presented at the annual meeting
of the The Law and Society Association,
Hilton Hawaiian Village Resort, Honolu-
lu, HI, Jun 03, 2012
[[http://citation.allacademic.com/meta/
p557240_index.html](http://citation.allacademic.com/meta/p557240_index.html)]
- BOLLIER, D., 2014,
*Regional Food Commons as a Systemic
Answer*, [[http://bollier.org/blog/regional-
food-commons-systemic-answer](http://bollier.org/blog/regional-food-commons-systemic-answer)].
- CARROZZA, C. and FANTINI, E., 2016,
*The Italian water movement and the po-
litics of the commons*, *Water Alterna-
tives*, Vol. 9(1), pp. 99-119.
- CHANIAL, P. et LAVILLE, J.-L., 2006,
Associationnisme, dans Laville J.-L. & A.
D. Cattani (dir.), *Dictionnaire de l'autre
économie*, Paris, Éditions Gallimard.
- CORIAT, B., 2015,
*Qu'est ce qu'un commun? Quelles pers-
pectives le mouvement des communs
ouvre-t-il à l'alternative sociale?, Les
Possibles*, n° 05 , 5 p.
- CRETOIS, P., 2012,
*L'émergence de la notion contemporaine
de propriété dans la deuxième moitié
du XVIIIème siècle*, Thèse de doctorat
en philosophie, Université Lumière
Lyon 2, 400 p.

- DARDOT, P., LAVAL, Ch., 2014, *Commun. Essai sur la révolution du XXI^e siècle*, Paris: La découverte, 600 p.
- DELIND, L.B., FERGUSON, A.E., 1999, *Is this a women's movement? The relationship of gender to community-supported agriculture in Michigan*, *Human Organization*, 58(2), pp. 190–200.
- DE MUNCK, J., 2011, *Alterconsommation: la reconfiguration d'un critique*, in PLEYERS, Geoffrey (sous la dir.), *La consommation critique. Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, Paris: Desclée de Brouwer, pp. 283-308.
- DUBUISSON-QUELLIER, S., LAMINE, C., 2003, *L'action sur les marchés comme répertoire pour l'action politique. Conditions et limites de l'engagement des consommateurs*, Colloque *Les mobilisations altermondialistes*, GERMM, Paris, 14 p.
- Economics and the Common(s): From Seed Form to Core Paradigm, Berlin, Germany: Heinrich Böll Foundation, May 24, 2013.
- FLORA, C.B., BREGENDAHL, C., 2012, *Collaborative community supported agriculture: Balancing community capitals for producers and consumers*, *International Journal of Sociology of Agriculture and Food* 19(3): 329–346.
- GOODMAN, D., 2004, *Rural Europe Redux? Reflections on Alternative Agro-Food Networks and Paradigm Change*, *Sociologia Ruralis*, Vol. 44, Number 1, January 2004, pp. 3-16.
- GOODMAN, D. et al. 1987, *From Farming to Biotechnology. A theory of Agro-Industrial Development*, Oxford: Blackwell.
- HINRICHS, C., 2000, *Embeddedness and local food systems: notes on two types of direct agricultural market*, *Journal of Rural Studies*, 16, pp. 295-303.,
- HINRICHS, C., 2003, *The practice and politics of food system localization*, *Journal of Rural Studies*, Vol. 19, pp. 33-45.
- JEFFREY, A., MCFARLANE, C., VASUDEVAN, A., 2012, *Rethinking Enclosure: Space, Subjectivity and the Commons*, *Antipode*, Vol. 44 (4), pp 1247–1267.
- JOHNSTON, 2008, *Counterhegemony or Bourgeois Piggyery? Food Politics and the Case of FoodShare* in Wright, W., Middendorf, G. (Ed.), *The Fight Over Food: Producers, Consumers, and Activists Challenge the Global Food System*, Rural Sociological Society's Rural Studies Series and Pennsylvania State Press, pp. 93-120.

- GOODMAN, D., SORJ, B.,
WILKINSON, J., 1988,
From Farming to Biotechnology: A Theory of Agro-Industrial Development, Oxford: Basil Blackwell.
- GRAEBER, D., 2014,
Des fins du capitalisme. Possibilités I, Paris :Payot & Rivage, 366 p.
- LAVILLE, J.-L., 2010,
Politique de l'association, Paris : Editions du Seuil, 359 p.
- LUCARELLI, A., MORAND-DEVILLE, J.,
Biens communs et fonction sociale de la propriété, Le rôle des collectivités locales, *Revue du MAUSS permanente*, 23 avril 2014 [en ligne].<http://www.journaldumauss.net/?Biens-communs-et-fonction-sociale-1118>
- MATTÉI, H., 2011,
L'Etat, le marché et quelques questions préliminaires à propos du commun, [<http://dupublicaucommun.blogspot.com/2011/03/contribution-dugo-mattei-pour-le-seance.html>]
- MATTÉI, H., 2013,
Protecting the Commons: Water, Culture, and Nature: The Commons Movement in the Italian Struggle against Neoliberal Governance, *The South Atlantic Quarterly*, 112:1, pp. 366-376.
- MATTÉI, H., 2014,
La lutte pour les « biens communs » en Italie. Bilan et perspectives, [<http://www.raison-publique.fr/article683.html>]
- MACPHERSON, C. B., 1962,
The Political Theory of Possessive Individualism. Hobbes to Locke. Oxford: Oxford University Press.
- MCMICHAEL, Ph., 2012,
Development and Social Change: A Global Perspective, Thousand Oaks, California : SAGE Publications, Inc.
- NAPOLI, P., 2014,
Indisponibilité, service public, usage. Trois concepts fondamentaux pour le « commun » et les « biens communs », *Tracés* 2/2014 (n° 27), p. 211-233.
- PEDERSEN, J.M., 2010,
Chapter 2. Properties of Property: A Jurisprudential Analysis, *The Commoner*, 14, winter 2010 [<http://www.commoner.org.uk>]
- PERILLEUX, A., NYSSSENS, M., 2016,
Understanding Cooperative Finance as a New Common, *IRES*, Louvain-la-Neuve, Discussion paper 2016-2, 32 p.
- PLEYERS, G., 2015,
L'alimentation locale, un mouvement en transition, In: J. Faniel, C. Gobin et D. Paternotte, *Contester en Belgique*, Louvain-la-Neuve :Academia.
- RENTING, H., SCHERMER, M.,
ROSSI, A., 2012,
Building Food Democracy: Exploring Civic Food Networks and Newly Emerging Forms of Food Citizenship, *International Journal of Sociology of Agriculture & Food*, 19 (3), pp. 289-307.

- RICE, J. S., 2015,
Privilege and exclusion at the farmers market: findings from a survey of shoppers, *Agriculture and Human Values*, 32, pp. 21–29.
- RIFKIN, J., 2005,
L'âge de l'accès, Paris: La découverte, 396 p.
- ROCHFELD, J., 2009,
Entre propriété et accès: la résurgence du commun (bien commun, patrimoine commun, droit à l'accès), in F. Bellivier, C. Noiville (dir.), *La bio-équité*, Paris: Autrement, pp. 69-88.
- ROSE, C. M., 1986,
The Comedy of the Commons: Commerce, Custom, and Inherently Public Property, *Faculty Scholarship Series*, Paper 1828.
- SCHMIDT et MITCHELL, 2014 ,
Property and the Right to Water: Toward a Non-Liberal Commons, *Review of Radical Political Economics*, Vol. 46(1), pp. 54–69.
- SPECTOR, C., 2008,
Variations de la propriété: Montesquieu contre l'individualisme possessif », dans *Inventions et critiques du libéralisme. Le pouvoir, la personne, la propriété*, B. Bachofen éd., Lyon, ENS éditions, collection «Theoria », 2008, p. 95-116.
- TRAUGER, A., 2014,
Toward a political geography of food sovereignty: transforming territory, exchange and power in the liberal sovereign state, *The Journal of Peasant Studies*, 41 (6), pp. 1131-1152
- VERHAEGEN, E., 2012,
Les paysanneries et territoires ruraux face à la globalisation: les limites de l'approche par les régimes agro-alimentaires, thèse de doctorat, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 411 p.
- VERHAEGEN, 2012,
Les niches agroalimentaires: entre illusion et enfermement, in Vandam, D et al. (ed.), *Agroécologie, entre pratiques et sciences sociales*, Dijon: Educagri, pp. 249-264.
- VERHAEGEN, E., 2015,
La forge conceptuelle. Le 'commun' comme réinterprétation de la propriété, *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 46-2, pp. 111-131.
- VIVERO Pol, J.L., 2013,
Food as a commons: reframing the narrative of the food system.
SSRN working paper.

Communs culturels, espaces publics alternatifs et économie solidaire. Revisiter Polanyi au prisme des institutions culturelles citoyennes

Maité Juan

Maité Juan (Lise, CNAM)

Maité JUAN est doctorante en sociologie au LISE (CNAM-PARIS) sous la direction de Jean-Louis Laville (LISE, CNAM) et de Loïc Blondiaux (CESSP, Paris Sorbonne 1) et bénéficie d'une allocation docto-

rale DIM IS2-IT de la région Ile-de-France. Son travail de thèse analyse de quelle manière des expérimentations culturelles citoyennes peuvent constituer des espaces publics autonomes reconfigurant les rapports entre

culture, économie et démocratie. Elle s'intéresse tout particulièrement à l'articulation entre pluralisme économique et pluralisme politique.
[**maitejuan1@hotmail.fr**](mailto:maitejuan1@hotmail.fr)

MOTS-CLÉS

GESTION COMMUNAUTAIRE
ÉCONOMIE SOLIDAIRE
PLURALISME
ESPACE PUBLIC
CO-CONSTRUCTION

KEY WORD

COMMUNAL GOVERNANCE
SOLIDARITY ECONOMY
PLURALISM
PUBLIC SPACE
CO-CONSTRUCION

RÉSUMÉS

Dans un contexte de crise du système représentatif traditionnel, de tournant néo-libéral des politiques publiques et de marchandisation des différentes sphères de la vie sociale, cet article propose d'étudier comment une initiative culturelle citoyenne, *l'Ateneo Popular Nou Barris* à Barcelone, s'organisant à travers le modèle de la gestion communautaire, peut contribuer à la reconfiguration de l'action publique. Nous proposons d'étudier, dans un premier temps, de quelle manière ce modèle de gestion communautaire s'inscrit dans la tradition associationniste des *Ateneos Populares* et dans la lignée des « mouvements sociaux urbains ». Nous montrerons de quelle façon le caractère subversif de ce contre-pouvoir autonome s'est reconfiguré au fil de la construction d'une « coresponsabilité » avec le cadre pouvoir municipal, ayant permis de générer une innovation institutionnelle dans la perspective des communs. Dans un deuxième temps, nous analyserons plus précisément le mode de gouvernance participative de ce commun culturel, en éclairant son lien étroit avec les valeurs et pratiques de l'économie sociale et solidaire, articulant un projet politique émancipateur et une démocratisation économique.

ABSTRACT

In a context of crisis of traditional representative system, of neo-liberal turn of public policies and of commodification of the different spheres of social life, this paper proposes to study how a citizen cultural initiative, the *Ateneo Popular Nou Barris*, organized through a communal governance, can constitute a lever of democratic reinvention of public policies. The paper will underline, first, how this model of communal governance emerged from the associationist tradition of *Ateneos Populares* and from an urban social movement. We will show that the subversive aspect of this counter-power evolved towards the construction on a coresponsibility with public policies, leading to an institutional innovation in the perspective of the commons. Secondly, the paper will analyze more precisely the participative governance of this cultural common, by underlining the close link to the values and practices of social and solidarity economy, articulating an emancipatory political project and an economic democratization..

Introduction

Cette communication propose d'analyser comment une initiative culturelle citoyenne, l'Ateneo Popular Nou Barris à Barcelone, s'organisant à travers le modèle sociopolitique de la gestion communautaire, peut contribuer à la reconfiguration de l'action publique.

L'Ateneo Popular Nou Barris est un équipement culturel public de cirque social issu d'une mobilisation collective des habitants du district de Nou Barris pour transformer une usine d'asphalte en centre culturel autogéré en 1977. Ce mouvement de réappropriation citoyenne émerge face au manque d'infrastructures, de services et d'équipements publics au sein de district le plus paupérisé de la ville. Géré de manière collective par l'association Bido, la gouvernance est décentralisée à travers 5 commissions (artistique, formation en cirque social, programmation, technique, gestion). Remettant en cause les modes traditionnels de la propriété privée capitaliste et de la propriété publique (Nyssens, Petrella, 2015), l'Ateneo Popular défend un projet original articulant le pluralisme culturel, visant à placer la solidarité, la coopération et la participation citoyenne au cœur de la production culturelle, le pluralisme politique, fondé sur la reconnaissance de la diversité des espaces publics, et la pluralisation des principes économiques, induisant une réinscription de l'économie dans les relations sociales (Laville, Salmon, 2015).

Karl Polanyi a mis l'accent sur les périls de l'économie de marché en montrant comment le passage des marchés régulés aux marchés autorégulateurs induit un encastrement des relations sociales dans le système économique (Polanyi, 1893). L'Ateneo Popular émerge et se développe en réaction aux dynamiques de marchandisation de la vie sociale et tend à inscrire la production et la distribution des biens culturels dans des normes démocratiques. Notre visée est d'élargir la problématique polanyienne en pensant l'imbrication des sphères culturelle, économique et politique comme vecteur d'émancipation.

Nous proposons d'étudier, dans un premier temps, de quelle manière ce modèle de gestion communautaire s'inscrit dans la tradition associationniste des *Ateneos Populares* et dans la lignée des «mouvements sociaux urbains» (Castells, 1983). Nous montrerons de quelle façon le caractère subversif de ce contre-pouvoir autonome se reconfigure au fil de la construction d'une «coresponsabilité» avec le cadre institutionnel.

Dans un deuxième temps, nous analyserons plus précisément le mode de gouvernance participative, en montrant comment la structure décentralisée de ce commun culturel permet une distribution des pouvoirs et des compétences rendant possible une construction collective des normes de gouvernement et de quelle manière cette gouvernance collective s'appuie sur une pluralisation des ressources économiques.

1. Le modèle socio-politique de gestion communautaire : du contre-public subalterne à l'institutionnalisation d'un public critique ?

1.1. Une genèse à la croisée de l'héritage des *Ateneos Populares* et des mouvements sociaux urbains

Dans les années 70, une usine d'asphalte s'installe près des habitations du quartier de Trinitat Nova à Nou Barris pour goudronner les rues. Les habitants rejetèrent cette usine pour des raisons d'ordre sanitaire et social. Les associations de quartier, revendiquant des équipements publics et non des unités de production, lancèrent une campagne de protestation contre l'usine en 1975. Un collectif d'une centaine d'habitants occupa le bâtiment en 1977 dans le but de créer un centre culturel autogéré, dans la lignée des *Ateneos populares* du 19e et 20e siècles. L'occupation illégale de l'usine dure dix ans, période pendant laquelle le

projet culturel fonctionne de manière autogérée sans formalisation ni reconnaissance institutionnelle. En 1985, l'association Bido de Nou Barris, composée des habitants du district, naît officiellement pour gérer l'Ateneo Popular, devenu un équipement public. Une phase d'arrimage au cadre institutionnel succède donc à la phase de lutte sociale. Cependant, il s'agit là d'une innovation sociale puisque l'Ateneo Popular est le premier équipement public de la ville à être géré de manière autonome par les habitants. Les années 1997-2001 coïncident avec l'élaboration de l'architecture professionnelle de l'équipement et la création de passerelles entre l'équipement et les pouvoirs publics, induisant une relation de co-responsabilisation. Les années 2001-2013 sont marquées par la consolidation du mouvement de professionnalisation et par un processus de relative institutionnalisation qui n'empêche pas l'Ateneo Popular d'être un foyer de revendication et d'innovation.

L'Ateneo Popular revendique sa filiation avec les *Ateneos populares* anarchistes et socialistes qui articulaient étroitement associationnisme ouvrier et culture au 19^e et 20^e siècles en Espagne (Barbosa Llescas, 2010). Les *Ateneos populares* qui prolifèrent à partir des années 1860-80 puis sous la seconde république espagnole (1931-39), sont impulsés à la fois par le mouvement ouvrier, les anarchistes et les républicains progressistes en réaction au modèle de l'Ateneo promu par la minorité bourgeoise libérale au pouvoir et afin de pallier au manque de structures culturelles pour les classes travailleuses.

Tandis que les années 1840 marquent l'essor du socialisme utopique et de la pensée républicaine en Espagne, les classes ouvrières effectuent leur apprentissage politique, culturel et social à travers un associationnisme populaire dynamique (Barbosa Llescas, 2010). La forme de l'Ateneo Popular est réappropriée dans une dynamique de résistance et investie d'une mission : l'émancipation ouvrière.

Les années 1868-1874 marquent l'éclosion de la sociabilité associative et l'orientation du syndicalisme ouvrier vers des positions anarchistes, notamment en Catalogne et en Andalousie. Canalisant l'alternative culturelle, éducative et politique et constituant des creusets d'intégration sociale, les *Ateneos Populares* deviennent des lieux d'éducation, de sociabilité et de politisation. Véritables «centres polyfonctionnels» (Navarro Navarro, 2005), visant à la fois l'égalisation des conditions sociales, l'horizontalité démocratique dans la prise de décision et la construction d'une pensée critique, ces espaces socio-culturels organisent des formations collectives, des conférences, des ateliers littéraires et artistiques, développent un réseau de bibliothèques populaires. Les dénominateurs communs des *Ateneos Populares* du 19^e siècle étaient leur caractéristiques «interclasses, progressistes, républicaines, socialistes, laïques, anticléricales» (Ibid., p.67). C'est ce modèle associatif de l'*Ateneo Popular* comme centre de diffusion culturelle et de formation politique des catégories populaires qui se consolide avant la guerre civile. La dictature franquiste des années 1939-1955 donne un coup d'arrêt à cette effervescence associationniste et autogestionnaire. L'*Ateneo Popular Nou Barris* est l'un des premiers *Ateneos Populares* à être créé au début de la Transition démocratique (1975-1982) afin de récupérer cette forme associationniste.

Cette réappropriation collective de l'héritage des *Ateneos Populares* s'est également inscrite dans le cadre des «*movimientos sociales urbanos*» des années 70 (Castells, 1983) qui luttèrent pour l'amélioration des conditions de vie à travers notamment l'obtention d'équipement publics. Ces mouvements sociaux urbains, dont les protagonistes furent les associations locales, se caractérisaient par une mobilisation de quartier, une dimension interclassiste intégrant une pluralité de catégories sociales (ouvriers, commerçants, professeurs, professionnels du secteur public ou

privé), une faible spécialisation des rôles induite par une organisation horizontale et décentralisée, et enfin l'assemblisme (Perez Quintana, Sanchez Leon, 2008)

Cette brève mise en perspective historique nous permet de mieux saisir les caractéristiques du modèle de gouvernance collective. L'Ateneo Popular a, en effet, enrichi et reformulé ces héritages pluriels en développant un modèle de gestion communautaire fondé sur la démocratisation économique : la culture comme commun et droit collectif s'articule à une innovation socioéconomique, plaçant la réciprocité au cœur de l'action collective.

1.2. Le modèle de gestion communautaire : l'impulsion réciprocaire au cœur de l'expérimentation démocratique

L'émergence de l'Ateneo Popular Nou Barris se fonde sur la visée d'une production et distribution des biens culturels soumis à l'arbitrage démocratique. La conception de l'activité économique à partir d'une impulsion réciprocaire, et non d'une rationalité instrumentale, permet d'impulser une construction conjointe de l'offre et de la demande (Laville, 2007). Les communs peuvent être définis à l'aune de trois critères : une ressource, une répartition des droits et des obligations autour de cette ressource et des règles de gouvernance pour la gérer (Coriat, 2015). Le cas de l'Ateneo Popular nous permet de questionner la distinction effectuée par Ostrom entre les deux niveaux de droits, opérationnel et de choix collectifs, et d'enrichir sa caractérisation des 4 types de détenteurs de droits de propriété (Orsi, 2014). Si l'on conçoit, à la suite d'Ostrom, la propriété commune comme un « faisceau de droits distribués » (Coriat, 2015), dans quelle mesure le modèle de gouvernance collective garantit-il un accès partagé et une gestion commune du bien culturel ?

La propriété partagée ou collective du bien et service culturel se manifeste par la décomposition du droit de

propriété en une pluralité de droits de gouvernance détenus par les différentes parties-prenantes : droit d'accès (consommation), de participation à la gestion, à la création, à la programmation, à la diffusion. Les statuts de Bido, l'association gérant l'Ateneo Popular, distinguent les « membres actifs » des « membres collaborateurs », dont l'implication est plus ponctuelle mais leur accordent les mêmes droits. En effet, tous les membres de Bido peuvent faire partie de la commission de gestion après élection en assemblée générale, le droit de faire partie de n'importe quelle autre commission (formation, artistique, programmation, communication, technique), le droit de vote en assemblée générale, la possibilité d'être des forces de propositions auprès de la commission de gestion ou de l'assemblée concernant les orientations stratégiques. Même si elle tend à être égalitaire, la gouvernance du commun culturel n'est pas exempte de hiérarchie : la commission de gestion traite des décisions plus institutionnelles et globales tandis que les 4 commissions centrales concernent les règles et décisions davantage opérationnelles. Cependant, tous les membres de l'association ont potentiellement le même pouvoir de décision puisqu'ils ont la capacité de s'investir dans toutes les instances de gouvernance. De même, les droits de propriété sont caractérisés par une certaine labilité et interchangeabilité selon que les parties-prenantes accèdent à différents statuts ou rôles au cours de leur trajectoire au sein de l'Ateneo Popular. La rotation des rôles et la porosité des statuts sont des dimensions marquantes de cette initiative citoyenne, des bénévoles ou usagers pouvant accéder au statut de professionnel ou de président de l'association.

Dans un article intitulé « La gestion communautaire dans l'économie sociale et solidaire »¹ co-écrit par Judit Font, Helena Ojeda et Xavier Urbano, faisant partie respectivement de l'Ateneo Popular Nou Barris, du Casal de Barri de Prosperitat et de l'Ateneo Popular Coma Cros de Salt,

trois équipement se revendiquant de la gestion communautaire à Nou Barris, apparaissent les lignes directrices de ce modèle et son rapport aux institutions. La proposition politique de la gestion communautaire *« part du présupposé que les équipements et services sont des biens communs de la population, et non des ressources de l'administration (...) Par conséquent, la société a le droit et la responsabilité de participer à la gestion de ces ressources et services qui l'affectent dans son quotidien. Si on conçoit qu'un équipement municipal est géré par une entité (ou un ensemble d'entités) enracinées dans le territoire, la tâche de l'administration devrait être de faciliter cette gestion, dans une logique d'accompagnement (...) ce sont les populations auto-organisées qui ont la centralité, qui ont toute la responsabilité de la gestion, se mettant d'accord sur les normes du projet. »* De fait, ce modèle n'évacue pas les institutions mais reconfigure leur rôle, qui n'est plus structurant mais facilitateur.

La récupération par la communauté territoriale auto-organisée de la gestion d'un équipement public s'inscrit dans la perspective de l'économie sociale et solidaire, *« plaçant au centre le bien-être des personnes et non la maximisation des bénéfices et considérant que les processus de production, de distribution, de consommation et de financement doivent bénéficier à la communauté, en socialisant sa propriété »*. De fait, la gestion communautaire renvoie à *« la constante définition des nécessités collectives »*. La « gestion citoyenne » est donc définie comme l'accord juridique entre une entité et l'institution qui permet à l'entité de gérer un service ou une ressource publique tandis que la « gestion communautaire » se comprend comme la volonté de gérer ces services et ressources à partir de valeurs et pratiques de l'économie sociale et solidaire.

Le potentiel émancipateur de l'Ateneo Popular en tant que « contre-public subalterne » (Fraser, 2011) résidait bien dans sa double nature, à la fois espace de repli contestataire

des groupes sociaux subordonnés et base de diffusion d'un contre-discours vers des arènes publiques plus larges. De fait, l'Ateneo Popular s'est construit comme une arène d'autodétermination collective répondant à un besoin social territorialisé dans un ensemble de quartiers dépourvus de tout équipement culturel. Force de contestation, il a également constitué une force d'innovation culturelle, sociale et politique.

1.3. Innovation institutionnelle et régime de propriété hybride : la construction politique du commun culturel

L'Ateneo Popular a joué un rôle clé au sein de la *Plataforma de gestion ciudadana*, un réseau né en 2011 et regroupant 18 entités citoyennes à l'échelle de Barcelone afin de faire évoluer les modes de régulation publique en obtenant un cadre normatif spécifique pour la gestion citoyenne.

Sous le gouvernement de Xavier Trias (maire de Barcelone de 2011 à 2015), les relations avec la municipalité prenaient la forme d'un contrat de service de trois ans, renouvelable un an, par lequel la municipalité publiait une offre publique de gestion. Ce mode de régulation relevait de la régulation concurrentielle : en mettant en compétition les associations et les entreprises, il génère un isomorphisme marchand en faisant glisser les associations vers le modèle privé (Laville, Sainsaulieu, 2013). La *Plataforma de gestion ciudadana* a publié en 2012 un Manifeste adressé au gouvernement de Trias afin de marquer son opposition à ce mode de régulation publique. Au terme de négociations qui avaient débuté sous le gouvernement de Trias, la *Plataforma de gestion ciudadana* a obtenu en 2015 une régulation conventionnée de type « gestion citoyenne », d'une durée de 10 ans. La nouvelle équipe municipale menée par Ada Colau a, dès son arrivée au pouvoir en Juin 2015, accepté les propositions de la *Plataforma de gestion ciudadana*. La régulation conventionnée, en s'inscrivant dans une perspective

de co-construction des politiques publiques (Vaillancourt, 2009), permet de générer des formes innovantes dans les dispositifs institutionnels. De fait, à travers l'intégration à cet « espace public intermédiaire », l'Ateneo Popular a pu défendre et faire valoir ce régime de propriété hybride, imbriquant une propriété publique et une propriété commune.

La crise de légitimité des institutions représentatives en Espagne, et plus largement, la crise sociale, évolue vers la nécessité d'une refonte du système démocratique lui-même qui n'apparaît plus capable de répondre aux besoins collectifs (Subirats, Blanco, 2013). Les nouveaux mouvements sociaux tels que le 15M ou la PAH (Plateforme des Affectés par l'Hypothèque), mais également des initiatives citoyennes, en tant qu'expérimentations démocratiques générant des innovations sociales, favorisent l'émergence d'un nouveau paradigme institutionnel en lien avec la perspective des communs. Cette situation explique le succès aux élections municipales de 2015 du mouvement *Barcelona en Comu*, appartenant à la même mouvance que *Podemos* et prétendant impulser une « rébellion démocratique » notamment par le renforcement des espaces d'auto-organisation citoyenne et par la promotion des initiatives d'économie sociale et solidaire.

Le changement d'échelle de l'économie sociale et solidaire se manifeste notamment par la création d'un commissariat pour la promotion de l'économie solidaire et par l'acceptation par la mairie de Barcelone des « 14 mesures pour la démocratie économique municipale » rédigées en Mai 2015 par le réseau d'économie solidaire de Catalogne (XES) pour créer un réseau de municipalités engagées dans la démocratisation économique. Ce réseau a également mis en avant un manifeste pour l'élaboration d'une nouvelle loi de l'économie sociale et solidaire en Septembre 2015 et est chargé d'impulser la proposition de loi sur l'Économie sociale et solidaire, suite au vote d'une résolution du

parlement catalan datée du 27 septembre 2013, obligeant le gouvernement à élaborer une loi de l'économie sociale et solidaire. Dans le champ strictement culturel, la municipalité s'engage à encourager une gestion « publique-communautaire » des équipements culturels sur le modèle de l'Ateneo Popular Nou Barris, et à impulser la démocratisation des grandes institutions culturelles. Ainsi, le contexte institutionnel semble propice à l'invention de nouvelles modalités d'articulation de la société civile et de l'action publique.

2. La gouvernance participative comme levier de la production collective de normes

2.1. Une structure organisationnelle décentralisée favorisant la distribution des pouvoirs et des compétences

L'Ateneo Popular Nou Barris se structure en trois niveaux de commissions : les commissions principales sont celles de formation en cirque social, production artistique, programmation, communication, technique et la commission de gestion tandis que des sous-commissions concernant des projets précis à l'intérieur des commissions principales. Enfin, des groupes de travail ponctuels s'ajoutent aux deux dispositifs permanents. Ces commissions et groupes de travail sont les espaces principaux de participation, de prise de décision et d'apprentissage collectif. Ce sont des dispositifs participatifs intergénérationnels qui réunissent les différentes parties-prenantes sur une base égalitaire : bénévoles, professionnels, usagers peuvent participer au processus décisionnel et être acteurs du projet commun. Chaque commission est composée de 15 à 25 personnes en moyenne et est animée par un professionnel qui reste sur le même pied d'égalité que les bénévoles ou usagers concernant la prise de parole et la liberté de faire des propositions pour perfectionner le fonctionnement de l'Ateneo Popular.

L'assemblée vient compléter la structure décentralisée des commissions. Cette assemblée fonctionne sur le principe du consensus et non sur celui du vote majoritaire, afin d'être conforme à l'objectif de construction collective des décisions. La coordinatrice de l'équipe technique de l'Ateneo Popular souligne: *Le vote implique toujours que les uns gagnent et les autres perdent, le consensus penche plus du côté « tous gagnent », mais c'est plus lent parce que ça implique de travailler avec une logique de processus, ça implique que la décision finale puisse satisfaire le plus grand nombre de personnes possible et que ce soit une décision véritablement commune, pour laquelle il y a aura eu plus d'options et plus de formules travaillées, pas selon la logique « A ou B », mais qui vise à réfléchir à comment construire des propositions et à travers cette construction, on passe par de petits consensus partiels pour aboutir à la décision finale, voilà ça implique de se concentrer sur le processus et pas seulement sur le résultat ».*

La commission de gestion est l'organe de gouvernement et de représentation politique principal, doté des responsabilités plutôt caractéristiques d'un CA. Selon les statuts, les membres élus de cette commission ne doivent pas être des personnes rémunérées et exercent leurs tâches pour une durée de deux ans, renouvelable après réélection en Assemblée générale. Formée pour des raisons légales d'un noyau officiel de 3 personnes dont un président et un trésorier, elle est composée en réalité de 8 personnes bénévoles, pouvant inclure des professionnels mais dont la participation se fait de manière bénévole. Afin de perfectionner la dimension représentative de cet organe, la commission de gestion se décompose depuis 2015 en deux espaces, une commission technique de suivi et une commission élargie touchant aux problématiques plus politiques et institutionnelles. Ces deux espaces comprennent à la fois des bénévoles et des professionnels, ces derniers ne devant pas représenter

plus de 40% de la composition de la commission afin de limiter leur poids dans la prise de décision.

Une des démarches emblématiques de questionnement et de refonte collective du fonctionnement organisationnel de l'Ateneo Popular, impliquant l'ensemble des parties-prenantes, fut le processus « *Repensem Ateneu* » mené en 2013 et 2014. Ce travail a débouché sur l'élaboration d'un plan stratégique adopté en assemblée fin 2014 pour accroître et perfectionner le pouvoir de décision des commissions. Cette nouvelle configuration est conçue non « *comme un dogme, mais comme un levier qui doit s'adapter au fur et à mesure que les nécessités et les périodes changent* ».

2.2. Imbrication des savoirs, porosité des statuts et responsabilité collective

Une des dimensions centrales de la gouvernance collective est la relation entre professionnels, bénévoles et usagers. L'analyse des modalités de participation et des relations entre les différentes parties-prenantes internes permet de révéler le degré de bureaucratisation ou de démocratisation de la dynamique collective. En outre, la force ou la faiblesse de l'implication bénévole révèle le degré d'encastrement social et d'engagement collectif au sein des initiatives citoyennes (Laville, Sainsaulieu, 2013). L'observation de la dimension organisationnelle de l'Ateneo Popular laisse apparaître une porosité des statuts professionnels, bénévoles et usagers ainsi qu'une culture de rotation régulière des salariés. Bido, l'association gérant l'Ateneo Popular, compte une centaine d'adhérents mais la majorité des personnes très actives dans le fonctionnement de l'Ateneo Popular (130-40 personnes) sont des bénévoles et des professionnels. Beaucoup de bénévoles sont ainsi impliqués avec les professionnels dans les commissions et sont des forces de proposition pour le projet.

Le fort militantisme des professionnels est un des facteurs réduisant le risque d'une prédominance de l'expertise

sur l'engagement. L'équipe de professionnels est chargée de dynamiser, coordonner, accompagner et faciliter le travail des commissions, une de leur tâches les plus importante étant d'assurer que l'information circule entre les différents groupes sociaux et domaines d'action de l'Ateneo Popular. Décrivant les différentes dimensions de son travail de coordination au sein de l'Ateneo Popular, une des professionnels souligne que c'est « *porter les valeurs du communautaire dans toutes les aires du projet et pour cela, ca signifie que beaucoup de décisions que je pourrais prendre seule, au sein d'une structure verticale, ici se distribuent dans le collectif, et il faut savoir faire cet exercice d'horizontalité* ». Elle souligne également que l'aspect relationnel de son travail signifie que « *dans un projet communautaire, nous ne sommes pas seulement des professionnels, parce que nous participons aux activités et propositions que nous organisons, c'est pour ca que je suis bénévole dans certaines activités sans considérer ca comme du travail.* » La majorité des professionnels ont été bénévoles ou usagers, ce qui leur confère à la fois une vision plus globale et une confiance de la part des autres parties-prenantes.

En outre, un accord tacite régit la professionnalité au sein de l'Ateneo Popular puisque tous les professionnels restent à leur poste pour une durée de cinq à sept ans environ avant de redevenir bénévoles, ce qui permet de garantir un renouvellement des équipes et d'éviter toute appropriation d'ordre statutaire. Cette culture collective du renouvellement est également liée à l'investissement bénévole des professionnels, induisant une charge de travail particulièrement lourde. Même si l'usure professionnelle est un facteur explicatif, les entretiens menés auprès des salariés confirment que cette culture du roulement comme moyen de maintenir les dynamiques de participation, d'innovation et d'ouverture à de nouvelles forces vives imprègne les comportements professionnels.

La base bénévole de l'Ateneo Popular est importante : 130 bénévoles s'impliquent activement dans le fonctionnement de l'Ateneo Popular, au sein d'un groupe plus large, *Comunitat Ateneo* qui réunit environ 300 personnes plus ou moins actives. En nous appuyant sur la typologie des modes d'engagements bénévoles élaborée par Laville et Sainsaulieu (2013) nous pouvons souligner que l'un des traits saillants de l'Ateneo Popular est la prédominance de l'implication des habitants-usagers en tant que bénévoles ou professionnels, qui mettent ainsi en avant une « expertise d'usage », et le militantisme des bénévoles et professionnels qui s'impliquent dans des activités de revendication. L'apport gestionnaire des bénévoles résulte d'une trajectoire transversale au sein de l'Ateneo Popular, durant laquelle le bénévole est passé par plusieurs commissions, a acquis une très bonne connaissance des problématiques, réseaux du territoire et des différentes parties-prenantes. La mobilisation des compétences du bénévole au sein de la commission de gestion n'obéit pas alors à une logique de cooptation mais est le fruit d'un processus d'apprentissage au sein de l'organisation. Le clivage interne entre bénévoles dirigeants et les autres parties-prenantes est donc atténué. L'engagement bénévole au sein de l'Ateneo Popular repose également sur un apport productif important, lors de la mise en place de spectacles, d'évènements festifs, de rencontres.

2.3. L'hybridation des ressources comme garantie de l'engagement collectif et de l'autonomie citoyenne

La pluralisation des principes économiques, à travers la combinaison des subventions publiques, de l'économie marchande et de l'économie non monétaire (réciprocité), permet de maintenir la dynamique participative tout autant qu'elle constitue un principe politique afin de garantir des marges de manœuvre par rapport aux pouvoirs publics et de

s'inscrire dans un modèle économique alternatif au paradigme néolibéral. Dès l'inscription de l'Ateneo Popular dans un processus d'institutionnalisation, Bido a défini comme critère idéologique que 50% des financements de l'Ateneo Popular seraient issus de subventions publiques ou privées et que 50% relèveraient de ressources propres. Pour l'année 2014-2015, 47,5 % des ressources économiques ont émané des instances publiques et 52,5% de financements propres. Sur un budget total de 976,133 euros, 463, 011 euros proviennent de subventions publiques et 513,122 euros de ressources propres. Sur les 942,617 euros de dépenses, 429,610 euros ont été destinés aux salaires des 17 professionnels à contrat à durée déterminée et indéterminée tandis que 515 euros ont été destinés au financement des projets artistiques.

Les subventions publiques sont issues, en grande partie, de la mairie de Barcelone, notamment l'Institut de la culture et le District de Nou Barris, du département Culture de la Generalitat et enfin, du Ministère de la culture. Les financements propres proviennent, tout d'abord, des recettes du bar et d'un ensemble de services fournis par Bido : des montages scénographiques pour des spectacles de cirque, des formations de formateurs en cirque social, du partage de leur connaissance théorique à travers des cours sur le travail social, de la production de spectacles de cirque, des ateliers de cirque, de la mise à disposition d'une équipe technique intervenant comme support pour les activités artistiques des associations ou des compagnies, et enfin d'un service de restauration pour des évènements. Ces ressources marchandes se couplent à des ressources réciprocaires. Ainsi, l'économie non monétaire joue un rôle important à travers les diverses formes de bénévolat et les réseaux d'entraide et de coopération auxquels s'intègre l'Ateneo Popular.

Conclusion

Cette communication visait à éclairer de quelle manière la gestion communautaire de l'Ateneo Popular s'inscrit conjointement dans les valeurs et pratiques de l'économie sociale et solidaire et dans la perspective des communs. Bien que soumis à des processus de rationalisation gestionnaire, l'Ateneo Popular a réussi à maintenir son autonomie en constituant une force de proposition et d'innovation institutionnelle. Il est également parvenu à construire un mode de gouvernance participatif, qui tend à favoriser une distribution des pouvoirs et des compétences et à nourrir des dynamiques d'apprentissage collectif. Cette organisation décentralisée et horizontale, s'appuyant sur une hybridation des ressources économiques, suscite une co-production des normes de gouvernement, permettant à l'ensemble des parties- prenantes de prendre part aux processus décisionnels sur les fins et moyens de l'action collective.

NOTAS

¹ Font Judit, Ojeda Helena, Urbano Xavier, *La gestión comunitaria en la economía social y solidaria*, Diagonal, <https://www.diagonalperiodico.net> (accès le 06/03/15)

REFERÈNCIAS BIBLIOGRÁFICAS

BARBOSA LLESCAS, F., (2010)

La cultura obrera en la provincia de Cadiz. Centros obreros, Ateneos Obreros y Casas del Pueblo: espacios de educacion y difusion cultural, Periférica. Revista para el analisis de la cultura y el territorio, num.11, 2010, Cadiz.

CASTELLS, M., (1983),

The City and the Grassroots Cross-Cultural Theory of Urban Social Movements, Edward Arnold, Londres, 1983

CORIAT, B., (2015),

Le retour des communs, La crise de l'idéologie propriétaire, Les liens qui libèrent.

EME, B., LAVILLE J-L.,

L'économie solidaire ou l'économie comme écologie sociale, Ecologie & politique 2004/1 (N°28), p. 13-25.

FRASER, N., (2011),

Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution, La Découverte, coll. « La Découverte/Poche ».

FONT, Judit., OJEDA, Helena.,

URBANO, Xavier.,

La gestión comunitaria en la economía social y solidaria, Diagonal, <https://www.diagonalperiodico.net> (accès le 06/03/15)

LAVILLE, J.-L., NYSSSENS M. (dir.), (2001).

Les Services sociaux entre associations, Etat et marché: l'aide aux personnes âgées, Paris, La Découverte.

LAVILLE, J.-L. et CATTANI A. D., (2006),

Dictionnaire de l'autre économie, Galimard, « Folio- Actuel », Paris. Laville, J.-L., (2007), *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Hachette Littératures.

LAVILLE, J.-L., (2010),

Politique de l'association, Paris, Éditions du Seuil.

LAVILLE J-L., SAINSAULIEU R., (2013),

L'association. Sociologie et économie, Paris, Ed. Fayard/Pluriel.

LAVILLE, J.-L., SALMON A., (2015),

Associations et Action publique, Paris, Ed. Desclée de Brouwer, collection Solidarité et société.

MENDELL, M., (2007),

Karl Polanyi et le processus institué de démocratisation politique, Revue du MAUSS, 2007/1 n° 29, p. 444-464.

NAVARRO NAVARRO, J., (2015)

El papel de los ateneos en la cultura y la sociabilidad libertarias (1931- 1939): algunas reflexiones., Cercles: revista d'història cultural, N° 8, 2005, p.64-104

NEZ, H., (2012),

Délibérer au sein d'un mouvement social. Ethnographie des assemblées des Indignés à Madrid, Participations 2012/3 (N° 4), p. 79-102.

NYSSENS, M., PETRELLA, F., (2015),
ESS et ressources communes : vers la reconnaissance d'une diversité institutionnelle. Interpellations croisées, Revue Française de Socio- Économie 2015/1 (n° 15), p. 117- 134.

ORSI, F., (2013),
Elinor Ostrom et les faisceaux de droits : l'ouverture d'un nouvel espace pour penser la propriété commune, Revue de la régulation [En ligne], 14 | 2e semestre / Autumn 2013, mis en ligne le 14 février 2014, consulté le 03 mai 2016.

OSTROM, E., (2010),
La gouvernance des biens communs, Louvain-la-Neuve, Eds. De Boeck.
Polanyi K., (1983), *La grande transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps* (traduction française), Paris, Gallimard.

PEREZ QUINTANA, V.,
SANCHEZ LEON, P., (2008),
Memoria ciudadana y movimiento vecinal, Madrid 1968-2008, Madrid, La Catarata, 2008.

SUBIRATS, J., *et al.*, (2013),
« Crise et changement d'époque en Espagne. Réponses politiques et crise institutionnelle », *Pôle Sud* 2013/2 (n° 39), p. 57-78.

VAILLANCOURT, Y. (2009).
"Social Economy in the Co-construction of Public Policy". *Annals of Public and Cooperative Economies*, 80(2), 275-313.

Les temps conflictuels du commun en Equateur et en Bolivie

Pierre-Yves Cadalen

Pierre-Yves Cadalen

CERI Sciences Po

pierreyves.cadalen@sciencespo.fr

MOTS-CLÉS

BIENS COMMUNS
ÉCOLOGIE POLITIQUE
INDIGÉNISME
MULTILATÉRALISME
ENVIRONNEMENTAL
CONTRE-HÉGÉMONIE
LIBÉRALISME: TIPNIS, YASUNÍ-ITT

PALAVRAS-CHAVE

PROPRIEDADE COMUM
ECOLOGIA POLÍTICA
INDIGENISMO
MULTILATERALISMO AMBIENTAL
CONTRA-HEGEMONIA
LIBERALISMO: TIPNIS, YASUNÍ-ITT

RÉSUMÉ

Cet article présente la situation singulière de l'Équateur et de la Bolivie au regard du gouvernement des communs. La confrontation des temps sociaux y est l'origine essentielle de la forte conflictualité socio-environnementale autour des biens communs. Entre ONGs, communautés indigènes, gouvernements progressistes et entreprises transnationales, les rapports au temps sont matériellement différenciés et les innovations politiques en Bolivie ainsi qu'en Équateur donnent l'occasion d'examiner les possibilités d'action politique de chacune des forces sociales dans ce champ marqué par une forte complexité sociale. L'un des exemples étudiés est l'initiative Yasuní-ITT portée internationalement par l'Équateur.

RESUMO

Este artigo apresenta a situação única do Equador e da Bolívia em relação ao governo dos bens comuns. O confronto dos tempos sociais é a origem essencial do forte conflito socioambiental em torno dos comuns. Entre ONGs, comunidades indígenas, governos progressistas e corporações transnacionais, a relação com o tempo é diferenciada materialmente e as inovações políticas na Bolívia e no Equador oferecem a oportunidade de examinar as possibilidades de ação política de cada uma das forças sociais neste país. Um campo marcado pela alta complexidade social. Um dos exemplos estudados é a iniciativa Yasuní-ITT realizada internacionalmente pelo Equador.

Le Pachakuti, temps des communs ?

«Le terme quecha-aymara *pachakuti* peut se définir comme un virage radical ou une transformation profonde du monde, à la fois temporel(le) et spatial(le)). Ce terme est devenu un mot-clé dans les Andes depuis les années 1970, période à laquelle ethno-historiens et intellectuels indigènes explorèrent le sens historique du terme dans la culture andine et l'employèrent pour sa résonance politique actuelle»

(Hylton and Thomson, 2010: 42).

Ce concept aymara, le *pachakuti*, porte en lui une charge temporelle particulièrement intéressante, et son usage contemporain souligne l'existence d'un point de rupture dans l'histoire contemporaine des pays andins que sont la Bolivie et l'Équateur. Rupture qu'il est possible de considérer triplement : hybride dans sa composition sociale, hybride dans sa résonance historique et, enfin, politiquement novatrice.

L'hybridation sociale est explicite du fait de l'histoire récente du *pachakuti* : anthropologues, ethno-historiens et intellectuels indigènes ont contribué à exhumer un terme quecha-aymara afin de le réinterpréter. D'une transmission historiquement orale et à usage interne, les communautés indigènes se sont dotés de voix symboliques, intellectuels chargés de porter le sens collectif (Fernández, 2010)¹. De concept ancré dans ces cultures, il est devenu notion prête à la redéfinition et à l'action politique au niveau régional : transnational, il est en réalité bien plus andin que bolivien ou équatorien.

Quant à la résonance historique de cette rupture politique, elle ne peut s'entendre sans prêter attention au contexte dans lequel elle survient. Le changement climatique avance à grands pas et ce phénomène mondial est devenu un sujet de préoccupation politique d'importance au niveau international², un thème duquel des normes internationales peuvent émerger (Finnemore and Sikkink, 1998).

Dans ce contexte, nombre de conceptions andines ont pu être rapportées à l'écologie politique.

Enfin, la novation politique venue des pays andins est marquée par l'avènement de deux nouvelles constitutions, en Equateur et en Bolivie, respectivement en 2008 et en 2009. Elles établissent des droits à la nature et constitutionnalisent la notion de *buen vivir* en Equateur, vivre bien en Bolivie, traductions espagnoles du *sumak kawsay* ou encore du *suma qamaña*.

De cette rupture politique découle, selon cette notion andine, un nouveau temps, une nouvelle ère historique, la fin du cycle précédent en inaugurant un autre. Le temps est à bien des égards le point nodal des rapports de pouvoir autour du gouvernement des communs en Equateur et en Bolivie. C'est pourquoi il nous paraît pertinent de commencer avec lui pour introduire cet article. Le *pachakuti* suppose une rupture, qui, pour des raisons historiques claires (Buendía García, 2013; Hylton and Thomson, 2010)³, a transformé profondément les situations sociales équatorienne et bolivienne.

Une situation de rupture avec ce qui précédait ne suppose pas pour autant l'abolition de la conflictualité, ou son dépassement définitif. Les biens communs environnementaux peuvent être ici considérés comme le point d'entrée dans cette conflictualité socio-environnementale. L'ambivalence du terme est néanmoins à intégrer dès à présent dans l'analyse. Il est donc nécessaire de distinguer les biens communs comme matrice des biens communs comme objet de recherche.

Matrice, les biens communs environnementaux le sont au regard de la physique et des diverses sciences du climat: c'est ainsi que nous pouvons qualifier un espace dont la préservation est nécessaire à la lutte contre le changement climatique et, plus largement, à la perpétuation des conditions d'existence de l'humanité. Selon nous, cette définition des biens

communs environnementaux—comme *biens communs objectivés* par les sciences climatiques —, permet d'échapper à une tentation par trop constructiviste⁴.

Objet de recherche, la notion de bien commun se trouve être une catégorie pour le moins multiple : tantôt posé comme rival et non exclusif par l'économie néo-classique (Samuelson, 1954), tantôt considéré sous l'angle de son rapport à la notion de bien commun, tantôt renvoyant à l'Etat, ou encore se construisant contre l'Etat (Boccon-Gibod et Crétois, 2015)⁵, le champ des biens communs constitue un véritable champ de bataille. Bataille dont le caractère n'est pas uniquement académique, et c'est en ce point précis que la notion croise les terrains de recherche bolivien et équatorien : en effet, le rapport au gouvernement des biens communs environnementaux est traversé dans ces pays de tensions profondes autour de ce qu'est le commun. Relève-t-il de l'Etat? Des communautés indigènes? De la communauté internationale? Des entreprises transnationales? Des ONGs?

En d'autres termes, le gouvernement des biens communs environnementaux se trouve ici inscrit, inévitablement, au cœur même des rapports de pouvoir écologique internationaux. L'objet de cet article n'est bien entendu pas de les saisir dans leur totalité, mais d'articuler cette conflictualité au rapport au temps des différentes forces sociales impliquées. Pour saisir ce que le *pachakuti* a impliqué pour le gouvernement des communs, il s'agit donc d'entrer par le biais du temps dans ce problème. Tout d'abord, il s'agit de montrer en quoi cette question nodale renvoie à un faisceau de conflictualités implicites dans le gouvernement des communs. Ensuite, la tension temporelle entre *buen vivir* et développementalisme est un élément essentiel de la singularité des cas étudiés ici. Enfin, la dernière partie de l'article sera l'occasion de détailler un exemple paradigmatique où les tensions définies dans les deux premières parties se sont cristallisées : l'initiative Yasuní-ITT.

1. Les conflictualités implicites au temps des communs

Les rapports différenciés au temps structurent les conflictualités socio-environnementales liées aux biens communs environnementaux. En effet, les différentes forces sociales impliquées dans le gouvernement des communs n'envisagent pas leurs actions dans les mêmes *durées* (Bachelard, 1950)⁶. En d'autres termes, les conflits de propriété ou de gestion des ressources induits dans le cas des biens communs environnementaux s'organisent autour de failles temporelles. Ces failles ne sont pas sans conséquences immédiates sur les autres aspects des relations de pouvoir étudiées : modes d'intégration spatiale, définition de la communauté rattachée au commun et, enfin, place accordée à l'économie capitaliste.

1.1 Des modes différenciés d'intégration de l'espace

Pour ce qui est des biens communs environnementaux, nous pouvons distinguer, *a minima*, quatre types de rapport au temps intégrant distinctement ces espaces donnés à la société et, partant, aux rapports de pouvoir dont ces espaces relèvent. A quatre types de rapport au temps répondent quatre forces sociales données : capital transnational extractiviste, communautés indigènes, ONGs, Etat.

Le capital transnational se place sous un rapport particulier au temps, celui de la rentabilité de l'exploitation. Dès lors, la catégorie « bien commun environnemental » ne saurait avoir de pertinence *per se* dans l'action qu'il mène⁷. L'espace amazonien ou andin – comme tout autre espace d'exploitation – ne constitue pour lui qu'une dimension *temporelle* de la chaîne de production. Cela renvoie au phénomène que David Harvey a analysé comme *l'abolition, par le capital, de l'espace par le temps* (Harvey, 2010a : 227–228).

La position la plus évidemment opposée est occupée par les communautés indigènes. En réalité, leur rapport au temps est indissociablement un rapport à l'espace :

la différenciation de ces catégories, pour certaines communautés amazoniennes, n'a guère de sens (Descola, 1993)⁸. Le temps duquel ces communautés se réclament est celui des ancêtres, immémorial et empruntant quelque peu les parures de l'éternel. Le gouvernement du territoire leur revient de droit, du fait même de leur présence pluriséculaire. L'intervention de l'État—dans les règles coutumières par exemple—peut être considérée comme «barbare».⁹

Le temps des ONGs environnementalistes, quant à lui, recoupe bien souvent celui des communautés indigènes, avec lesquelles elles construisent des «alliances tactiques» (Buclet, 2006). Leur rapport au temps paraît donc similaire mais il faut se garder d'un recoupement absolu, qui risquerait d'être hâtif. En effet, il est clair que l'intégration de l'espace par les ONGs environnementalistes n'est pas de même nature, et que leur rapport aux luttes socio-environnementales ne peut être le même, du fait de leur éloignement ou social et/ou géographique (Martínez Alier, 2008; Tarrow, 2000).

Enfin, l'État se trouve au cœur de la conflictualité socio-environnementale. Son rapport au temps pourrait constituer une forme de synthèse entre les différentes *durées* exposées précisément. L'antagonisme entre mouvements socio-environnementaux et capital transnational est cependant par trop puissant. Le caractère propre de l'État, loin d'opérer une synthèse hégélienne, se trouve ajouter au complexe agencement spatio-temporel des communs. Il défend une conception propre du *territoire*, celle qui est issue du modèle stato-national européen, qui a émergé simultanément à l'idée de propriété privée. Le bien essentiel de l'État se trouve être son territoire (Badie, 1992; McPherson, 2004). Tendanciellement, il privilégie la défense de sa souveraineté sur toute autre considération: il agit dans le temps de la domination de son espace propre. Ce n'est toutefois pas nécessairement le cas, et l'une des modalités de variation de son action tient au bloc hégémonique dominant les appareils étatiques.

1.2 Quelle communauté pour gouverner les communs ?

Cette typologie, esquissée, permet de distinguer l'un des premiers points de tension ayant trait au gouvernement des communs environnementaux. En effet, cette esquisse n'atteint pas la précision propre à chaque terrain de recherche possible, voire même à chaque communauté indigène potentiellement impliquée. Elle marque cependant irrévocablement la nécessaire conflictualité du gouvernement des biens communs environnementaux, marquée avant toute chose par une notion clef : l'appropriation.

Nombre d'espaces andins ou amazoniens par ailleurs extrêmement importants écologiquement, sont également riches de ressources naturelles abondantes : pétrole, gaz, lithium. L'appropriation a longtemps été la marque du capital transnational extractiviste, favorisé à la fois par l'État et, à partir des années 1980, par l'alignement des organisations internationales sur le consensus de Washington (Gerlach, 2003). Il n'est pas rare, dans cet agencement de pouvoir, que le capital transnational tente de s'appuyer sur des communautés indigènes clientélisées : arrachées à leur mode de vie antérieure, elles n'ont plus que le travail salarié par l'entreprise extractiviste pour continuer à survivre. L'accumulation par dépossession est alors à l'œuvre (Harvey, 2010b).

Dès lors se pose une question en elle-même productrice de tensions, et qui tend à ce qu'éclate toute évidence préalable : quelle communauté doit gouverner un bien commun environnemental donné ? Interrogation à la croisée de deux questions : de qui un tel espace est-il le bien commun ? A quelle communauté renvoie la notion de commun ? Encore une fois, les rapports spatio-temporels guident les réponses intuitives : communauté locale pour les indigènes, humanité universelle souhaitant se territorialiser – phénomène que Carlos Milani nomme fort justement « cosmopolitisme enraciné » (Milani, 2013 : 40) – pour les ONGs environnementalistes, communauté nationale pour l'État.

1.3 Economie, écologie et multilatéralisme environnemental

Les tensions sont perceptibles entre ces différentes possibilités de revendication de la légitimité sur un bien commun environnemental. Elles prennent en réalité un caractère immédiatement *global* pour trois raisons au moins : du fait même de la nature du problème écologique, de la composition des forces sociales impliquées ainsi que de l'intégration du problème écologique dans l'agenda international.

Depuis les pays amazonico-andins qui sont l'objet de notre étude, nombre d'universitaires, d'organisations indigènes, d'ONGs environnementalistes et, depuis l'arrivée au pouvoir de Rafael Correa et Evo Morales, les blocs politiques majoritaires, considèrent le multilatéralisme environnemental comme injuste. En effet, il impliquerait une marchandisation de la nature, et, singulièrement, de la biodiversité (Lohmann and Moreno, 2012: 82–83)¹⁰. Depuis cette perspective, le multilatéralisme environnemental contribuerait en réalité à intégrer des domaines restés hors de l'accumulation capitaliste au cœur de ce processus. Partant, les organisations internationales partageraient avec le capital extractiviste un même rapport au temps. Il est à noter que cette position permet de réaligner les gouvernements de gauche latinoaméricaine et les organisations socio-environnementales.

Les textes internationaux distinguent facteur écologique et facteur économique. En d'autres termes, le multilatéralisme environnemental ne pose pas la question des *modes de production*, essentielle cependant à l'intelligence du changement climatique. Une telle distinction analytique semble s'inscrire dans ce que Polanyi analysait comme le désencastrement de l'économie impliquée par l'utopie libérale, au risque de détruire les conditions physiques et sociale de l'existence humaine :

«Ce que nous appelons la terre est un élément de la nature inextricablement entrelacé dans les institutions de l'homme. Le plus étrange de toutes les entreprises de nos ancêtres a peut-être été de l'isoler et d'en faire un marché».

(Polanyi, 2001: 187).

2. Le buen vivir. Tenter une politique contre-hégémonique au niveau international

L'arrivée au pouvoir, dans les années 2000, du MAS en Bolivie et d'Alianza País en Equateur, est, comme nous l'avons écrit, une rupture quant au gouvernement des communs environnementaux. De nouvelles politiques écologiques se dessinent, et c'est notamment au niveau international et dans leurs pratiques diplomatiques que ces deux pays occupent peu à peu une position singulière, celle de la contre-hégémonie écologique. Une configuration idéologique spécifique arrive au pouvoir, entre socialisme, indigénisme teinté d'une dimension environnementaliste et théologie de la libération. Mais ce nouveau bloc historique n'est pas sans comporter des tensions relatives au gouvernement des communs: les temps de ses composantes sont parfois incommensurables.

2.1 Situation géohistorique singulière et contre-hégémonie

Avant toute chose, il est nécessaire de souligner la situation unique dans laquelle se trouvent ces deux pays aujourd'hui. De nombreuses zones y présentent un caractère de haute biodiversité et, dans le cas de l'Amazonie, contribuent à atténuer le changement climatique du fait de l'absorption de carbone produite par ces immenses espaces forestiers. Ces zones répondent à notre définition du bien commun environnemental. A titre d'exemple, et nous y reviendrons dans la troisième partie de cet article, le parc Yasuní en Equateur est l'une des zones les plus biodiverses du

monde. Les biologistes la qualifient même de zone « méga-biodiverses » (Finer et al., 2009). Au regard du problème écologique, ces pays sont donc décisifs.

Leur importance dans les négociations environnementales internationales n'était cependant pas à la mesure de leur condition géographique. Suite aux changements politiques survenus lors de la décennie des années 2000, ces pays se dotèrent d'une politique internationale de l'environnement offensive : il s'agissait pour eux d'occuper une place pour l'heure laissée vide, celle de la contre-hégémonie écologique.

Nés de mouvements sociaux qui donnaient une importance considérable à l'enjeu écologique, ces gouvernements se sont donc appuyés sur les réseaux d'ONGs internationales engagées autour des enjeux écologiques et ont tenté de rallier les partisans de la justice climatique. Ce mouvement international repose essentiellement sur la notion de dette écologique : du fait de leur industrialisation massive et accélérée durant les XIXe et XXe siècles, industrialisation permise par l'exploitation systématique de ressources naturelles du Sud, les pays européens et les Etats-Unis, pays dits du Nord, ont contracté vis-à-vis du Sud une dette. Cette notion tente d'opérer un renversement de la dette économique en dette écologique : les créanciers, dès lors, se trouvent être les pays les plus pauvres. Et ce à double titre : pourvoyeur des matières premières de l'industrialisation, ils seront les plus violemment impacts par les événements extrêmes liés au changement climatique.

Aussi, à partir de ce constat, certains économistes ont pu défendre l'idée que le Nord *exportait* l'entropie qu'il produisait vers le Sud : afin de garantir son équilibre socio-environnemental, il déstabiliserait les pays situés dans cette zone intertropicale (Di Mauro, 2009; Vogel, 2009).

Dès lors, les coûts associés à la transition écologique des économies du Sud devraient incomber entièrement aux économies du Nord, et le modèle d'accumulation qui en est

issu devrait être dépassé. Telle est la position de ces deux pays au niveau du multilatéralisme environnemental : un anticapitalisme discursif clair, ce qui les inscrit dans un espace international contre-hégémonique.

2.2 Une configuration idéologique singulière

Les conférences des peuples sur le changement climatique, tenues à Cochabamba en 2010 et en 2015, sont à cet égard particulièrement intéressantes. Les gouvernements de l'ALBA y côtoyaient de nombreuses ONGs environnementalistes et des organisations indigènes, bien que certaines d'entre elles, critiques vis-à-vis du gouvernement, soient reléguées à la marge de la conférence (Poupeau, 2013).

La position internationale impliquée par l'organisation de ce type de sommets est en soi significative : les Etats bolivien et équatorien, qui devaient porter les principes de ce texte dans les négociations internationales, se posent en représentants des peuples du monde entier. Encore une fois, la position contre-hégémonique est notable, la ligne de démarcation étant tracée entre, d'un côté, les Etats qui se conforment au déroulement des négociations internationales et, de l'autre, ceux qui défendent les partisans de la justice climatique. A titre d'exemple, le document d'une dizaine de pages adopté à la conférence d'octobre 2015 contient 117 occurrences du terme « peuple ». L'insistance est donc pour le moins intentionnelle, et la stratégie politique contre-hégémonique assumée (Conferencia mundial de los pueblos sobre Cambio Climático, 2015)¹¹.

La configuration idéologique qui rend cela possible, en dépit des tensions existantes autour des questions écologiques, est identique à la configuration qui a rendu les victoires du MAS et d'Alianza País possibles : des croisements multiples entre socialisme marxiste, théologie de la libération, préférence pour les pauvres, syndicalisme paysan, écologie politique et indigénisme. L'objet de cet article n'est

pas d'étudier en détail cette configuration. Il est toutefois important de l'envisager non comme un bloc idéologique figé, mais bien plutôt comme une matrice idéologique. Les différentes forces sociales qui en sont issues peuvent y puiser, ce qui nourrit les débats relatifs aux rapports de pouvoir écologique autour des biens communs environnementaux. Facteur d'unité, elle peut aussi nourrir les divisions.

2.3 Des tensions autour du *buen vivir*

Flexible et adaptable, ce qui a un jour fait la force de cette matrice, en permettant de constituer un nouveau bloc historique, peut également faire sa faiblesse. Jamais unifiée, elle peut donner lieu à des distinctions interprétatives qui ne sont pas sans recouper les tensions temporelles évoquées en première partie de cet article.

Tout d'abord, il est important de souligner la dépendance structurelle des économies bolivienne et équatorienne à l'exportation des matières premières. L'un des enjeux de la préservation des biens communs environnementaux est *de ne pas exploiter* les ressources naturelles qui s'y trouvent.

Le consensus trouvé un moment entre organisations indigènes et groupes politiques au pouvoir tenait précisément à la défense d'un mode alternatif de développement, articulé autour d'un Etat *plurinational* réorganisé autour de la revendication indigène d'autonomie. Ce mode alternatif de développement reposait essentiellement sur un appui théorique: la possibilité de constituer une alternative au fonctionnement capitaliste en repensant les sociétés bolivienne et équatorienne à partir de leurs origines indigènes. Dépassement du capitalisme, décolonisation interne et respect de la «Pachamama» doivent aller dans cette perspective de pair.

Cependant, dès lors qu'une partie du mouvement social à l'origine du changement constitutionnel se trouve en situation de diriger les institutions étatiques, le problème se

pose également du financement des programmes sociaux et de la transition vers l'industrie: c'est aux cris de «vive l'industrie» que s'est conclue la Constituante bolivienne de 2009, reflétant la position du Vice-Président García Linera (Fornillo and Canavese, 2013)¹². Dès lors, entre défense d'une politique centrée sur la recherche d'une alternative immédiate au capitalisme et politique de développement en vue de créer les conditions de cette alternative, le fossé se creuse (Svampa, 2011).

Le point d'accord sur la responsabilité des pays du Nord achoppe sur les politiques nationales à mener, la majorité politique tenant que le développement du pays est essentiel et passe, au moins dans un premier temps, par l'exploitation des ressources naturelles, les opposants issus du même bloc défendant qu'il s'agit là d'une trahison des objectifs politiques initiaux. A cet égard, le conflit, en 2010, autour du parc TIPNIS, en Bolivie, est éclairant: le gouvernement a dû abandonner le projet de construction d'une route prévue pour assurer «l'intégration territoriale» du fait de la pression populaire pour son retrait (Betancourt et al., 2013). Encore une fois, la dimension internationale est essentielle à la compréhension de ces tensions: la supposée pression du capital brésilien a été un argument décisif des opposants pour intégrer cette opposition définie à une analyse plus générale des rapports de pouvoir régionaux.

3. Un exemple paradigmatique: l'initiative Yasuní-ITT

Une illustration significative de ces tensions *globales* autour de gouvernement des communs dans ces pays amazonico-andins est donnée par le processus de négociation lié à l'initiative Yasuní-ITT, proposée en 2007 par le gouvernement équatorien.

3.1 Le principe de l'initiative

En 2007, alors que Rafael Correa devient Président de la République en Equateur, l'idée d'un moratoire pétrolier dans le parc Yasuní avait déjà émergé au sein de la société civile équatorienne. Elle était l'un des fers de lance de la CONAIE, principale organisation indigène du pays, et d'Acción ecológica, ONG environnementaliste basée à Quito. Dès le début de la mandature, l'agenda énergétique écrit par le ministre de l'énergie et des mines insiste sur la nécessité de « promouvoir la création d'un fonds *international* de compensation pour les utilités non perçues par l'Etat dans l'exploitation du bloc ITT » (Ministerio de Energía y Minas, 2007).

Le bloc ITT est l'un des blocs d'exploitation pétrolière du parc Yasuní, qui contient entre 20 et 25% des réserves pétrolières du pays. Le principe posé par l'initiative était simple : le gouvernement finançait, étant donnés les prix du pétrole de 2007, la moitié du revenu espéré par l'exploitation, et le reste devait incomber à la communauté internationale. L'initiative relevait donc d'une tentative d'articuler les différentes forces sociales impliquées dans le gouvernement des communs, et, *ipso facto*, à diminuer le potentiel conflictuel de ces zones tout en menant une politique écologique.

L'initiative s'inscrivait en outre clairement dans une volonté de créer une alternative à la dynamique d'accumulation capitaliste. Il s'agissait, selon les propres termes de l'économiste René Ramirez, « de valoriser la non-accumulation » (Ramirez Gallegos, 2012).

3.2 L'issue de la projection internationale

Toutefois, après un processus de négociation à rebondissements, le gouvernement équatorien n'est pas parvenu à réunir les fonds espérés. Le fonds hébergé par le PNUD n'avait reçu en 2013, que 11 millions de dollars sur les 3,5 milliards attendus (Cadalen, 2015). L'une des raisons majeures, outre le fait que l'initiative est elle aussi était traversée des

tensions temporelles abordées dans cet article, tient au refus de contribuer des pays du Nord. Refus dont la justification ne manquait pas d'ironie: il n'était pas du ressort d'Etats étrangers de se préoccuper de la sauvegarde de zones dépendant de la souveraineté d'un Etat tiers.

Dès lors, la volonté de créer une transcription internationale concrète à la notion de biens communs se trouvait empêchée par un attachement pour le moins opportun à la souveraineté de la part des Etats parmi les premiers appelés à contribuer. Insistance qui n'allait pas sans être paradoxale, dans la mesure où certains Etats proposaient, au lieu de contribuer à l'initiative équatorienne, des projets de coopération environnementale alternatifs au sein du même parc; ce fut notamment le cas de la France par le biais de son secrétaire d'Etat au développement, Pascal Canfin¹³. Ce que marquent ces refus successifs est l'absence d'inscription des Etats hégémoniques dans une temporalité écologique. Le concept de communauté internationale trouve par cet exemple même une limite sérieuse.

La décision d'exploitation du bloc ITT suite à l'échec de la récolte de fonds a donné lieu à une renaissance de conflits socio-environnementaux dans la zone, ainsi qu'à un approfondissement de la crise entre certaines organisations indigènes et environnementalistes et le gouvernement. De ne pas avoir porté une masse critique de changement au niveau international a affaibli considérablement la cohésion du nouveau bloc au pouvoir (Acosta, 2014).

3.3 La crainte de la répliquabilité

Limite d'autant plus grande que l'un des arguments avancés dans les différents ministères négociant le projet avec l'équipe de l'initiative tenait précisément au risque que cette idée n'essime de par le monde. Contribuer à cette initiative, c'était risquer que le principe soit repris par tous les producteurs de pétrole ou de gaz, et une fois la brèche ouverte, le précédent aurait pu être ruineux¹⁴.

L'attachement des Etats européens à la souveraineté les inscrivait dans un temps en réalité proche de celui du capital extractiviste, le court-terme de la rentabilité économique¹⁵. Ainsi, la dénégation d'un principe présentant une certaine efficience technique pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et préserver des zones de haute biodiversité était sous-jacente à ses refus. Le refus permettait de continuer les politiques de coopération environnementale telles qu'elles sont conçues dans les pays dits donateurs sans remettre en cause les énergies carbonées. Ce principe souhaitait être une incarnation politique internationale du principe de dette écologique : les Etats étaient des contributeurs, non des donateurs. Dès lors, le principe du gouvernement institué d'un bien commun pouvait être compatible avec le concept de souveraineté : l'échange inégal trouvait sa compensation, et avec elle la souveraineté était respectée symboliquement.

Des durées conflictuelles aux bases matérielles

Le gouvernement des communs en Equateur et en Bolivie ne fait pas exception. En dépit des changements politiques profonds qui ont marqué l'histoire récente de ces pays, la politique, nécessairement mondiale, de l'environnement, reste tiraillée entre des impératifs contraires. Ces principes contraires sont largement placés sous le signe de rapports différenciés au temps et, partant, à l'espace.

S'il est bien certain qu'existent des espaces dont la préservation est essentielle à la lutte contre le changement climatique et à la reproduction des conditions d'existence de l'humanité, leur définition sociale varie et ils sont construits autour de durées sociales antagonistes. Il ne s'agit cependant pas d'un rapport au temps hors sol : son lien à l'espace est pour le moins étroit, et avec lui l'intégration des biens communs environnementaux aux processus de production internationaux.

Parmi ces forces et ces temps différenciés, le capital extractiviste semble l'emporter en puissance de *modification* effective de l'environnement. Il s'insère dans une dynamique internationale d'accumulation au caractère justement défini par David Harvey: «L'activité capitaliste s'incarne toujours physiquement quelque part. Les différents processus matériels (physiques, écologiques et sociaux) doivent être appropriés, utilisés, modifiés, réorganisés en fonction des objectifs et des méthodes de l'accumulation capitaliste» (Harvey, 2010a: 202).

La matérialité des conflits de pouvoir autour des communs s'incarne dans l'espace comme dans le temps. L'initiative Yasuní-ITT en est une illustration pour le moins claire: une tentative *politique* de renversement des rapports de pouvoir écologique ne parvient pas à atteindre son objectif, et le gouvernement qui l'avait proposé se trouve de nouveau engoncé dans ces rapports.

Qu'en est-il, dès lors, du *pachakuti*? Une ère nouvelle s'est-elle réellement ouverte comme l'espéraient les classes populaires indigènes de Bolivie? La multiplicité des temps sociaux ne doit pas nous faire oublier l'unité du temps historique dans lequel ils se disputent l'interprétation de—et l'action sur—l'histoire en train de se faire.

De la même façon que des biens communs environnementaux existent réellement, l'humanité est désormais entrée réellement dans l'ère de l'anthropocène, force motrice du changement écologique (Le Donné, 2014). La confusion possible entre temps sociaux et temps historique tient sans doute à ce que la longue durée (Braudel, 1987) fasse désormais surface dans notre présent. Penser l'articulation des temps sociaux au temps historique de l'anthropocène relève d'un défi analytique majeur pour les sciences sociales.

NOTAS

¹ Notons ici que l'existence même d'intellectuels bouleverse la structuration sociale des communautés indigènes, et montre assez bien que celles-ci n'ont aucunement un caractère transhistorique.

² Il faut tout de même préciser que cela ne signifie aucunement que les réponses apportées au problème du changement climatique sont en mesure d'y apporter une solution efficace.

³ Parmi les deux raisons incontournables figurent en bonne place l'arrivée au pouvoir de majorités présidentielles appuyées par un mouvement social indigène – dans le cas de la Bolivie un président indigène, Evo Morales – ainsi que la volonté de rompre avec le modèle politico-économique néolibéral.

⁴ En effet, le pire écueil pour cette notion serait de se retrouver *unique-ment* au centre de débats quant à son sens juridique, politique ou encore économique. Non que ces débats soient inintéressants, mais ils ne peuvent constituer à eux seuls une base convenable pour l'analyse. En outre, tenir que le discours sur l'Amazonie comme « poumon de la planète » serait un pur construit social est, à la lecture des différents rapports scientifiques, pour le moins problématique.

⁵ Cet ouvrage offre une excellente synthèse des débats de théorie politique autour des biens communs.

⁶ Nous empruntons cette notion au sens où Bachelard la définit à la page vi de son ouvrage: « Dès que nous avons été un peu exercé (...) à sérier les divers plans des phénomènes temporels, nous nous sommes aperçu que ces phénomènes ne *duraient* pas tous de la même façon et que la conception d'un temps unique, emportant sans retour notre âme avec les choses, ne pouvait correspondre qu'à une vue d'ensemble qui résume bien mal la *diversité des phénomènes temporels* ». La multiplicité des temps sociaux est immédiatement posée par cette définition.

⁷ Elle pourrait en effet l'avoir par effets dérivés, si telle ou telle entreprise estimait que l'intégration des dimensions écologiques de l'espace exploité pouvait augmenter la rentabilité de l'extraction. Même alors, la rationalité de l'entreprise n'est aucunement liée à la catégorie que nous avons posée en introduction.

⁸ Précisons tout de même que l'isolation de ces communautés n'existe guère plus que dans quelques cas et qu'alors même il n'est pas total. Dès lors, des modifications des représentations symboliques sont intervenues au cours de leur histoire.

⁹ Entretien mené avec une dirigeante de la CONAIE, Confédération des nationalités indigènes de l'Equateur, le 20 janvier 2015 à Quito

¹⁰ Ainsi, à titre d'exemple, Le Secrétaire Général de la CDB arborait en 2008 un pin's « Nature is our business », avant de déclarer que « nous nous trompions parce que nous considérons Walmart comme le plus grand supermarché du monde, (...), mais le supermarché le plus grand du monde, c'est la nature ».

¹¹ On peut notamment y lire, parmi les points de l'accord: « Demander des stratégies de financement public des pays développés qui ne soient pas soumis à des mécanismes financiers de marché lucratif ni à des facteurs d'accumulation des richesses »

¹² Le Grupo Comuna, actif dans la théorisation du mouvement, duquel faisait partie le Vice-Président, a éclaté suite aux tensions liées notamment aux questions écologiques. Plus généralement, c'est le rapport à l'Etat qui était la pomme de discorde au sein de ce groupe.

¹³ Entretien à l'ambassade de France à Quito le 8 janvier 2015

¹⁴ Entretien mené par skype avec Ivonne Baki, responsable de l'initiative de 2010 à 2013, le 10 février 2015.

¹⁵ Nous sommes conscients qu'une partie de l'économie pétrolière consiste en la prévision à moyen terme de l'exploitation des ressources. Par court-terme, nous entendons ici l'inadéquation totale de l'exploitation pétrolière avec l'urgence constituée par la rétention d'énergies carbonées dans le sous-sol.

REFERÊNCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- ACOSTA, A., 2014.
La iniciativa Yasuní ITT: Una crítica desde la economía política. Coyuntura 0.
- BACHELARD, G., 1950.
La dialectique de la durée. Quadriga, Paris.
- BADIE, B., 1992.
L'Etat importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique. Fayard, Paris.
- BETANCOURT, M., HURTADO, L.M., PORTO-GONÇALVES, C.W., 2013.
Tensiones territoriales y políticas públicas de desarrollo en la Amazonia. Clacso-Asdi, Rio de Janeiro.
- BOCCON-GIBOD, T., CRÉTOIS, P., 2015.
Etat social, propriété publique et biens communs. Le Bord de l'eau, Paris.
- BRAUDEL, F., 1987.
Histoire et sciences sociales : la longue durée. Réseaux 5, 7–37.
- BUCLET, B., 2006.
Les réseaux d'ONG et la gouvernance en Amazonie. Autrepart 93–110.
- BUENDÍA GARCÍA, L., 2013.
¿Alternativas al neoliberalismo en América Latina? : las políticas económicas en Venezuela, Brasil, Uruguay, Bolivia y Ecuador. Fondo de Cultura Económica, Madrid.
- CADALEN, P.-Y., 2015.
Yasuní-ITT : figures contemporaines du pouvoir écologique. Sciences Po Paris, Paris.
- Conferencia mundial de los pueblos sobre Cambio Climático, 2015. Declaración de Cochabamba.
- DESCOLA, P., 1993.
Les lances du crépuscule. Plon, Paris.
- DI MAURO, S., 2009.
Seeing the local in the global: Political ecologies, world-systems, and the question of scale. Geoforum 40, 116–125.
- FERNÁNDEZ, B.S., 2010.
Quienes son los intelectuales indígenas ecuatorianos ? Aportes para una construcción intercultural de saberes en América latina. Parte Rei 71.
- FINER, M., VIJAY, V., PONCE, F., JENKINS, C.N., KAHN, T.R., 2009.
Ecuador's Yasuní Biosphere Reserve : a brief modern history and conservation challenges. Environ. Res. Lett. 1–15.
- FINNEMORE, M., SIKKINK, K., 1998.
International Norm Dynamics and Political Change. Int. Organ. 52, 887–917.
- FORNILLO, B., CANAVESE, M., 2013.
Política e intelectuales en la historia reciente de Bolivia (1985-2012). Hist. Espac. 41, 159–185.

- GERLACH, A., 2003.
Indians, oil and politics: a recent history of Ecuador. SR Books, Wilmington.
- HARVEY, D., 2010a.
Géographie et capital. Syllepse, Paris.
- HARVEY, D., 2010b.
Le nouvel impérialisme. Les Prairies Ordinaires, Paris.
- HYLTON, F., THOMSON, S., 2010.
Horizons révolutionnaires. Histoire et actualité politiques de la Bolivie. Imho, Paris.
- LE DONNÉ, M., 2014.
L'Anthropocène, âge des droits de la nature ? Mémoire de recherche—Sciences Po Paris, Paris.
- LOHMANN, L., MORENO, C., 2012.
Capitalismo verde. Instituto de estudios ecologistas del tercer mundo, Quito.
- MARTÍNEZ ALIER, J., 2008.
De l'économie à l'écologie en passant par les Andes. Mouvements 111–126.
- MCPHERSON, C.B., 2004.
La théorie politique de l'individualisme possessif. Gallimard, Paris.
- MILANI, C., 2013.
Relations transnationales, écologie politique et contestation transnationale en Amérique Latine. Ecol. Polit. 21–40.
- Ministerio de Energía y Minas, 2007.
Agenda energética 2007-2011.
- POLANYI, K., 2001.
The Great Transformation. Beacon Press, Boston.
- POUPEAU, F., 2013.
La Bolivie entre Pachamama et modèle extractiviste. Ecol. Polit. 109–119.
- RAMIREZ GALLEGOS, R., 2012.
Izquierda y “buen” capitalismo. Nueva Soc. 32–48.
- SAMUELSON, P., 1954.
The pure theory of public expenditure. Rev. Econ. Stat. 36, 387–389.
- SVAMPA, M., 2011.
Néo-“développementisme” extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine 101–127.
- TARROW, S., 2000.
La contestation transnationale. Cult. Confl. doi:10.4000/conflicts.276
- VOGEL, J.-H., 2009.
The economics of the Yasuní Initiative. Climate Change as if Thermodynamics matters. Anthem Press, London.

Communs, logiques paysannes et raison d'État. L'agriculture en Géorgie (Caucase du Sud)

Eveline Baumann

Eveline Baumann

Eveline Baumann est chercheuse socio-économiste à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et membre du Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asia-

tiques (CESSMA, UMR 245 Paris Diderot – Inalco – IRD). Ses recherches de terrain l'ont amenée en Afrique subsaharienne, où elle a travaillé au Sénégal, au Mali et au Cameroun, et dans l'espace post-soviétique,

où elle s'intéresse plus particulièrement à la Géorgie.

[<http://cessma.univ-paris-diderot.fr/spip.php?article246>].

eveline.baumann@ird.fr

RÉSUMÉ

Qu'il s'agisse de l'agriculture de l'ère soviétique ou de celle de la Géorgie indépendante, les communs—englobant non seulement la gestion des ressources naturelles, mais aussi les dispositifs censés favoriser leur renouvellement—sont malmenés. Faisant table rase des pratiques antérieures et s'accaparant la gestion des communs, les autorités soviétiques tenaient avant tout à démontrer la supériorité de l'économie administrée avec ses fermes collectives—au détriment d'une vision long-termiste respectueuse des ressources naturelles. En Géorgie post-soviétique (notamment sous M.Saakachvili), l'approche néolibérale des décideurs consiste à privilégier les grandes exploitations capitalistiques. Celles-ci n'occupent qu'une petite minorité des terres. La grande majorité des exploitations pratiquent une agriculture de subsistance. Ces petits agriculteurs ont cependant peu d'opportunités à se faire entendre et ne sont pas habitués à prendre en charge des communs de manière démocratique. Alors que plusieurs références historiques se superposent, des communs adaptés à la nouvelle donne peinent à émerger.

ABSTRACT

Be it agriculture in Soviet times or in independent Georgia, the commons—which go beyond the management of natural resources, and include also devices favouring sustainability—have been mishandled. Turning the page on former practices and monopolising the arrangement of the commons, the Soviet authorities wanted to prove the superiority of the administered economy with its collective farms, thus neglecting a long term vision conducive to the preservation of natural resources. In post-Soviet Georgia (under M.Saakashvili), the decision makers' neoliberal approach tends to give priority to capital-intensive agricultural enterprises. However, they occupy only a small minority of agricultural land. The bulk of farmers are making a living out of subsistence farming. They are little accustomed to being given voice and managing democratically natural resources. Several layers of historic references coexist, hampering the promotion of commons adapted to the current context.

Parmi les pays post-soviétiques, c'est incontestablement la Géorgie qui a la vocation agricole la plus prononcée. Do t-elle de terres fertiles et bénéficiant, avec une pluralité de zones climatiques, de conditions météorologiques exceptionnelles, n'avait-elle pas, pendant l'ère soviétique, fourni en agrumes, vin, eaux minérales, la capitale Moscou et sa seconde ville, l'actuelle Saint Petersburg? C'est aussi dans ce petit pays de 3,7 millions d'habitants que l'effondrement de l'agriculture a été le plus douloureux avec, entre 1990 et 2000, une contraction de la production de 11 % par an (Welton 2013:33).

Issue du démantèlement des sovkhozes, fermes propriété de l'État, et des kolkhozes, fermes collectives appartenant formellement aux travailleurs, l'agriculture géorgienne est en panne. C'est essentiellement une agriculture de subsistance : 93 % des exploitations sont de type familial et commercialisent peu. Alors qu'elle fait vivre près de la moitié des Géorgiens – les données exactes font cependant défaut –, sa contribution au PIB n'est que de 9 %, contre plus du triple dans les années 1990. Le régime ultralibéral de Mikhaïl Saakachvili, président du pays entre 2004 et 2012, a causé beaucoup de tort à l'agriculture. Depuis, celle-ci est devenue l'une des priorités des autorités de Tbilissi. Pour le moment, les résultats sont encore limités.

La faiblesse des performances est largement imputable à la disparition des marchés ayant traditionnellement absorbé les produits agricoles géorgiens, disparition qui n'est que la suite logique de l'effondrement de l'Union soviétique. Mais elle est aussi étroitement liée au fait que le passage à l'économie de marché ne s'est pas accompagné de l'émergence d'institutions compatibles avec la nouvelle constellation. En cela, interroger les communs peut s'avérer fructueux. Ils seront appréhendés ici dans leur acception large : ce ne sont pas seulement les ressources naturelles en tant que telles qui sont concernées, mais aussi « l'aval », voire « l'amont » de leur exploitation.

Après avoir posé le cadre théorique, on verra tout d'abord comment, sous le régime soviétique, l'État-Parti s'est arrogé le monopole des communs. Ensuite, il s'agira de montrer que, dans la Géorgie indépendante—et tout particulièrement sous la présidence de M. Saakachvili —, l'émergence de communs compatibles avec l'économie de marché se heurte à de grandes difficultés. Ce qui rapproche les deux époques, c'est un manque d'attention par rapport aux communs et la croyance en la supériorité des unités de très grande taille—fermes collectives dans un cas, entreprises agricoles dans l'autre—par rapport aux exploitations paysannes.

1. Cadre théorique

1.1. Marx versus Tchayanov

La littérature sur l'agriculture dans l'Europe du xix^e siècle semble unanime : le rapport de force opposant le monde des paysans aux grands propriétaires fonciers donne le premier comme perdant. Ainsi, Karl Marx, estime que les « grandes propriétés foncières » seront responsables du déclin de « la propriété parcellaire » : celles-là vont usurper « la propriété communale qui est partout le second complément de l'économie parcellaire, car seule elle permet l'élevage de bétail [...] » (1867-1894/1977 : 3^{ème} livre, 730). Plus encore, dans « les deux formes, au lieu que la terre soit consciemment et rationnellement traitée comme la propriété perpétuelle de la collectivité [...], nous avons affaire à une exploitation des forces du sol qui équivaut à leur gaspillage [...]. Pour la petite propriété, il en est ainsi par manque de moyens et de connaissances scientifiques permettant d'utiliser la force productive sociale du travail ; pour la grande, parce que fermiers et propriétaires utilisent ces moyens pour s'enrichir le plus rapidement possible. » (*ibid*:735). De son côté, Lénine reprit ce discours en concluant à la « nécessité de la socialisation de la production agricole » (Lénine 1899/1947 :303).

Sous l'effet de l'industrialisation, la population urbaine de la Russie européenne augmentait à un rythme fulgurant—6 millions en 1863, le double en 1897 (Fitzpatrick 1994 : 21). Or, l'agriculture n'était pas à la hauteur de la demande croissante de vivres qui en découlait. Ce handicap explique qu'un nombre impressionnant d'études furent consacrées à la paysannerie. Ces études avaient été commandées par les *zemstvo*, des assemblées provinciales censées mettre en œuvre les réformes foncières de 1861, décrétées dans le cadre de l'émancipation des serfs ; elles allaient donner lieu à des propositions supposées promouvoir la modernisation de la production agricole. Les travaux d'Alexandre Tchayanov, spécialiste de l'économie agricole le plus en vue entre 1919 et 1930 (*ibid.* ; Kerblay 1986), font partie des 4 000 volumes consacrées à la question (Thorner 1986 : xii).

Par opposition à la vue pessimiste de Marx, Tchayanov attirait l'attention sur la résilience des unités familiales. Etudiant l'agriculture paysanne « par le bas » et mettant l'accent sur l'articulation entre la démographie et la pénibilité du travail (*tâgostnost*), Tchayanov insiste notamment sur l'équilibre, cher aux familles paysannes, entre le souci de consommer et d'investir, d'une part, et celui de couvrir les besoins de base, d'autre part. Ces besoins sont déterminés par le rapport entre le nombre d'actifs et de non actifs. En fonction de cet élément, les chefs des unités familiales acceptent un degré plus ou moins élevé d'auto-exploitation, un terme que l'on doit à l'agronome russe. En cela, l'agriculture paysanne s'oppose aussi à l'agriculture capitaliste, la seconde étant prête à s'endetter pour acquérir des terres, au risque de courir à la faillite, alors que la première préfère travailler plus, accepter des prix plus faibles et renoncer—si nécessaire—au surplus.

Pour compléter, on remarquera avec Ronald Herring (1984 : 145) qu'il ne s'agit pas d'une auto-exploitation volontaire, mais plutôt d'une « auto-exploitation structurelle » découlant d'un environnement économique et politique contraignant qui limite la marge de manœuvre des petits agriculteurs.

1.2. Karl Polanyi et la « subsistance de l'homme »

Les idées de Tchayanov peuvent être rapprochées de celles de Karl Polanyi et notamment de sa conception de l'économie de subsistance (Polanyi 1977/2011), d'une part, des synergies entre l'économie et l'environnement social et politique, d'autre part (Polanyi 1957). Se référant aux sociétés dites « primitives », Polanyi considère l'économie comme un domaine qui n'est pas distinct des rapports sociaux, « puisque les rapports sociaux intégrés dans les institutions non économiques prennent automatiquement en charge le système économique. » (Polanyi 1977/2011 : 102). Plus encore, les activités économiques ne visent pas seulement la possession de biens matériels. L'homme est tout autant mu par des désirs immatériels, comme celui de maintenir sa position sociale et de sauvegarder ses droits et avantages acquis. Ceci explique aussi le souci de produire pour son propre groupe d'appartenance, qu'il s'agisse de la famille, du village ou bien d'un manoir seigneurial. Autant de regroupements dont l'organisation interne importe peu (Polanyi 1944/1983 : 84), celle-ci pouvant aller du despotisme à la démocratie.

Si Polanyi s'est intéressé à l'avènement du marché dans les sociétés pré-capitalistes, son approche substantive de l'économie se justifie aussi pleinement à l'égard des sociétés paysannes contemporaines. Les conclusions d'un collectif ayant étudié la petite paysannerie en Europe et dans la zone tropicale vont justement dans ce sens. Les motifs de l'action économique sont pluriels et le « marchand et non-marchand sont [...] moins opposés qu'imbriqués, pour former un tout, un système de valeurs indissociables » (Groupe Polanyi 2008 : 19). Si diverses soient-elles—diversité liée, entre autres, à leur intégration plus ou moins aboutie dans l'économie de marché—les agricultures paysannes ont un dénominateur commun, leur capacité de résister aux adversités de toutes sortes, en jouant sur plusieurs types de capital, naturel, financier, physique, humain et social (Sourisseau *et al.* 2012).

1.3. Les communs au service des ressources naturelles

Contrairement à Marx et Tchayanov, Karl Polanyi n'a pas abordé explicitement la question des communs et leur rôle pour la reproduction des communautés. C'est aux courants institutionnalistes et neo-institutionnalistes que l'on doit des analyses sur ce sujet. S'intéressant aux coordinations, leurs analyses dépassent le niveau de la petite unité paysanne. Les travaux d'Elinor Ostrom sont exemplaires à cet égard (Ostrom 1990/2015). Avec son équipe, elle met en évidence les arrangements institutionnels qui permettent une gestion des ressources naturelles susceptible de garantir leur reproduction.

Qu'entendons-nous par communs? Peuvent potentiellement être considérés comme tels des biens dont l'accès est *a priori* libre et difficile à restreindre, mais dont tout utilisateur supplémentaire risque de porter préjudice à l'ensemble des exploitants. Les exemples couramment donnés à cet égard sont les zones de pêche et les pâturages. Or, ces ressources ne sont pas automatiquement des communs. Elles le deviennent seulement à partir du moment où leur gestion respecte un ensemble de règles consenties par les parties prenantes. Le statut de communs n'est pas seulement réservé aux ressources naturelles en tant que telles, mais peut aussi s'appliquer à des systèmes faits par l'homme (*men made*). Ceci permet d'inclure, par exemple, des barrages et des dispositifs d'irrigation, mais aussi les résultats de la recherche scientifique, des logiciels, voire la microfinance. De plus en plus de travaux plaident en ce sens (Coriat 2013 et 2015, Dardot et Laval 2014, Servet 2015).

L'approche en termes de communs permet de surmonter l'opposition simpliste entre propriété privée et publique, tout en impliquant les populations dans la gestion de leur environnement. Cette implication suppose cependant que soit respecté le principe du libre consentement des parties

prenantes, un consentement qui ne se base pas nécessairement sur des règles démocratiques, mais peut aussi s'appuyer sur les hiérarchies existantes¹, tout en les renforçant le cas échéant. *Quid* alors du rôle des communs dans les régimes socialistes ? L'Union soviétique ignorait le principe du consentement, et les aspirations démocratiques des populations étaient « rongées » à la fois par le haut et par le bas (Dardot et Laval 2014 : 82). D'une part, l'État fit main basse sur les comités d'usine et de quartier ainsi que sur les milices, auparavant autonome ; d'autre part, il développa un appareil qui devait se substituer aux assemblées générales. De cette sorte, l'État-Parti dirigea le « développement » par le haut et il y avait collusion entre communs et propriété étatique (*ibid.* : 82-83). Il s'ensuit que les interventions centralisées de l'État-Parti conduisaient à la déresponsabilisation des populations.

2. La collectivisation des moyens de production contre les communs

2.1. D'un servage l'autre

La Russie pré-soviétique connaissait bien des logiques communautaires. Elles s'exprimaient à travers la communauté rurale, le *mir* (signifiant « monde »). C'est au *mir* que les nobles concédaient les terres. Son organe administratif, *obsina*, avait des attributions en matière fiscale, car il collectait l'impôt. Plus encore, il décidait de l'assolement – mesure conservatrice par excellence –, du calendrier agricole, des droits de pacage ainsi que de la redistribution périodique des terres, au prorata des bouches à nourrir, autant de pratiques renvoyant à des logiques communautaires et solidaires (Kerblay 1976). Dans une certaine mesure, celles-ci permettaient de contrebalancer le pouvoir des propriétaires fonciers.

Alors que les terres étaient la propriété du *mir*, leur exploitation se faisait individuellement, par les foyers constitutifs de la communauté. Plus encore, leur occupation était soumise à rotation qui intervenait généralement tous les vingt-cinq ans, lorsque le sol était épuisé². Il s'ensuivit une remise en cause périodique de l'usufruit de la terre, ce qui entraînait aussi une certaine mobilité des paysans dont on peut supposer qu'elle contribuait au renouvellement des ressources.

Les *mir* n'avaient pas seulement des fonctions d'ordre économique et fiscal à remplir. Ils étaient de véritables communautés de proximité affective. En effet, compte tenu de leur appartenance au *mir*, les paysans et leurs proches se considéraient comme des parents, ce qui impliquait aussi de l'assistance aux démunis. Plus encore, ils se reconnaissaient dans un ancêtre plus ou moins mythique (Sicard 1990:604), ce qui conférait au chef du *mir* des attributions d'ordre spirituel. Autant d'éléments qui rappellent la vision polanyienne de l'articulation entre économique et non-économique.

Pendant la période allant de l'abolition du servage en 1861 – et les réformes agraires qui l'accompagnaient³ – à la collectivisation de l'agriculture des années 1920, la préoccupation majeure des décideurs concernait la transformation de la société rurale et la modernisation des pratiques culturelles. L'objectif était double : éradiquer la pauvreté et faire contribuer le monde agricole au développement de l'économie nationale. Un certain nombre d'activistes – dont aussi des scientifiques – tentaient d'œuvrer dans ce sens. Parmi eux, le groupe des Narodniki dont la devise était : « aller vers le peuple », « *xoždenie v narod* ». Leur mouvement préfigurait, en quelque sorte, la collectivisation agraire sous Lénine. Ils étaient nombreux à penser que la forme originale du socialisme agraire propre au *mir* pouvait servir de base à la nouvelle société russe, sans le passage obligatoire par une étape capitaliste.

Or, les réformes initiées dès 1906 par le premier ministre Piotr Stolypine devaient prendre une autre direction. Soucieux de liquider les vestiges de la féodalité, l'État retira son appui aux *mir* traditionnels, l'idée étant de promouvoir une nouvelle classe de petits propriétaires indépendants et d'amener les paysans moins dynamiques à vendre leur force de travail aux premiers ou aux entreprises industrielles, fut-ce au détriment de principes égalitaires et de la cohésion sociale. Cependant, la majorité de ceux qui avaient répondu présents à l'injonction de Stolypine se sentirent vite obligés d'abandonner leur projet, faute de moyens suffisants (Fitzpatrick 1994 : 22).

Pour remédier à cette impasse, de nouvelles formes communautaires furent mises en place, des formes qui, par opposition aux *mir*, se caractérisaient par le travail collectif. La formule qui devait s'imposer consistait en la rémunération au prorata du travail fourni (Kerblay 1976), ce qui correspond à une rupture par rapport aux pratiques antérieures. Progressivement, la collectivisation allait se mettre en place, par une intégration horizontale. Elle fut mise en œuvre avec une brutalité sans commune mesure, ce qui amenait les petits exploitants à la qualifier de «deuxième servage».

Ce mouvement n'empêchaient cependant pas les spécialistes à poursuivre leurs interrogations sur les méthodes les mieux à même d'améliorer les rendements et la productivité de l'agriculture, en tenant compte de la grande hétérogénéité de l'espace de l'URSS et de la spécificité des pratiques culturelles. Ainsi, estimant que les conditions naturelles imposent des limites à l'intégration horizontale, Alexandre Tchayanov, plaidait pour l'intégration verticale par le biais de coopératives, formule qui aurait pu garantir la survie des petites exploitations. Le sort réservé à Tchayanov fit tragique : taxé de contre-révolutionnaire il fut arrêté le 3 octobre 1937 et exécuté le même jour⁴.

2.2. Collectivisation et résilience de l'agriculture paysanne

Histoire de l'Union soviétique est aussi et surtout celle de la prééminence du politique par rapport à d'autres considérations, scientifiques entre autres. L'exemple d'Alexandre Tchayanov n'en est qu'un parmi beaucoup d'autres. Ce qui importait aux autorités du pays, c'était de montrer la supériorité de l'économie planifiée par rapport à l'économie capitaliste. Pour cela, elles forçaient le développement de l'industrie lourde et de l'appareil militaire. L'agriculture, elle, était instrumentalisée pour atteindre cet objectif (Karcz 1967). Nikita Khrouchtchev, après Joseph Staline, figure clé de l'agriculture soviétique le dit en ces termes :

«If we catch up with the United States in per-capita production of meat, butter and milk, we will fire the most powerful torpedo against the foundations of capitalism.⁵»

L'on connaît l'organisation de l'agriculture soviétique, avec les kolkhozes et les sovkhoses, d'une part, les petites exploitations familiales – appelées «exploitations personnelles auxiliaires» (EPA⁶) pour souligner leur caractère accessoire –, d'autre part. Ces dernières prolongent, en quelque sorte, la tradition des unités paysannes pré-soviétiques. Elles ne produisaient pas seulement pour l'auto-consommation familiale, mais aussi pour la vente, directement auprès des kolkhozes ou sur les marchés. Même si les revenus ainsi générés ne permettaient pas de combler la différence des conditions de vie entre les villes et les campagnes, ils correspondaient à un apport appréciable, ne serait-ce que pour une partie des exploitants géorgiens :

«The fortunate Georgians, Uzbeks, or Azerbaijanis from the South who grow high-priced tropical fruits and flowers or winter vegetables go off to bribe salesgirls for deficit goods, buy toys and trinkets for children, splurge at restaurants, or occasionally pick up secondhand cars.»
(Smith 1977:268)

L'attitude de Moscou par rapport au statut privé des EPA n'était pas systématiquement hostile, bien au contraire. Elle évoluait en fonction de l'assouplissement du régime et d'un certain pragmatisme des décideurs. Ainsi, Khrouchtchev tentait de limiter la taille maximum des surfaces à un demi-acre (soit 0,2 hectare). Etant donné la grande pénurie de vivres, la situation devait radicalement changer dans les années 1970, sous Léonid Brejnev. Désormais et conformément à une décision (non publiée) du Comité central, le parti était censé appuyer activement les champs familiaux. Ce revirement fit même son entrée dans la constitution de 1977 (Shlapentokh 1989 : 160-161). Et Brejnev de considérer l'appui des fermes familiales comme un «élément central de la politique agraire soviétique» (*ibid.* : 161).

Les relations entre fermes collectives et EPA faisaient intervenir les communs, en les «adaptant» au régime soviétique. Les bénéficiaires en furent autant les premières que les secondes. Les fermes collectives trouvaient dans les EPA un moyen pour compléter la production déficitaire par rapport aux objectifs irréalistes du plan. Les kolkhozники, eux, pouvaient faire paître leurs animaux sur les pâturages des kolkhozes⁷, voire s'y approvisionner en input pour leur EPA, de manière officielle—ou officieuse, selon la devise :

«Dis-moi ce que tu as dans ton
sac et je te dirai où tu travailles.»

2.3. Recherche scientifique, urgence et idéologie

Les communs—compris au sens large, c'est à dire en y intégrant ses résultats de la recherche scientifique—méritent une attention particulière. L'éthos de la recherche suppose le respect d'un certain nombre de normes qui sont supposées être intériorisées par les chercheurs (Merton 1973/1938). Cependant, dans un État totalitaire comme celui de l'Union soviétique, ces normes sont sacrifiées, et c'est la loyauté des scientifiques envers l'État qui prime.

Comme dans d'autres régimes totalitaires—et l'on pense notamment à l'Allemagne nazie—le monde scientifique avait perdu toute autonomie par rapport au régime.

Dans le souci de montrer la supériorité de l'économie administrée, Moscou pensait pouvoir appliquer ce principe aussi à l'agronomie et la génétique. A cet égard, Trofim Denissovitch Lyssenko, de 1938 à 1962 président de l'Académie des sciences agricoles de l'URSS, jouait un rôle central. Bénéficiant de la protection de Staline, il exerça «une véritable dictature intellectuelle» sur le milieu scientifique et n'hésita pas à faire arrêter les scientifiques qui osaient s'opposer à sa vision de la science (Kerblay 1973:179)⁸. Celle-ci n'était désormais plus considérée comme politiquement neutre: le régime soviétique établit une distinction entre science prolétaire et science bourgeoise. Au nom de la lutte contre le cosmopolitisme, la génétique fut bannie; les échanges avec les chercheurs étrangers devinrent ainsi quasiment impossibles, isolant par là les scientifiques russes de la communauté internationale.

Les déclarations de Lyssenko, qualifié à l'étranger de pseudo-scientifique et de mystificateur, furent tout simplement fantasques. Ignorant sciemment les connaissances génétiques, il prétendait qu'une espèce pouvait être transformée en une autre—l'orge en seigle, par exemple—ou bien que les plantes pouvaient être soumises à la «rééducation socialiste» si on les plantait en groupe pour que les éléments les plus faibles se sacrifient pour les plus forts (Gratzer 2005:204). L'on peut penser que le succès de Lyssenko auprès des autorités soviétiques—Staline, nous l'avons dit, mais aussi Khrouchtchev—ne renvoie pas à une quelconque opposition entre le marxisme-léninisme et ses adversaires idéologiques (Kerblay 1973). Il s'expliquerait plutôt par le sentiment d'urgence auquel étaient confrontés les autorités. Urgence de surmonter rapidement les déficits de la production, un élément potentiellement déstabilisateur pour le régime.

Ainsi, un «original» comme Lyssenko, fils de paysans et «professeur aux pieds nus», qui promettait des résultats rapides, avait toutes les chances de se faire écouter (*ibid.* : 180). Le souci d'atteindre rapidement des résultats se traduisait aussi par des attitudes court-termistes au niveau des exploitations même (Joravsky 1967 : 167) : compte tenu des objectifs du plan, les parties prenantes n'avaient d'autre choix que de privilégier des objectifs immédiats. Les conséquences furent désastreuses, que ce soit pour le milieu des botanistes et agronomes russes ou pour l'environnement et le renouvellement des ressources naturelles.

Souvent, des facteurs climatiques furent mis en avant pour justifier la faiblesse des performances de l'agriculture. Cet argument oublie cependant que les erreurs commises tant sous J. Staline que sous N. Khrouchtchev, lui-même d'origine rurale, furent colossales. Les exploitations agricoles collectives et privées faisaient fi des connaissances disponibles quant aux méthodes culturales protectrices de l'environnement, renonçant par exemple à l'utilisation des engrais verts comme le trèfle ou le lupin dont les bienfaits ne sont pas immédiats, mais se manifestent au bout d'un certain nombre d'années seulement. De même, l'utilisation de graminées dans des zones où celles-ci s'étaient pourtant avérées efficaces fut négligée et l'utilité des jachères dans les zones sèches sous-estimée (Volin 1967 : 4). Dans les régions destinées à la production de maïs, seuls 5% des surfaces étaient mis en jachère, alors qu'aux États-Unis, dans un milieu comparable, la proportion était entre six et huit fois supérieure (Johnson 1982 : 18). Rien d'étonnant alors que certains sols se trouvaient surexploités. Limitant aussi l'irrigation, jugée trop coûteuse, Khrouchtchev entama une fuite en avant vers une agriculture extensive sur des terres vierges, pour y planter du maïs, sans que les terres s'y prêtent véritablement.

Les considérations écologiques semblent aussi être négligées en Géorgie soviétique, des négligences qui concernaient la coupe intempestive d'arbres, menaçant par là les sols d'érosion par le vent, ainsi que l'entretien déficitaire des systèmes d'irrigation. De même, le surpâturage posait des problèmes. Autant d'éléments qui devaient aussi se révéler problématiques dans la Géorgie indépendante.

Les données chiffrées confirment le marasme de l'agriculture soviétique. Les sources soviétiques et états-uniennes sont concordantes pour démontrer le décalage grandissant entre les performances de l'industrie, d'une part, et celles de l'agriculture, d'autre part. La production d'acier avait été multipliée par 26 entre 1913 et 1969 et celle des machines-outils par 103. En revanche, celle des céréales et de la viande avait connu seulement une multiplication par 2,2 et 2,4 respectivement (Shaffer 1971:95-96). Dans des régions climatiquement comparables, les performances de l'agriculture soviétique se situaient largement en-dessous du niveau américain (Bergson & Kuznets 1963:223-228). Faiblesse de la productivité du travail et des rendements de la terre en sont les caractéristiques principales: un travailleur soviétique aurait été huit fois moins productif qu'un travailleur dans l'agriculture américaine⁹. Quant au rendement d'une culture aussi répandue que celle de la pomme de terre, le rendement au hectare était bien supérieur aux États-Unis, et ceci avec un taux de semis bien plus réduit que dans les kolkhozes¹⁰.

Au moment de la *perestroïka*, le marasme fut tel que Gorbachev évoqua la liquidation possible des kolkhozes et sovkhoses (Ellman 1988). Le débat qui s'ensuivit fut nourri par la décollectivisation en Chine et des récits relatifs au succès d'exploitations paysannes en Europe. Une fois de plus, beaucoup d'espairs furent placés dans l'agriculture. Ce n'est pas un hasard si les spécialistes de l'agriculture paysanne furent réhabilités à cette époque.

Alexandre Tchayanov en fit partie¹¹. En URSS, « l'histoire, c'est de la politique projetée dans le passé », aurait constaté un célèbre historien soviétique (*ibid.* : 1210)...

3. La Géorgie post-soviétique : à la recherche des communs

3.1. Le démantèlement de structures qui font système

Le démantèlement de l'URSS eut des répercussions dramatiques pour les échanges entre les différentes républiques soviétiques, chacune ayant ses spécificités économiques. La Géorgie avait joué un rôle de taille dans le domaine de l'aéronautique, d'une part, l'agriculture, d'autre part. L'effondrement de la dernière fut particulièrement brutal et sa reprise en main par les autorités de Tbilissi devait se heurter à des obstacles plus grands que dans d'autres pays post-soviétiques¹². Il y a pour cela plusieurs raisons. Tout d'abord, comparée à l'Azerbaïdjan et à l'Arménie, la Géorgie avait un secteur agricole bien plus important et une productivité à l'hectare qui était le double de celle enregistrée chez ses deux voisins du Caucase du Sud (Welton 213 : 33). Lorsque le système sur lequel s'appuie une telle agriculture s'écroule, les conséquences sont forcément dramatiques. Ensuite, les troubles politiques furent particulièrement violents, avec la guerre civile qui ravageait l'Abkhazie et l'Adjarie, alors que d'autres zones encore échappaient au contrôle de Tbilissi. Enfin, dans cette situation d'anomie, les infrastructures – systèmes d'irrigation, rails, conduits de gaz, installations électriques, etc. – étaient pillées. La Géorgie devint l'un des plus grands exportateurs de ferraille.

Les privatisations concernaient les kolkhozes et sovkhozes, tout comme les lieux de stockage et les unités de transformation. Dans un petit nombre de cas, la reconversion réussit. Mais souvent, les nouveaux propriétaires étaient les

«barons rouges» mis à la tête des usines au cours des premières années consécutives à l'indépendance; ils se sont montrés peu motivés pour les restructurations qui s'imposaient, bradant des équipements collectifs¹³. De même, l'on constata des cas d'accaparement de terres.

La plus grande partie des terres furent cependant reprises par les ménages (Encadré). Toute famille qui le souhaitait reçut e la terre à cultiver, une surface d'environ un hectare¹⁴. Cette mesure concernait tout d'abord les *kolkhozniki*, mais pas seulement. Car après la liquidation des entreprises industrielles et la réduction des effectifs dans la fonction publique, beaucoup de Géorgiens s'étaient tournés vers le secteur agricole qui vit sa population augmenter de manière spectaculaire.

Le démantèlement ne s'arrêtait cependant pas aux structures de production et aux infrastructures matérielles. Il devait aussi toucher les instituts de formation et de recherche. Leur personnel fut licencié, une situation d'autant plus préjudiciable pour l'avenir de la recherche scientifique que le savoir d'un agronome ayant travaillé dans un *kolkhoze* ou *sovkhoze* n'est que très partiellement adapté au contexte particulier de la petite agriculture paysanne. On le voit, en un temps de quelques années, voire de mois seulement, disparaissait une agriculture fortement subventionnée, articulée avec l'amont et l'aval de la production : recherche scientifique de pointe, artificialisation et irrigation, équipements lourds fournis par l'industrie de la République socialiste de Géorgie, système de commercialisation, etc. En termes de communs, il s'agit là d'une perte sans précédent.

Encadré

L'agriculture paysanne en Géorgie, vingt-cinq ans après l'indépendance

En Géorgie post-soviétique, 93 % des exploitations agricoles sont de type familial; elles disposent de 96 % des terres cultivées, contre 6 % en 1988 (Kegel 2003:148, Geostat 2016b). Leur surface moyenne est inférieure à 1,5 hectare, généralement répartie entre plusieurs champs plus ou moins éloignés du domicile. On estime que deux Géorgiens sur cinq s'occupent du travail de la terre (ou de l'élevage, voire de la pêche), proportionnellement deux fois plus que du temps de l'URSS; mais les données fiables font défaut. Le vieillissement de la population, un phénomène accéléré par l'émigration, est particulièrement prégnant en milieu agricole, car plus d'un tiers des chefs d'exploitation ont plus de 65 ans¹⁵. Les unités comptent en moyenne 3,4 membres. En schématisant quelque peu, on peut dire que plus la région est pauvre, plus les ménages sont de petite taille, comme dans la région de Racha-Lechkhumi et Kvemo Svaneti, région montagneuse contiguë à la Russie, où ils sont composés de 2,4 personnes seulement.

Comme du temps de l'Union soviétique, la culture de ces lopins permet de produire tout d'abord pour la consommation du ménage (Gelashvili *et al.* 2014; Kegel 2003). Le cas échéant, on envoie aussi de la nourriture—fruits, légumes, fromages, vin—aux membres de la famille qui travaillent en ville. Les revenus générés sont plus faibles que ceux dans d'autres secteurs économiques¹⁶. Souvent, les transferts—on pense notamment aux pensions de retraite, 160 lari (72 USD) par mois, soit approximativement l'équivalent du minimum de subsistance¹⁷—représentent les seuls revenus monétaires du ménage.

Pour nourrir sa population, la Géorgie dépend dans une large mesure des importations. En effet, le taux de

couverture des importations par les exportations est faible : entre 2000 et 2015, il fluctuait entre 20 % et 35 %¹⁸. Les légumes consommés sont importés à raison de 30 % ; le taux atteint près de 60 % pour la viande¹⁹.

Quid alors des entreprises agricoles ? Leur nombre reste fort limité. Les exemples cités à satiété sont la société Ferrero grande demandeuse de noisettes, le producteur de nourriture pour bébés Hipp ainsi que quelques établissements vinicoles.

3.2. L'ultra-libéralisme : le marché au service des communs ?

Décréter la privatisation des moyens de production est une chose, leur exploitation efficace, compatible avec les règles de l'économie de marché, en est une autre. Le désœuvrement est grand, surtout pour les jeunes :

« There is not much to do in the villages, partly because they do not know how to get the capital for seed, fertilization, pesticides, irrigation maintenance and repairs, farm tools and machinery. Those who can raise crops do not know where to sell them. All of these things were provided for them in Soviet times. »

(MacPhee 2005 : 144).

Continuant sur la lancée du régime d'Edouard Chevardnadze (1992-2003), Mikhaïl Saakachvili et son équipe comp-taient exclusivement sur les forces du marché pour promouvoir l'économie et faire émerger la coordination entre parties prenantes (ESI 2010a et 2010b)²⁰. Conformément à l'ap-proche bien connue de « l'État minimum », le ministère de l'Agriculture a connu une réduction de ses effectifs : 78 % pour la période allant de 2000 à 2007 (Welton 2013 : 82-84). De même, les dépenses en faveur de l'agriculture furent réduites au strict minimum ; entre 2005-2012, elles correspon-daient à une moyenne de 1,3 % des dépenses du gouvernement.

Une bonne partie de ces dépenses n'était pas liée à des mesures de développement, mais avait des finalités sociales en faveur des populations rurales. Et le ministère même de constater qu'il aurait «davantage décrété des mesures *ad hoc* que d'avoir planifié le développement du secteur»²¹. Ce qui plus est, les fonds alloués à l'agriculture étaient essentiellement destinés à l'État central, alors qu'en 2008 par exemple, les régions et municipalités, elles, devaient se contenter de 5,2 millions USD, concentrés sur quelques zones seulement.

Les mesures de privatisation allaient de pair avec le nouveau statut de la terre. Celle-ci est désormais un bien marchand. Pour les populations rurales, il s'agit là d'une rupture particulièrement traumatisante, car la terre représente pour elles bien plus qu'une simple marchandise, elle est un élément identitaire et garantit leur inscription dans l'histoire longue. La situation est d'autant plus problématique qu'une grande confusion règne à ce propos (Muskhelishvili 2012). Seules les terres exploitées individuellement—que ce soit pour les cultures pérennes ou annuelles—peuvent être aliénées, pourvu qu'elles aient été enregistrées ; une procédure qui est cependant trop coûteuse pour beaucoup de petits exploitants. En revanche, les terres servant de pâturage ou pour la production fourragère, terres collectives par excellence, elles, sont inaliénables. Mais comme ailleurs dans le monde, les usages de la terre fluctuent au cours de l'histoire, sans que l'on dispose de traces écrites. De là naissent de nombreux conflits opposant, d'une part, des investisseurs potentiels et, d'autre part, des villages ayant besoin de pâturages pour leurs animaux. Or, depuis les réformes administratives du régime Saakachvili, les villages sont privés de pouvoir politique, ce qui les met en position de faiblesse lorsqu'ils souhaitent réclamer «leurs» terres. Beaucoup de villages se trouvent ainsi sans pâturages. Parmi ceux qui en disposent, le surpâturage est un problème récurrent²², car il n'y a pas de mécanismes institutionnels susceptibles de gérer ce type de communs.

L'absence de ce type de mécanismes concerne aussi les systèmes d'irrigation et de drainage (Welton 2013:66-69). Rares sont les infrastructures d'irrigation opérationnelles, environ 80 000 ha, contre jusqu'au sextuple à l'époque soviétique. Quelques grandes entreprises agricoles sont prêtes à rémunérer les services proposés par les sociétés commerciales en charge de la production et du transport de l'eau. En revanche, l'attitude des petites exploitations s'avère ambiguë. Elles ne semblent pas toujours en mesure de—ou prêts à—honorer leurs engagements financiers; de même semble faire défaut leur volonté de s'impliquer dans l'entretien des canaux secondaires. Il existe cependant des exceptions, dans des périmètres limités où les structures sociales sont encore suffisamment fortes pour s'identifier aux communs. Mais la grande majorité des exploitations sont privées d'irrigation mécanisée, avec tous les inconvénients que cela entraîne en terme de rendement.

D'une manière générale, les actions en faveur de l'agriculture paysanne sont handicapées par l'absence de données fiables, une situation liée, entre autres à la pluralité des organisations concernées par l'agriculture: ministère de l'Agriculture (pour la définition de la nature des terres), ministres de l'Économie (pour la privatisation), ministère de la Justice (pour l'enregistrement des terres). Il semblerait que le décalage entre les données fournies par les services statistiques, d'une part, et le ministère de l'Agriculture, d'autre part, aille parfois du simple au quintuple. Les autorités de Tbilissi ignorent le nombre de personnes s'occupant effectivement d'agriculture, tout comme elles ignorent le nombre d'animaux détenus par exploitation, une question pourtant centrale quant au suivi de l'état de santé des animaux.

L'héritage de l'ère Saakachvili est lourd pour le président Guiorgui Margvelachvili et les partis majoritaires ayant été confirmés par les élections de novembre 2016. L'appui à l'agriculture compte, à côté des soins de santé et

l'éducation, parmi les trois priorités de cette présidence qui a commencé fin 2013. Les mesures prises depuis concernent la recherche scientifique, la popularisation de technologies modernes, les prêts bonifiés destinés aux producteurs, des aides substantielles au labourage et à l'acquisition d'intrants, etc. L'union européenne, avec son programme ENPARD (Eastern Partnership Programme for Agriculture and Rural Development), contribue notamment à l'émergence de coopératives. Mais comme par le passé, c'est une course contre la montre. Comme par le passé aussi, des experts, se contentant de visions macro-économiques, promettent la mise en place d'une agriculture performante en un temps record, généralement cinq ans. Tout en réduisant l'agriculture paysanne à une «question sociale»...

Conclusion

Les développements qui précèdent ont montré le rôle vital qui est supposé revenir aux communs dans l'agriculture. Pour cela, ces derniers ont été définis au sens large, en englobant aussi l'amont—la recherche scientifique et les systèmes d'irrigation—et l'aval—la distribution des produits agricoles. Les exemples analysés concernaient la gestion des ressources naturelles sous le régime de l'économie administrée en URSS, avec ses fermes collectives sur lesquelles venaient se greffer les exploitations familiales, et la Géorgie post-soviétique, caractérisée par une agriculture de subsistance avec une forte synergie entre éléments économiques et non-économiques.

Dans les deux contextes la solution de la question des communs paraît peu satisfaisante. Elle souffre d'un handicap majeur : le déficit démocratique. En effet, pour que les communs puissent pleinement jouer leur rôle de lubrifiant entre les ressources naturelles, d'une part, et l'homme en tant qu'exploitant et consommateur, d'autre part, il faut un environnement institutionnel qui autorise les populations

à prendre la parole et des initiatives. L'économie administrée soviétique n'a pas seulement contrôlé les moyens de production, l'État-Parti est allé jusqu'à se substituer aux forces de la société, y compris en matière de recherche scientifique. Sous des apparences démocratiques médiatisées avec succès à l'étranger, le régime de Mikhaïl Saakachvili, lui, avait tendance à imposer une vision ultra-libérale de l'économie. Dans ce contexte, l'agriculture paysanne ne pouvait qu'être frappée d'indifférence. Les petits exploitants—privés des repères de l'époque pré-soviétique et insuffisamment préparés au jeu des forces du marché—ne pouvaient compter sur l'État pour qu'il facilite l'émergence de communs compatibles non seulement avec l'économie de marché, mais aussi avec leur *Weltanschauung*. Le chemin sera encore long pour que l'agriculture paysanne invente de nouveaux mécanismes permettant de gérer de manière judicieuse les ressources naturelles ainsi que l'amont et l'aval. Il n'y a guère de doute : l'économie et l'avènement de la démocratie renvoient à des temporalités différentes.

NOTAS

¹ Pour les communs dans la pêche dans le Delta central du Niger au Mali, voir Baumann (2017 à paraître).

² On reprocha à cette rotation de freiner l'amélioration du sol par des pratiques culturales appropriées et un souci d'investir dans le long terme (Fitzpatrick 1994:22).

³ En Géorgie, la spécificité des propriétés terriennes, avec un grand nombre d'exploitations moyennes fit que l'émancipation des serfs prit du retard (Suny 1988/1994:96-112).

⁴ Son épouse, elle, passa 18 ans dans des camps de travail. Tchayanov a été réhabilité en 1987. Aujourd'hui, une rue à Moscou porte son nom.

⁵ Voir Volin (1967:6) qui s'appuie sur les écrits de N. Khrouchtchev, *La construction du communisme et le développement des l'agriculture en URSS, Moscou 1962-1964*, vol. 2, p. 451 (en russe).

⁶ Traduction de LPH (Ličnye Podsobnyje Kozājstva).

⁷ Une ferme familiale avait généralement une vache ou deux. Même aujourd'hui, un paysan géorgien ne possédant pas de vache est considéré comme pauvre. –Le fait de faire bénéficier les petits exploitants des pâtures des kolkhozes était aussi motivé par des contraintes matérielles : les surfaces des EPA étaient tout simplement trop réduites pour pouvoir servir aussi de pâturage.

⁸ Voir aussi Gratzner (2005), Kindo (2009), McNally (1971), Roll-Hansen (2005), Volin (1967).

⁹ Voir Maddison (1998 :320-321) (année de référence : 1987). Pour des périodes antérieures, voir Volin (1960).

¹⁰ Le taux de semis met en relation le semis et la production : 7% aux États-Unis, 33% dans les kolkhozes de l'oblast de Briansk, quelques centaines de kilomètres au sud-ouest de Moscou. Les récoltes des kolkhozes et des EPA sont cependant comparables, même si le taux de semis de ces dernières est deux fois moindre. Source : G.D. Johnson et K. McConnell Brooks (1983:41-42).

¹¹ Pour la redécouverte de Tchayanov pendant la *perestroïka* et le nouvel oubli lors de l'adoption de l'économie néolibérale, voir Shanin (2009) et Stanziani (2004).

¹² Les paragraphes qui suivent reprennent certaines idées exposées dans Baumann (2015).

¹³ *Collective farm managers stripped assets, selling machinery and equipment for scrap and pocketing the proceeds. Destitute farmers sold what was left of the equipment in order to buy food for their families, thus reducing their productive capacity further. [...] Donated or subsidized food from other countries saved many Georgians from starvation in the early 1990s, but the food aid had the perverse side-effect of depressing prices and taking markets away from Georgian farmers.* MacPhee (2005:146).

¹⁴ L'octroi d'un lopin de terre devait aussi avoir des conséquences en termes de données statistiques relatives au chômage. En effet, dès qu'une famille dispose d'un champ, ses membres ne peuvent plus être considérés comme chômeurs. Ceci explique un taux de chômage « anormalement » bas : 12% en 2015 (contre 16,9% en 2009. Source : http://www.geostat.ge/index.php?action=page&p_id=146&lang=eng (20 décembre 2016).

¹⁵ Année de référence : 2014. Dans la population, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 14,3%. L'on ne dispose pas de données sur l'âge des chefs de famille, toutes catégories confondues.

¹⁶ Sources : Geostat (2015a), Geostat (2016a). Voir aussi Welton (2013).

¹⁷ Année de référence : 2016. Source : Social Service Agency. Accès HTTP : <http://ssa.gov.ge/> (1^{er} mai 2016).

¹⁸ Le taux de couverture est de 32,5% en 2015, contre 19,5% en 2010. Sources : Services statistiques de la Géorgie (Geostat). Accès HTTP : http://www.geostat.ge/index.php?action=page&p_id=752&lang=eng (5 mai 2016).

¹⁹ Etant donné l'absence d'infrastructure (de collecte, de stockage), la situation est particulièrement problématique pour les produits laitiers. Le matsoni, une sorte de yaourt particulièrement prisée par les Géorgiens, vendu dans les grandes surfaces, est fabriqué à partir de lait en poudre importé.

²⁰ ... ce qui ne les empêcha pas d'intervenir massivement en faveur d'acteurs qui leur étaient politiquement proches.

²¹ Source : Welton (2013:85) qui s'appuie sur Ministry of Agriculture (2008) *Overview of the Budget of the Ministry of Agriculture 2000-2007*, Tbilisi, p.3.

²² Welton (2013:77), Gelashvili *et al.* (2014:22). Voir aussi Baumann (2015). Certains acteurs ont d'ailleurs profité de la confusion quant au statut effectif des terres collectives, pour en faire l'acquisition. Beaucoup de villages se trouvent ainsi sans pâturages.

REFERÊNCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- BAUMANN, E. (2011)
Géorgie : la difficile équation entre économie néo-libérale et valeurs démocratiques, in Dupont-Dobrzynski M. et Galstyan G. (dir.), *Les influences du modèles de gouvernance de l'Union européenne sur les PECO et la CEI*, Lyon : Ecole normale supérieure, Institut européen Est-Ouest. Accès HTTP : <http://institut-est-ouest.ens-lyon.fr/spip.php?article290> (20 décembre 2016).
- BAUMANN, E. (2015)
A la recherche de la main visible : l'agriculture en Géorgie post-soviétique, in Hillenkamp, I., Servet, J.-M. (dir.), *Le marché autrement. Marchés réels et marché fantasmé*, Paris : Editions Garnier, pp. 221-250.
- BAUMANN, E. (2017, à paraître)
Quand 'épargner' rime avec 'protéger'. À propos du renouvellement des ressources naturelles (Mali, Géorgie), in Farinet (dir.), *Monnaie et Finance : des pratiques alternatives ? Pour une socio-économie engagée*, Paris, Garnier, 15 p.
- BERGSON, A., KUZNETS, S. (dir.) (1963)
Economic Trends in the Soviet Union, Cambridge (Mass.) : Harvard University Press.
- CHAYANOV, A.V. (1925/1986)
Peasant Farm Organization, in D. Thorner, B. Kerblay & R.E.F. Smith (eds.), pp. 29-316.
- CORIAT, B. (2013)
Le retour des communs. Sources et origines d'un programme de recherche, *Revue de la régulation*, 2e / automne, Accès HTTP : <http://regulation.revues.org/10463> (20 janvier 2016).
- CORIAT, B. (dir.) (2015)
Le retour des communs. La crise de l'idéologie propriétaire, Paris : Les liens qui libèrent.
- DARDOT, P., LAVAL, Ch. (2014)
Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle, Paris : La Découverte.
- DIGNAT, A. (2015)
Piotr Stolypine, un réformateur à poigne, *Herodote.net*, 26 juillet, Accès HTTP : https://www.herodote.net/Piotr_Stolypine_1862_1911_-synthese-1929.php (4 mai 2016).
- ELLMAN, M. (1988)
Soviet Agricultural Policy, Economic and Political Weekly, vol. 23, n° 24, June 11, pp. 1208-1210.
- ESI (European Stability Initiative) (2010a) *Georgia's Libertarian Revolution. Part One: Georgia as a Model*, Berlin-Tbilisi-Istanbul. Accès HTTP : http://www.esiweb.org/pdf/esi_-_georgias_libertarian_revolution_-_part_one_-_georgia_as_a_model_-_10_april_2010.pdf (30 avril 2016).
- ESI (European Stability Initiative) (2010b) *Georgia's Libertarian Revolution. Part Two: Bendukidze and Russian Capitalism*, Berlin-Bruxelles-Istamboul. Accès HTTP : http://www.esiweb.org/pdf/esi_-_georgias_libertarian_revolution_-_part_two_-_bendukidze_and_russian_capitalism_-_17_april_2010.pdf (30 avril 2016).
- FITZPATRICK, Sh. (1994)
Stalin's Peasants: Resistance and Survival in the Russian Village after Collectivization, New York : Oxford University Press.

GELASHVILI, S.,
KOCHLAMAZASHVILI, I., KATSIA,
I. & MAMARDASHVILI, Ph. (2014)
The Role of Family Farming in the Sustainable Development of the Agricultural Sector and Poverty Reduction in Georgia, Tbilisi: International School of Economics at Tbilisi State University (ISET), Agricultural Policy Research Center, United States Agency for International Development (USAID).

Geostat, National Statistics Office of Georgia (2015b), *Statistical Yearbook of Georgia 2015*, Tbilisi: Geostat. Accès HTTP : http://www.geostat.ge/index.php?action=wnews_archive1&qy=1&qy1=16&lang=eng (3 mai 2016).

Geostat, National Statistics Office of Georgia (2016a), *2014 General Population Census Main Results. General Information 2014*, Tbilisi: Geostat. Accès HTTP : <http://census.ge/en/results/census> (5 mai 2016).

Geostat, National Statistics Office of Georgia (2016b) *Agriculture of Georgia 2015*, Tbilisi: Geostat. Accès HTTP : <http://census.ge/en/results/agro-census> (20 décembre 2016).

GRATZER, W. (2005)
L'affaire Lyssenko, une éclipse de la raison, Médecine/Science, vol. XXI, no 2, février, pp. 203-206.

Groupe Polanyi (2008)
La multifonctionnalité de l'agriculture. Une dialectique entre marché et identité, Versailles: Éditions Quae.

JOHNSON, G.D. (1982)
Prospects for Soviet Agriculture in the 1980s, Final Report to National Council for Soviet and East European Research, Chicago: University of Chicago.

JOHNSON, G. D.,
MCCONNELL BROOKS, K. (1983)
Prospects for Soviet Agriculture in the 1980s, Bloomington: Indiana University Press.

Joint Economic Committee, 86th Congress of the United States (1960)
Comparisons of the United States and Soviet Economies, Washington: Government Printing Office, Papers submitted by Panelists Appearing before the Subcommittee on Economic Statistics. Part I, Washington, Government Printing Office, 376 p.

JORAVSKY, D. (1967)
Ideology and Progress in Crop Rotation, in J. F. Karcz (dir.), *Soviet and East European Agriculture*, Berkeley: University of California Press, pp. 156-172.

KARCZ, J.F. (dir.) (1967)
Soviet and East European Agriculture, Berkeley: University of California Press.

KEGEL, H. (2003)
The Signification of Subsistence Farming in Georgia as an Economic and Social Buffer, in Abele, St., Frohberg, K., (eds), *Subsistence Agriculture in Central and Eastern Europe. How to Break the Vicious Circle?*, Studies on the Agricultural and Food Sector in Central and Eastern Europe, vol. 22, Halle (Saale): IAMO, pp. 147-160.

- KERBLAY, B. (1973)
David Joravsky, The Lysenko Affair,
Revue de l'Est, vol. 4, n° 2, pp. 179-181.
- KERBLAY, B. (1976)
Le village en U.R.S.S.: changements et permanences, *Sociologia ruralis*, vol. 16, Issue 3, décembre, pp. 258-278.
- KERBLAY, B. (1986)
A.V. Chaynov: Life, Career, Works,
in Thorner, D., Kerblay, B. & Smith, R.E.F. (eds.), pp. xxv-lxxv.
- KINDO, Y. (2009)
L'affaire Lyssenko, ou la pseudo-science au pouvoir, *Science & pseudo-sciences (SPS)*, n° 286, juillet-septembre. Accès HTTP: <http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article1216> (7 mai 2016).
- LENINE, V. (1899/1974)
Le développement du capitalisme en Russie, Paris et Moscou: Editions sociales / Editions du Progrès.
- MARX, K. (1894/1977)
Le capital, Paris: Editions sociales, 3 vol.
- MADDISON, A. (1998)
Measuring the Performance of a Communist Command Economy: an Assessment of the CIA Estimates for the USSR, *Review of Income and Wealth*, sér. 44, no 3, September, pp. 307-323.
- MCNALLY, P. (1971)
David Joravsky, The Lysenko Affair, *Studies in Soviet Thought*, 11, pp. 301-307.
- MACPHEE, C.R. (2005)
Roll over Joe Stalin. Struggling with Post-Soviet Reform in the Caucasus, New York: iUniverse Inc.
- MERTON R. K. (1973/1938)
Science and the Social Order, in Merton R. K., *The Sociology of Science. Theoretical and Empirical Investigations*, Chicago, London: The University of Chicago Press, pp. 254-2.
- Ministry of Agriculture of Georgia (2015)
Strategy for Agricultural Development in Georgia 2015-2020, Tbilisi.
- MONTLIBERT, C. de (2014)
L'émancipation des serfs en Russie, Bruxelles: Bebooks.
- MUSKHELISHVILI, M. et al. (2012)
The Role of Social Capital in Rural Community Development in Georgia, Tbilisi: Centre for Social Studies, Academic Swiss Caucasus Net (ASCN).
- OSTROM, E. (1990/2015)
Governing the commons. The Evolution of Institutions for Collective Action, Cambridge: Cambridge University Press.
- POLANYI, K. (1944/1983)
La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps, trad. fr. C. Malamoud, Paris: Gallimard.
- POLANYI, K. (1957)
The Economy as Instituted Process, in Polanyi, K., Arensberg, C.M. & Pearson, H.W. (dir.), *Trade and Market in the Early Empires. Economies in History and Theory*, Glencoe (Ill.): The Free Press, pp. 243-270.
- POLANYI, K. (1977/2011)
La subsistance de l'homme. La place de l'économie dans l'histoire et la société, trad. fr. B. Chavance, Paris: Flammarion.

- ROLL-HANSEN, N. (2005)
The Lysenko Effect: Undermining the Autonomy of Science, Endeavour, vol. 29, n° 4, pp. 143-147.
- SERVET, J.-M. (2015)
La vraie révolution du microcrédit, Paris : Odile Jacob.
- SHAFFER, H.G. (1971)
Planification et croissance économique en Union Soviétique et l'Europe de l'Est, *Revue de l'Est*, vol. II, no 4, 1971, pp. 75-122.
- SHANIN, T. (1986)
Chayanov's Message: Illuminations, Miscomprehensions, and the Contemporary 'Development Theory', in Thorner, D., Kerblay, B. & Smith, R.E.F. (eds.), pp. 1-24.
- SHANIN, T. (2009)
Chayanov's Treble Death and Tenuous Resurrection: an Essay about Understanding, about Roots of Plausibility and about Rural Russia, *Journal of Peasant Studies*, 36: 1, pp. 83-101.
- SHLAPENTOKH, V. (1989)
Public and Private Life of the Soviet People. Changing Values in Post-Stalin Russia, New York, Oxford : Oxford University Press.
- SICARD, E. (1990)
Communautés villageoises, *Encyclopédie universalis*, vol. 23, pp. 603-607.
- SOURISSEAU, J.-M. *et al.* (2012)
Les modèles familiaux de production agricole en question. Comprendre leur diversité et leur fonctionnement, *Autrepart*, 2012/3, n° 63, pp. 159-181.
- SMITH, H. (1977)
The Russians, New York : Ballantine Books.
- SUNY, R.G. (1994)
The Making of the Georgian Nation, Bloomington, Indianapolis : Indiana University Press.
- STANZIANI, A. (2004)
Chayanov, Kerblay et les Shestidesjatniki : une histoire 'globale'?, *Cahiers du monde russe*, 2004/3-4, vol. 45, pp. 385-406.
- TCHAYANOV, A., DOLIGEZ, F. (1998)
A propos de l'organisation du crédit rural, *Economie rurale*, n° 247, pp. 3-10.
- THORNER, D. (1986)
Chayanov's Concept of Peasant Economy, in Thorner, D., Kerblay, B. & Smith, R.E.F. (eds.), pp. xi-xxiii.
- THORNER, D., KERBLAY, B. & SMITH, R.E.F. (eds.) (1986)
A.V. Chayanov. The Theory of Peasant Economy, Madison (Wisconsin) : The University of Wisconsin Press.
- VOLIN, L. (1960)
Agricultural Policy of the Soviet Union, in Joint Economic Committee, 86th Congress of the United States (1960) *Comparisons of the United States and Soviet Economies*, Washington : Government Printing Office, Papers submitted by Panelists Appearing before the Subcommittee on Economic Statistics. Part I, Washington, Government Printing Office, pp. 285-318.
- VOLIN, L. (1967)
Khrushchev and the Soviet Agricultural Scene, in J.F. Karcz (dir.), *Soviet and East European Agriculture*, Berkeley : University of California Press.
- WELTON, G. (dir.) (2013) *Comparative Analysis of Agriculture in the South Caucasus*, Tbilisi : United Nations Development Programme (UNDP).

**ESS et communs :
le cas d'une association
indienne, SEWA**

Antoine Perrin

Le lien entre les communs et l'économie sociale et solidaire est à l'heure actuelle au centre des débats. Dans la conclusion d'*Associations et Action publique*, Jean-Louis Laville et Anne Salmon (2015) parlent des communs comme d'une voie nouvelle de réflexion sur l'économie sociale et solidaire: «Les travaux d'Ostrom [...] produisent de nombreux matériaux conditionnant l'établissement de règles à un large débat des personnes concernées dans des structures auto-organisées.» (Laville et Salmon 2015:582) En effet, «la réflexion d'Ostrom, telle que formulée en 1990 est proche de celle évoquée [...] à propos du tiers-secteur, elle identifie des types de bien, rivaux et non exclusifs, pour lesquels il existe des imperfections du marché et qui correspondent à l'espace de biens communs.» (Laville et Salmon 2015:582) Cette rencontre des communs et de l'économie sociale et solidaire, justifiée par la recherche théorique, est-elle observable empiriquement dans l'action d'une association? Nous proposons ici d'explorer la rencontre des communs et de l'économie sociale et solidaire sur le terrain indien dans d'une association luttant pour l'émancipation des femmes au Gujarat depuis les années soixante-dix, SEWA ou Self Employed Women Association. En suivant le parcours de recherche d'Elinor Ostrom, initiatrice de la théorie des communs, nous chercherons à poser des indices de cette rencontre dans l'action de SEWA. Point de départ de la théorie des communs, et caractéristique de l'économie sociale et solidaire: une approche de l'action économique différente de l'action publique et par le marché, illustrée par les évolutions de SEWA depuis sa création. L'association tenta d'abord d'influencer les politiques publiques, avant de se tourner vers le développement par l'économie privée, deux voies finalement remises en question aujourd'hui dans le discours des acteurs et leurs pratiques. Ensuite, dans la théorie des communs et dans l'Economie Sociale et Solidaire, il est possible d'entrevoir des caractéristiques similaires qui

tranchent avec les approches publiques et privées : localisation, différenciation, participation. Ces caractéristiques sont présentes dans les évolutions récentes de SEWA avec notamment le concept d'*Anubandh* prônant une économie des communautés locales. Enfin, la notion de capital social développée par Elinor Ostrom dans la dernière phase de ses travaux et présente dans nombre de recherches sur l'économie sociale et solidaire peut être observée dans les initiatives actuelles mises en place par SEWA.

Le terrain

SEWA est créée en 1972 en tant que syndicat lorsqu'Ela Bhatt fait le constat suivant : il existe des syndicats pour les travailleurs salariés, mais pas pour les femmes qui multiplient leurs activités souvent dans le secteur économique informel (Bhatt 2006). L'association démarre par deux sortes d'actions : le plaidoyer et le microcrédit. Des groupes de femmes s'organisent afin de mieux répondre aux problèmes qui leur sont posés. Par exemple, lorsqu'un policier corrompu s'en prend à une vendeuse de rue, les membres de l'association se réunissent pour confronter le policier et afficher sa corruption publiquement. D'autre part, les femmes cotisent dans une caisse collective qui sert à fournir des prêts. Avec les prêts, les femmes couturières peuvent s'acheter des machines à coudre et augmenter leurs revenus. Cela est d'autant plus important qu'à Ahmedabad, les hommes occupent des postes dans l'économie formelle et les femmes sont censées apporter le reste au foyer grâce à l'économie informelle, or au début des années soixante-dix, l'industrie textile de la ville entre en crise et de nombreux hommes perdent leur emploi. La survie des familles pèse alors uniquement sur le travail des femmes. L'association se développe et parvient même à établir des partenariats avec l'Etat. Le gouvernement voit dans cette expérience l'occasion de promouvoir un modèle émancipateur pour les

femmes tout en offrant une augmentation de la production économique. Aujourd'hui, l'action de l'association s'est déplacée sur le développement économiques au travers d'initiatives populaires et locales dans les domaines de l'alimentation, du textile, de l'habitat, de la santé, de l'éducation et de la finance. Cette action se veut accomplie par et pour les acteurs concernés, sur une échelle la plus locale possible.

Nous utilisons ici les résultats d'une enquête exploratoire visant à la préparation d'une enquête de terrain poussée prévue pour 2017. Ce travail a consisté à retracer l'histoire de SEWA par des ouvrages militants et scientifiques, et en menant des entretiens avec sa fondatrice, Ela R. Bhatt. L'exemple de SEWA, association agissant pour l'émancipation des femmes dans différents domaines, de l'insertion économique à la production alimentaire, montre comment cette association est passée d'une logique d'utilisation du marché contre l'État et inversement, à une logique propre, distincte des deux, revenant à un mode localisé, participatif et innovant de lutte pour l'émancipation et le développement, une voie mêlant économie sociale et solidaire et communs.

1. Communs et économie sociale et solidaire divergent du marché et de l'État

Dans un premier temps, le travail d'Elinor Ostrom relève de l'induction. Sa première ambition est de poser la problématique de la gestion des ressources sur le terrain. Partant d'études menées dans différentes parties du monde (Suisse, Philippines, Népal) elle examine la gestion de ressources naturelles (pâturages, rivières, étangs). La recherche économique sur la gestion des ressources est à l'époque dominée par l'hypothèse de Garrett Hardin avec La tragédie des communs (1968). Pour Hardin, la gestion des ressources doit se faire sous le régime de la propriété publique ou privée afin d'éviter la prédation sans limite de ces ressources limitées. Or par ses recherches, Ostrom écrit que : « ce que

l'on peut observer dans le monde, toutefois, c'est que ni l'Etat ni le marché ne réussissent uniformément à permettre aux individus une utilisation productive à long terme des systèmes de ressources naturelles. En outre, les communautés et les individus ont confié à des collectivités qui ne ressemblent ni à l'Etat, ni au marché le soin de gouverner les systèmes de ressources naturelles sur de longues périodes de temps, avec des degrés de réussite divers.» (Ostrom 2010:13). C'est d'ailleurs l'aspect des communs qui est le plus repris dans la littérature sur l'économie sociale et solidaire traitant des communs. Pour Laville et Salmon: «Ostrom a constitué les preuves empiriques et diffusé l'idée qu'il existe un peu partout dans le monde un espace spécifique qui échappe au tout marché et au tout Etat. [...] Elle montre concrètement que certaines formes d'auto-organisation se révèlent plus pertinentes pour la gouvernance des biens communs que des procédures marchandes ou étatiques.» (Laville et Salmon 2015:582). C'est un point sur lequel se rassemblent les différentes définitions de l'économie sociale et solidaire: ce secteur économique existe en tant qu'il n'est ni le secteur marchand ni le secteur étatique. C'est un premier parallèle avec la théorie des communs, qui entend conceptualiser des biens et des modes de gouvernance différents de ceux de l'État et du marché.

Sur le terrain, SEWA a rencontré des problèmes au fil de son histoire face à l'État d'abord puis dans le secteur privé. Au début des années 1990, SEWA organise une action de plaidoyer auprès du gouvernement afin d'ouvrir le secteur assurantiel à des acteurs locaux, non étatiques. Le gouvernement, à l'époque à orientation libérale, répond à la demande de SEWA mais place une limite de 100 crores roupies (environ 150.000 euros) comme capital de départ des nouvelles structures assurantielles. SEWA ne peut bien sûr pas mobiliser cette somme et ne peut donc ouvrir ses structures locales d'assurance pour les plus pauvres.

On voit ici comment est mis fin à un quiproquo entre le gouvernement qui défendait la lutte pour les plus pauvres à condition d'augmenter la capacité économique du pays, et SEWA qui ne place pas de prérequis avant la lutte contre la pauvreté par un développement par les acteurs eux-mêmes, impératif pour toute émancipation.

Face à ces constats d'État centralisé et non participatif, la voie du marché est alors vue comme une possibilité d'émancipation. Au sein de SEWA se développe l'idée de permettre aux plus défavorisés de devenir les acteurs de leur propre sortie de la pauvreté par le marché. Des mécanismes de micro crédit ont alors été mis en place. Pourtant ils sont remis en question depuis plusieurs années. L'achat de machines, par exemple pour nettoyer le riz, semblait être une issue possible à la pauvreté dans les années soixante-dix, rendant les collectifs citoyens compétitifs dans le marché. Mais avec les années, de nombreux membres de SEWA ont compris que la course à la productivité ne pourrait jamais être gagnée, et que les grandes entreprises l'emporteraient au bout du compte, laissant la pauvreté enfler. Dans le secteur textile, l'achat de machines à coudre pour aider les femmes dans leur travail s'est rapidement heurté à des gains de productivité et des prix en baisse.

Face à ces constats, l'action de SEWA se cherche dans une alternative à l'État et au marché. Cette quête d'alternative semble proposer une entrée innovante dans la question de la lutte pour l'émancipation et le développement. Afin d'envisager quelle solution pourrait permettre émancipation et développement économique il convient de voir en quoi les solutions actuelles proposées par l'État et le marché peuvent être faillibles. A l'issue de cet examen, on pourra comprendre en quoi la théorie des communs offre une voie prometteuse et en quoi l'action de SEWA s'en rapproche.

2. Une organisation locale, différenciée et participative

Les dispositifs privés comme publics se sont prouvés problématiques. Les deux termes d'émancipation et de développement économiques ont été utilisés pour créer des dispositifs publics et privés relevant simplement de l'insertion économique. Ces dispositifs relèvent de l'État ou de l'action d'acteurs privés comme les entreprises. En Inde, l'État propose aux foyers les plus pauvres des aides dans le domaine de l'emploi et de l'alimentation. L'État est d'abord obligé de fournir du travail comme une aide aux fermiers affectés par la sécheresse. La fondatrice de SEWA donne une illustration de ce dispositif tel qu'il opère dans la réalité dans son livre « We are poor but so many » (2006).

« Quand le gouvernement met finalement en place un programme d'emploi, ce ne sont que les plus désespérés des pauvres qui le demandent, et ils n'ont droit officiellement qu'à encore moins que le salaire minimum. L'exploitation des plus vulnérables se fait sous le regard de l'État ! Ces emplois fournis par le gouvernement comme une aide consistent à « creuser et remplir des trous ». L'idée est de construire des infrastructures collectives durables comme les routes et les ponts, mais en réalité, ces constructions à grande échelle ne sont ni durables ni ne bénéficient à la collectivité. Aux premières pluies, ces routes et tout ce travail disparaissent. Les travailleurs retournent à leurs champs et les trous creusés se remplissent d'eau et deviennent des nids à moustiques. [...] »

Les températures de journée pendant l'été sont si hautes que la terre craquelée est cuite, et il est difficile de marcher et encore moins de creuser. C'est un travail harassant. On remarque tout de suite que les travailleurs sont en majorité des femmes avec leurs jeunes enfants à leurs côtés. Plus d'énergie est dépensée que

ne pourra jamais combler le peu de nourriture qui peut être achetée avec les salaires maigres. Souvent, même les superviseurs ne se déplacent pas sur le site à cause de la chaleur; dans ces cas, on creuse la nuit. Mais comme la paie se fait au milieu de la journée, pendant les heures de bureau, les femmes sont forcées de dormir sur place, car il n'y a pas assez de temps pour rentrer à la maison et revenir.» (Bhatt 2006 : 30)

Dans le cas de l'aide alimentaire, en plus d'être peu suffisante, la centralisation du système est critiquée. Elle entraîne au niveau local corruption et manques (Amartya Sen in Kaushik et Maertens 2010). Dans le cas des aides à l'emploi comme dans celui de l'aide alimentaire, de nombreux auteurs jugent que les dispositifs ne remettent pas en cause l'un des problèmes les plus fondamentaux dans la création de mécanismes d'émancipation et de développement adaptés, la non prise en compte de l'avis des premiers intéressés. En effet, ces dispositifs publics reposent sur des logiques structurelles dans lesquelles les individus n'ont que peu de pouvoir. L'aide alimentaire cherche à régler le problème du manque de ressource sans réflexion sur la provenance des aliments, et établit un rapport passif des hommes à leur alimentation.

Face à ces critiques de l'action de l'Etat se développe une réponse par des acteurs privés, souhaitant réconcilier capitalisme et émancipation de tous. Muhammad Yunus exprime ce courant dans son ouvrage *Vers un nouveau capitalisme* (2008). Pour Yunus, capitalisme et émancipation ne sont pas contradictoires, et sont même étroitement liés. D'une part les entreprises peuvent devenir des solutions en mettant en place des politiques de responsabilité sociale d'entreprise (Freeman 1984) ou en permettant l'accès des plus pauvres à la consommation (Prahalad 2004). En Inde, c'est le cas notamment avec des programmes développés par Danone conseillés par Yunus. D'autre part,

des modèles novateurs d'entreprises dites sociales peuvent tenter de résoudre cette question. L'objectif est de créer des structures à rentabilité nulle ou limitée, utilisant les outils du marché pour émanciper les plus pauvres. Parmi ces entreprises, nombre se sont créées dans la micro finance, proposant de petits crédits aux personnes défavorisées souhaitant créer leur activité. Mais ces mécanismes sont aujourd'hui remis en cause. La responsabilité sociale d'entreprise prônée par Freeman est vue comme un moyen d'imposer une hégémonie de l'entreprise dans l'organisation politique du monde, l'entreprise devenant l'organisation de choix pour gérer les problématiques sociales et environnementales, et non plus l'Etat ou la démocratie (Klein 2001, Salmon 2009). Le problème étant aussi l'assujettissement de ces politiques d'entreprise à des objectifs de rentabilité (Sundaram et Inkpen in Dalsace et Ménascé 2010), autrement dit, à la rationalité économique. Les théoriciens défendant l'accès à la consommation comme voie vers l'émancipation sont critiqués car ouvrant la voie à l'uniformisation des modes de consommation et à l'hégémonie de l'homo œconomicus. Enfin, l'impact de la micro finance a été analysé par des chercheurs comme Esther Duflo (2003). Selon cette auteure, les microcrédits ne bénéficieraient qu'aux familles pauvres les plus entreprenantes. Ces familles étant d'ailleurs souvent entrées dans la pauvreté récemment, après avoir perdu les entreprises ou petits magasins qu'elles possédaient. En d'autres termes, le microcrédit ne bénéficie pas à une frange majoritaire des populations pauvres. Pire, selon des auteurs comme Marc Roesch (Gandré 2012), le microcrédit peut entraîner des effets néfastes dans bien des cas. Au travers d'une étude du microcrédit au Maroc, Marc Roesch montre que les sommes empruntées sont souvent utilisées pour couvrir des besoins primaires, et peuvent entraîner des difficultés qui culminent parfois dans le suicide des emprunteurs.

Pour nombre d'auteurs, ces solutions sont trop centralisées et trop figées (pour l'action publique), apportent des réponses uniformisantes (émancipation par la consommation) et/ou se basent sur des mécanismes de marché non-démocratiques (entreprises sociales et responsabilité sociale d'entreprise). Une réponse innovante, localisée, et participative semble être le prérequis de mécanismes d'émancipation pertinents. Ici, la théorie des communs comme l'économie sociale et solidaire semblent offrir des modes d'organisation répondant à ces impératifs. Pour Elinor Ostrom (2010), les communs sont des : « ensembles de ressources collectivement gouvernées, au moyen d'une structure de gouvernance assurant une redistribution des droits entre les partenaires participant au commun et visant à l'exploitation ordonnée de la ressource, permettant sa reproduction ». Pour Jean-Louis Laville (2012) : « L'économie solidaire renoue avec le fil de l'associationnisme, c'est-à-dire le projet constitué à partir des actions collectives mises en œuvre par des citoyens libres et égaux se référant à un bien commun. » Chacune de ces organisations repose sur une gestion locale, différenciée et participative des ressources.

Dans son dernier ouvrage *Anubandh* (2015), la fondatrice de SEWA relate la création de collectifs économiques locaux visant à fournir par et pour les habitants des villages les biens les plus nécessaires. Ela Bhatt en compte six : l'alimentation, l'habillement, l'habitat, la santé, l'éducation et la banque. Pour Bhatt, il faudrait pouvoir se fournir en toutes ces denrées dans un rayon de 160 kilomètres (100 miles) au maximum. Dans ses mots : « Il existe trois besoins fondamentaux pour la vie : la nourriture, l'habillement, et avoir un abri ; qui sont indispensables à la survie de n'importe quel être humain. De plus, je prends en compte trois services de base : la santé, l'éducation et la finance ; comme essentiels pour le bien-être de tout à chacun sur la planète. Je crois que si ces six besoins de base peuvent être comblés

à l'échelle locale, nous pouvons mettre en mouvement le développement holistique des hommes, de leurs communautés et de leur environnement.» Cette organisation de réponse à des besoins par l'accès à des biens rappelle la théorie d'Elinor Ostrom, par la structuration de ces initiatives qui se veulent fondamentalement locales :

«Dans les pays qui connaissent la faim, la malnutrition, les migrations de masse, le chômage, l'illettrisme ou la pauvreté, combler ces six besoins est vraiment crucial. Mais ce qui est encore plus important, c'est de combler ces besoins avec des ressources locales.»

(Bhatt 2015 : 13)

Dans son ouvrage, Ela Bhatt relate les expériences de SEWA au niveau local pour combler ces besoins. Dans le cas de l'alimentation, par exemple, il s'agit de collectifs agricoles locaux, soucieux de préserver l'environnement et de distribuer la nourriture via des circuits les plus courts possibles. L'idée est de créer RUDI, un «réseau de vente des produits des fermes rurales, principalement des épices autres denrées de base, fournis directement par les producteurs, et transformés, emballés et vendus par des femmes venant des campagnes. L'entreprise s'organise sur un modèle logistique original de production, d'emballage et de distribution par les groupes locaux de femmes en autonomie, créant de nombreuses opportunités d'emploi pour les femmes des campagnes.» (Bhatt 2015 : 59) L'idée part de deux constats faits par Bhatt. D'abord, comme elle l'a vu en Inde mais aussi à travers le monde lors de ses voyages : «Tous ses paysans me disaient «Ce que nous cultivons nous ne le mangeons pas, tout ce que nous mangeons nous ne le cultivons pas»» (Bhatt Entretien Mars 2016). Et plus prosaïquement le fait que les paysans ne vivaient tout simplement pas de leur travail. Afin de résoudre ces deux problèmes RUDI permet aux paysans de se passer d'intermédiaire et de vivre

décemment de leur travail. «Le petit paysan devient le propriétaire, le manager, le producteur et le fournisseur du réseau entier de distribution, ce qui lui assure des profits équitables, la sécurité alimentaire et des opportunités d'emploi.» (Bhatt 2015:60). Concrètement, l'action de SEWA avec RUDI consiste à organiser des groupes locaux de producteurs et par la suite de les mettre en lien direct avec les consommateurs et entre eux-mêmes. Sur le terrain, les actions se partagent en trois pôles : résoudre les problématiques des sols pauvres par un appui technique, prêter des outils agricoles performants aux productrices au travers d'une «bibliothèque à outils» et organiser la vente des produits en circuits courts. Le réseau organise notamment depuis 2000 des marchés de producteurs («Krushi bazaars») où les paysannes peuvent venir en groupe depuis les différents villages et vendre leurs produits directement aux consommateurs urbains mais aussi l'une à l'autre. Ces marchés sont aussi l'occasion d'une rencontre entre les groupes de productrices et d'échange de techniques agricoles par la discussion et la dégustation. Dans les initiatives décrites par Bhatt au sein du réseau RUDI, les trois caractéristiques de localisation, de différenciation et de participation semblent réunies. La localisation se fait d'abord par la création de groupes dans les villages. L'association y met en place des collectifs de productrices. Auparavant mises en concurrence par des grossistes et autres intermédiaires demandant des prix toujours plus bas, SEWA se donne pour mission de montrer aux femmes que leur action collective peut apporter des solutions à leurs problèmes les plus concrets, comme le prix de vente de leurs productions. Les adhérentes de SEWA organisent elles-mêmes les circuits de distribution et se mettent d'accord collectivement sur les manières de produire et les actions collectives au plan local. L'échelle du village redevient alors pertinente pour penser les modes de production, au contraire de l'échelon étatique

et de la demande changeante d'industriels. Cette demande des industriels entraîne souvent également la monoculture car il est plus facile de vendre en gros et que la demande pour un produit exige d'énormes quantités. «Les plantes comme le tabac, le coton, le ricin sont cultivées pour apporter l'argent comptant tant recherché» (Bhatt 2015:35). L'action de SEWA a pour effet de permettre la monoculture et aussi la progression de l'auto-consommation, même si sur ce point Bhatt constate des efforts à faire. En effet, le regain de pouvoir d'achat des productrices entraîne souvent l'achat de snacks et autres aliments industriels encore synonymes d'augmentation du niveau de vie dans les campagnes indiennes aujourd'hui atteintes par la publicité. Néanmoins, un des premiers résultats atteints selon Bhatt est que des productrices achètent les chips et autres produits transformés d'autres fermières lors des marchés de producteurs. Pour Bhatt, cette localisation n'est pas un luxe mais bien le meilleur moyen de développement :

«Quand nous avons commencé à former des groupes autour du problème de l'eau, il est devenu assez évident que l'économie locale se développe quand la nourriture, l'emploi et l'argent peuvent tous être générés dans un périmètre restreint.»

(Bhatt 2015:70).

La différenciation se réalise par la prise en compte de l'environnement et des problèmes caractéristiques de chaque village. L'objectif premier était de rendre au sol sa richesse après l'appauvrissement provoqué par l'utilisation d'engrais chimiques et la disparition d'une végétation luxuriante qui enrichissait les sols par l'humus. Une des solutions apportées sur le terrain est le lombricompostage. L'élevage de vers de terre en grands nombres permet de ré-enrichir les sols. Des formations dans ce domaine ainsi que dans le domaine de la sélection et de la culture de

multiples variétés de plante permettent aux paysannes de cultiver leur terre de manière différenciée et durable. Grâce à cela, les paysannes de quarante-et-un villages peuvent maintenant produire et vendre des produits biologiques et diversifiés comme le riz, le coton, les fleurs, les légumes, les aliments pour bétail, des plantes médicinales et à la fin récolter les graines qui serviront à d'autres cultures. Ici, l'objectif principal atteint par cette action est, pour Bhatt, la restauration petit à petit d'un équilibre entre les paysans et leur sol, et le sol et ce qui y pousse, cultures ou forêt. Néanmoins, le risque est de voir cette agriculture biologique rencontrer les besoins de consommateurs distants dont le nombre grandit, par exemple en ville, et d'affecter la possibilité de consommer localement cette nourriture. Depuis 2004, l'institut de management d'Ahmedabad apporte son aide en terme de marketing pour communiquer sur l'aspect biologique et écologique des produits. L'initiative RUDI pourrait devenir une marque et de fait, encourir les mêmes risques de passer à une stratégie capitalistique. L'intensification de cette agriculture biologique est aussi un risque de faire passer le profit avant les aspects écologiques.

La participation provient du fait même de demander aux productrices d'organiser leur agriculture. Ce sont elles-mêmes qui définissent la liste des problèmes à traiter, du manque de lait dans les campagnes à la nécessité de lutter contre l'endettement. Bhatt ne fait que reprendre dans son ouvrage les données récoltées dans ces groupes. L'action de SEWA a toujours été orientée vers la résolution de problèmes concrets soulevés par les adhérentes. Par exemple, créer une banque où l'on puisse signer en apposant son empreinte digitale pour signer, la plupart des travailleuses étant analphabètes. L'action en direction des circuits alimentaires ne déroge pas à la règle. Les problèmes comme les solutions surgissent ainsi des productrices elles-mêmes, durant des réunions des groupes de travail ou lors

des marchés de producteurs. L'une des productrices de céréale, Vasantiben, a par exemple eu l'idée de mouliner les grains directement devant le consommateur lors des marchés, avec grand succès. La participation de femmes non-productrices a également été prise en compte. Ces femmes sans occupation sont maintenant payées pour transformer et distribuer les produits. On constate ici la prise en compte d'une parole en dehors du groupe d'origine, la parole des paysannes sans terres, intégrée par le groupe et donnant lieu à un accord avec la ressource comme point central. La prise en compte des besoins des productrices et seulement de ces dernières reste néanmoins partielle. SEWA défend notamment l'auto-consommation face à la demande des productrices de consommer plus de nourriture importée. De la même manière, SEWA continue de dédier son action à la formation avec des techniques extérieures au groupe des productrices. Mais tous ces moyens semblent être mis en œuvre en vue d'une émancipation plus que d'un contrôle de ces dernières. Cela change de la voie classique de mise en concurrence sur le marché avec tous les obstacles que cela comporte pour les petits producteurs. Comme l'explique l'un d'eux « Apprendre une leçon et en mourir, voilà la vie du paysan » (Bhatt 2015 : 36).

3. La notion de Capital social

Néanmoins, la théorie figurant dans *Governing the commons* (Ostrom 1990) désignant les communs comme des ressources gouvernées par des groupes qui s'organisent autour de cette ressource semble manquer un des aspects primordiaux de ces groupes : les relations qui s'y établissent. Cette question est jusqu'alors résumée par l'organisation de ces groupes. Du côté de l'économie sociale et solidaire, la théorie des communs est discutée, notamment par Laville et Salmon qui remarquent plusieurs risques de cette théorie provenant a priori de l'économie néo-classique,

notamment le fait que « la rationalité stratégique et instrumentale qui caractérise l'action humaine dans ce paradigme empêche la prise en compte de toute motivation politique. » (Laville et Salmon 2015 : 583). Pour ces auteurs, dans la première théorie d'Ostrom « l'hypothèse de la rationalité individuelle maximisatrice n'est pas contestée. » Un risque existe donc d'évacuer les questions relevant d'un autre paradigme. Le programme de recherche d'Elinor Ostrom reflète cet obstacle, et dès le début des années 1990, Ostrom entame une rupture avec la théorie économique dominante en faisant entrer dans son travail la notion de Capital social.

Dans l'article « Gestion des biens collectifs, capital social et auto-organisation : l'apport d'Elinor OSTROM à l'économie sociale et solidaire », Roland Perez et François Silva retrace le parcours intellectuel d'Elinor Ostrom afin d'en dégager les pistes pertinentes pour l'économie Sociale et Solidaire. Ils remarquent ainsi le tournant opéré par Ostrom à partir de 1994 : « Pour étayer son programme de recherche E.O. a été amenée à approfondir des concepts susceptibles de lui permettre un élargissement du champ d'analyse par rapport à l'individualisme méthodologique dominant en science économique [...] ainsi le concept de « capital social » » (PEREZ, SILVA 2013 : p.99) Cette notion de Capital social se retrouve-t-elle dans l'expérience de SEWA ? Selon Perez et Silva, la notion de capital social est d'abord entendue comme s'opposant au capital humain, notion d'économie dominante « lequel regroupe les compétences, les qualifications et les connaissances qu'a (ou que peut développer) chaque individu » (PEREZ, SILVA 2013 : 100). Cette notion a notamment été utilisée par l'école néo-classique de Chicago. Gary Becker a reçu le prix de la Banque de Suède pour le Nobel d'économie pour avoir explicité cette théorie. Par la suite, celle-ci a été déclinée dans la gestion des collectifs humains tels que les entreprises et a donné lieu à des politiques basées sur l'individualité. C'est de cette politique

que découlent les mécanismes de bonus et de stock options maintenant répandus dans les entreprises. Tous ces mécanismes reposent sur l'intérêt de l'individu et s'opposent à toute autre vision du collectif. Dans la notion de capital humain, «*« Autrui » et plus généralement « la relation avec l'autre » ne constitue pas une question »* (PEREZ, SILVA 2013:101). La notion de capital social propose, elle, d'envisager «*l'ensemble des relations, des réseaux et des normes qui facilitent l'action collective »* (PEREZ, SILVA 2013:101). Perez et Silva retracent la généalogie du terme de capital social, de Bourdieu à Putnam. Chez ce dernier, le capital social devient «*les réseaux qui connectent entre eux les membres d'une société et les normes de réciprocité et de confiance qui en découlent »* (PUTNAM, 1995 in PEREZ, SILVA 2013:101). La notion devient alors pertinente pour l'exemple de SEWA, où des productrices défavorisées et parfois sans terre décident de s'organiser collectivement et non sur la base de la compétition individuelle pour créer des collectifs agricoles pérennes et écologiques. Elinor Ostrom reprend cette définition et montre combien la confiance réciproque est prépondérante au sein du genre d'organisation qu'elle tend à décrire. La communication interpersonnelle devient alors possible et comme l'indique Perez et Silva citant Ostrom: «*Les individus doivent communiquer et interagir de manière répétée dans un environnement physique localisé. Ils possèdent alors un capital social qui les aide à mettre en place des dispositifs institutionnels pour résoudre leurs problèmes de ressources communes »* (PEREZ, SILVA 2013:102). De par ce fait, l'imposition de règles par en haut ou autoritairement par un des membres du collectif tend à annuler cette confiance et à détériorer le collectif.

Ela Bhatt montre en quoi les notions de confiance réciproque et de relations interpersonnelles sont au cœur de la démarche de SEWA. Au sujet du lombricompostage, Bhatt explique que l'activité a créé des liens dans la communauté,

notamment au travers d'un centre qui accueille les formations. Les productrices venant de quarante-et-un villages y apprennent les caractéristiques des sols et comment enrichir leurs terres. L'école du village s'est jointe à l'initiative et les enfants viennent y suivre des ateliers et prennent conscience des enjeux écologiques. Aux marchés de producteurs, les fermières se rencontrent et partagent leurs savoirs. Cela renforce leur confiance entre elles et en leur travail. Selon Bhatt «Le changement survient quand les paysannes rencontrent leurs consommateurs face à face, quand elle voyagent pour venir au marché de producteurs, quand elles assistent à des transactions commerciales en direct, ou quand elles parlent à d'autres femmes faisant face aux mêmes problèmes qu'elles dans leur travail. Mais le plus grand changement vient du fait que chaque femme se voit faisant partie d'un réseau de personnes plus étendu, en particulier de femmes, et de la reconnaissance de l'importance de son travail dans l'économie.» (BHATT 2015:80) Mais l'action de SEWA semble apporter une nouvelle piste à cette notion de capital social. Outre les relations interpersonnelles, Ela Bhatt insiste dans son livre et les entretiens sur les liens entre humains et nature. Pour elle, on a trop longtemps négligé le lien entre émancipation, inégalité et environnement. Les actions de SEWA font réseau en montrant que résoudre une problématique, par exemple le bas salaire des paysannes implique la prise en compte des problématiques de l'eau, de la finance, de l'éducation et de la santé. Elle met en avant l'idée de remplir six besoins essentiels à une échelle locale et de manière durable. Prenant des exemples dans le cycle de vie traditionnel du balai, qui naît et meurt dans le sol, Bhatt insiste sur la nécessité d'une économie circulaire et ancrée dans le sol qui la soutient. Tout comme les humains, les éléments du monde naturel font réseau et c'est ce parallèle qui est filé à travers «anubandh», signifiant «faire lien» en sanskrit.

Il semble pertinent d'envisager les récentes actions de SEWA à la lumière de la théorie des communs, néanmoins il conviendra de compléter ces éléments relevés dans la bibliographie et les entretiens pas une enquête de terrain. Des limites existent dans l'organisation de ces initiatives, il faudra donc analyser les aspects participatifs, durables et localisés dans les pratiques. Si ces éléments sont vérifiés, ils pourraient donner lieu à une théorisation des organisations opérant dans ce qu'on désigne, par défaut, le secteur informel dans les pays en développement. Des exemples empiriques pourrait apporter des connaissances sur le sujet traité par Elinor Ostrom le plus récemment, la remise en cause d'une dualité entre économie formelle et informelle. Selon ses termes : « Notre conclusion [...] est que nous devons en finir avec la tendance qui consiste à associer 'informel' et 'non structuré' ou 'chaotique' » (GUHA-KASNOBIS, KANBUR, OSTROM 2005 : 23). L'exemple de SEWA pourrait en apporter une nouvelle illustration.

REFERÊNCIAS BIBLIOGRÁFICAS

BHATT E.R., 2006,
We are poor but so many, the story of self-employed women in India, New Delhi, Oxford University Press.

BHATT E.R., 2015,
Anubandh, Building Hundred-Mile Communities, Ahmedabad, Navajivan Publishing House.

- CORIAT B., 2015,
Qu'est-ce qu'un commun ? Quelles perspectives le mouvement des communs ouvre-t-il à l'alternative sociale ?, Les Possibles–No. 05 Hiver 2015.
- CORIAT B., 2015,
Le retour des communs, la crise de l'idéologie propriétaire, Paris, Les Liens qui libèrent.
- CROWELL D., 2003,
The SEWA mouvement and Rural Development, the Bansakantha and Kutch experience, New Delhi, Sage Publications.
- DALSACE F., MENASCE D., 2010,
Structurer le débat « entreprises et pauvretés », Revue française de gestion, n°208-209, Vol. 9, p. 15-44.
- DUFLO E., 2003,
Poor but Rational ?, MIT, Working paper.
- FREEMAN R.E., 1984,
Strategic Management: A Stakeholder Approach, Boston, Pitman/Ballinger.
- GANDRE P., 2012,
Le microcrédit, fausse ou vraie solution à la pauvreté?, Idées économiques et sociales, n°168, 2012/2, p. 22-31.
- GUHA-KHASNOBIS B., KANBUR R., OSTROM E., 2005,
Introduction to the forthcoming EGDI-WIDER volume, "Linking the Formal and Informal Economy: Concepts and Policies" to be published by Oxford University Press in 2006.
- HARDIN G., 1968,
The Tragedy of the Commons, Science, 13 Décembre 1968, n°3859, Vol. 162, p. 1243-1248.
- KAUSHIK B., MAERTENS A. (dir), 2010,
The concise Oxford companion to economics in India, New Delhi, Oxford University Press.
- KLEIN N., 2001,
No Logo: la tyrannie des marques, Paris, Actes Sud.
- LAVILLE J-L., 2012,
Travail social et économie solidaire, vers un dialogue, Le Sociographe, Hors-Série n° 5, p. 21-46.
- LAVILLE J-L., CATTANI A. D., 2005,
Dictionnaire de l'autre économie, Paris, Desclée de Brouwer.
- LAVILLE J-L., SALMON A. (dir), 2015,
Associations et Action publique, Paris, Desclée de Brouwer.
- OSTROM E., 2010,
Gouvernance des biens communs, pour une nouvelle approche des ressources naturelles, Bruxelles, Editions DeBroeck Université.
- PEREZ R., SILVA F., 2013,
Gestion des biens collectifs, capital social et autoorganisation: l'apport d'Elinor OSTROM à l'Economie sociale et solidaire, Management & Avenir, Vol.7 (N° 65), p. 94-107.
- PRAHALAD C.K., 2004,
The Fortune at the Bottom of the Pyramid, Philadelphie, Wharton School Publishing.
- SALMON A., 2009,
L'entreprise Providence: Un espace économique mondialisé sous contrôle éthique ?, Connexions, n° 91, Vol.1, p. 193-210.
- YUNUS M., 2008,
Vers un nouveau capitalisme, Paris, J.-C. Lattès.

Movimientos sociales en busca de un modelo alternativo de economía: lecciones comparativas con las prácticas del sector solidario entre Colombia y Japón

Noriko Hataya

幡谷 則子 **Noriko Hataya**

Noriko Hataya, es profesora del Departamento de Estudios Hispánicos, Facultad de Estudios Extranjeros de la Universidad Sofia, Tokio. Sus intereses de investigación han sido en los temas como urbanización irregular, migración rural-urbana, organización comunitaria y participativa, movimiento social de resistencia local en los países latinoamericanos siempre con un enfoque es-

pecial en los casos de Colombia. En los últimos años su enfoque ha sido en torno de la economía solidaria, relacionando con su visión local sobre el movimiento social en las regiones de alto nivel de conflicto. Tiene doctorado en geografía humana de UCL (University College London). Sus trabajos más representativos son *La ilusión de la participación comunitaria: Lucha y negociación en los barrios irre-*

gulares de Bogotá 1992-2003, Bogotá: Universidad Externado de Colombia, 2010, “Colombian land problems, armed conflict and the state” (co-autores con Sergio Coronado, Flor Edilma Osorio Pérez y Nicolás Vargas Ramírez), en Shinichi Takeuchi ed., *Confronting Land and Property Problems for Peace*, New York: Routledge, 2014, pp.160-188., entre otros. n-hataya@sophia.ac.jp

PALABRAS CLAVE
ECONOMÍA SOLIDARIA
COOPERATIVISMO
MOVIMIENTO SOCIAL
MODO ALTERNATIVO
EDUCACIÓN POPULAR

RESUMEN

Este artículo tiene como objetivo principal buscar los factores comunes que caracterizan las prácticas de la economía solidaria entre Colombia y Japón por medio de un análisis comparativo. Partiendo de una aclaración sobre el nivel de difusión del concepto de economía solidaria en ambos países, la autora abarca el proceso histórico del desarrollo del cooperativismo en ambos países, contextualizándolo en la evolución de los movimientos sociales a partir de la década de los 1960s.

Independientemente de la identificación de las organizaciones y sus acciones económicas colectivas, algunas prácticas locales con origen en un movimiento social que pretenden transformar las relaciones existentes entre la sociedad civil, el Estado, y el mercado bajo el esquema convencional de la economía de mercado, pueden ser categorizadas dentro de la economía solidaria. Este argumento se sustenta en el hallazgo de la influencia profunda de la educación popular y su filosofía, la preocupación sobre la injusticia social y la conservación de reservas naturales que ha constituido el pensamiento del liderazgo que promueve estas prácticas. Desde luego, estos factores varían ampliamente según sus contextos locales, tales como cultura, historia, y condiciones ecológicas, entre otros; pero a la

vez, estos han sido determinantes de la razón de ser y del nivel de autogestión de actividades solidarias. Desde esta perspectiva, la autora analiza comparativamente el concepto y proceso de institucionalización de la economía solidaria a partir de dos casos concretos que tienen origen en movimientos sociales en estos dos países.

Este análisis comparativo pretende identificar cuáles son los elementos comunes detectados en las prácticas concretas de la economía solidaria, cuyos orígenes parten de movimientos sociales localizados.

Finalmente argumenta que, independientemente de la diferencia en el proceso histórico y cultural, y del desarrollo socioeconómico entre estos dos países, la experiencia de educación popular basada en la orientación de movimiento social transformador de la sociedad del liderazgo ha sido fundamental para que las prácticas locales de la economía solidaria sean una expresión del movimiento social ligado a su identidad territorial, cuestionando a la economía convencional. Por ende, la metodología de comprender los casos concretos de la economía solidaria exclusivamente aplicándose en el marco legal-institucional limita nuestra comprensión de las prácticas reales y relevantes.

El uso del término de “economía solidaria” como tal se ha venido expandiendo últimamente en Colombia, aunque si analizamos cuidadosamente sus antecedentes históricos, se comprende que el origen del concepto de la solidaridad se remonta hasta las prácticas ancestrales del período pre-hispánico (Fajardo 2016).

Ahora bien, en la sociedad japonesa, este mismo concepto es aún menos familiar, comparado con la dominante expresión “*social business*” que ha sido difundida y acogida ampliamente en la actualidad. Por otra parte, el reconocimiento por el Estado de la ES, literalmente hablando, es casi nulo en Japón, a pesar de que hay una larga trayectoria en la política del fomento al cooperativismo.

La ausencia o impopularidad del concepto de “solidaridad” en la sociedad japonesa se puede explicar por la diferencia cultural-religiosa (sintoísmo vs. catolicismo) que constituye la base espiritual de la vida cotidiana y de las costumbres de convivencia. Dicho así, en las costumbres y prácticas ancestrales japonesas podemos encontrar las prácticas de solidaridad como trabajo colectivo comunitario y “cambio de manos”, término ancestral que se refiere al intercambio de jornadas de trabajo como ayuda mutua y se llama “YUI” (equivale a la denominación de Minga y convites en los países andinos) y “KOU” para el fondo solidario comunitario.

Y por último, quiero determinar el punto de partida de la observación de los movimientos sociales en la década de los 1960s. Ya que en esta década comenzó a surgir el cuestionamiento frente al modelo de desarrollo capitalista, tanto en los países del Norte como del Sur.

Desde esta perspectiva, a continuación, se mostrarán dos casos en Colombia y dos casos en Japón con un bosquejo de la emergencia de los movimientos sociales a partir de la década de los 1960s.

El análisis comparativo de estos casos pretende contestar a las siguientes preguntas principales:

- a—¿Cuáles son los contextos históricos en cada país que determinan las olas de los movimientos sociales que cuestionan el sistema socio-económico y político?
- b—¿Cuáles son los elementos comunes detectados en las prácticas solidarias cuyo origen tiene una evidente relación con el movimiento social localizado?
- c—¿Qué significan estos elementos frente a la sociedad coyuntural de cada país?
- d—¿Qué contribución tiene esta visión en los debates relacionados con la economía solidaria y los movimientos sociales?

1. Los casos de Colombia

El contexto y proceso histórico de Colombia

Como es bien sabido, la sociedad colombiana ha vivido más de 60 años de conflicto armado al cual, a través de muchos esfuerzos dirigidos a un proceso de paz está apenas iniciando el proceso de construcción de paz. Aún así, hay mucho por hacer para seguir construyendo la paz: no solamente el problema de los cultivos ilícitos y el narcotráfico, sino también el extractivismo, abuso en la extracción de recursos naturales no recuperables, como estrategia central del desarrollo económico, duramente criticado desde el punto de vista medioambiental y ecológico. Estos son factores que le ponen trabas al proceso de paz, mientras la pobreza y la desigualdad socio económica, siguen necesitando una solución.

El conflicto armado en Colombia sobre todo las tensiones causadas por la presencia de los grupos armados y la violencia política, comenzó a agudizarse en la década de los 60. Era la etapa transicional de la Guerra Civil (denominada La Violencia 1948-64¹) al nuevo régimen político denominado Frente Nacional, (1958-1974), régimen democrático bipartidista con la concentración del poder político en los dos partidos tradicionales, dirigidos por las familias élites del país.

Regimen que llamaría yo regimen político oligárquico; por ende, los actores políticos del pensamiento progresista (de izquierda) habían sido excluidos de la arena política. Fue el momento cuando se organizaron varios grupos armados (guerrilleros), incluyendo la FARC (Fuerza Armada Revolucionaria de Colombia) y ELN (Ejército de Liberación Nacional) que todavía están presentes.

Esta situación insegura y tensa del interior del país, causó grandes inquietudes y cuestionamientos de los jóvenes. Para los jóvenes, que tenía inquietudes de cambiar, superar la situación de la sociedad colombiana, no había sino dos alternativas: meterse en la guerra por el movimiento revolucionario-armado o promover la economía capitalista de desarrollo. Los que buscaban una tercera vía, se fueron inclinando por la orientación de la solidaridad.

El origen del concepto de la ESS y su proceso de institucionalización en Colombia.

Aunque la denominación de la ESS, o más bien, la Economía solidaria o economía de solidaridad es el término que se usa en Colombia, no se ha difundido popularmente, de hecho, la esencia de la solidaridad se ha conocido en las prácticas concretas desde épocas muy antiguas de la historia;

- 1**—Prácticas de ayuda mutua y de reciprocidad, denominadas como Minga, Convite, Manos Vueltas etc. han sido modos estratégicos de la vida cotidiana de las comunidades indígenas para sostener sus actividades colectivas, modos cuyo origen es anterior a la colonización española.
- 2**—Después de la época republicana del siglo XIX, se introdujeron prácticas que tenían su base en el espíritu de caridad y filantropía de origen europeo, como una forma de proveer asistencia social, a veces con un pensamiento paternalista.

Con el proceso de industrialización del siglo XX, se introdujo el cooperativismo particularmente en las organizaciones gremiales. Y así en el año 1931, se estableció la primera Ley de cooperativas, pero para entonces, todavía el cooperativismo estaba basado en la orientación tradicional empresarial y no cuestionaba el esquema del desarrollo capitalista.

A partir de la década de los 60, como mencioné anteriormente, empezaron a manifestarse movimientos sociales que buscaban una sociedad más igualitaria y justa, reclamando que se introdujera el concepto de la ES en el marco jurídico. En esta dinámica había una influencia significativa del papel de la Acción Social de la Iglesia Católica.

- 3**—El concepto actual de Economía Solidaria fue oficialmente reconocido por la primera vez en la nueva Constitución promulgada en el año 1991 (ver los artículos 58, 68 y 333)².

Y en el año 1998 se estableció la Ley 454 que determina el marco legal actual-vigente de la Economía Solidaria (Ley 454: La ley de la Economía Solidaria). Según la Ley 454 actualmente el Sector de la Economía Solidaria se compone de dos bloques; el primer bloque lo constituyen las empresas solidarias (Cooperativas, Fondo de Empleados) y en el segundo bloque se encuentran las organizaciones económicas de desarrollo solidario (asociaciones, ONGs y las organizaciones sin ánimo de lucro). Por supuesto, el reconocimiento del Estado sobre las organizaciones de la economía solidaria se debe fundamentalmente a su intención de controlarlas, supervisarlas, y fomentarlas con el fin de generar empleo en este sector.

Las prácticas de la ES originadas a partir del movimiento social local

De mi recorrido por las diferentes regiones de Colombia durante la última década, centrándome en las experiencias de organizaciones comunitarias derivadas del movimiento social, en busca de un modo de vida digna, sostenible y auto-gestionada, he identificado tres modalidades. De estas tres, las dos primeras se pueden categorizar como ES originada en el movimiento social, y la última corresponde a los esfuerzos del movimiento social de resistencia. Pero todavía no tengo claro si se queda en un movimiento social reivindicativo o si comparte la visión transformadora de la ES.

Cooperativismo que se encaja en el marco legislativo vigente, pero promovido por la Pastoral Social. (Ecofibras, COOMULDESA entre otros -Provincias del Sur de Santander)

Asociativismo-mutualismo en busca de un circuito económico alternativo. (AgroSolidaria – Boyacá, Santander, Nariño y Caquetá)

Economía popular: organizaciones comunitarias en la zona de conflicto (varias asociaciones campesinas y pobladores de la región del Magdalena Medio) (De esta modalidad su mayoría comenzaron con la orientación del movimiento social reivindicativo.)

Voy a presentar muy brevemente los dos primeros casos.

Caso 1

Cooperativismo promovido localmente (Provincias de Sur del Departamento de Santander)³

Es una experiencia de promoción local del cooperativismo muy conocido y estudiado. En las regiones de las provincias del Sur del Departamento de Santander todavía se sostienen actividades cooperativas en el sector financiero, transporte, educación y salud, aunque su enfoque siempre ha sido en el sector rural.

Desde la sociedad civil, que cuestionaba el modelo convencional de desarrollo capitalista y también estaba en contra de la alternativa revolucionaria armada, se buscó otra alternativa; que era la promoción de acciones basada en la filosofía de la solidaridad. Esta experiencia tiene mucho que ver con elementos como confianza, colectividad, lo comunal, que están relacionados con los factores ‘C’ según la teoría de Razeto (Razeto 1993).

La Pastoral Social (Secretariado Diocesano de Pastoral Social: SEPAS) de la diócesis regional promovió la creación de una cooperativa de ahorro y crédito en cada parroquia (1964~) con la orientación firme de un sacerdote de filosofía progresista⁴. Este sacerdote, enviado a estudiar el cooperativismo en Europa y Canadá, al regresar a su tierra local, tomó la iniciativa de reactivar la Acción Social Católica que había decaído. Los promotores y dirigentes de SEPAS vinculados eran los activistas de los movimientos sociales de esta época. Habría que recordar que bajo el régimen bipartidista oligárquico, y la emergencia de los grupos guerrilleros durante la época de la Guerra Fría, en Colombia, la corriente de la teología de la liberación fue fuertemente perseguida por el Estado, por tanto, los activistas con esta posición ideológica tenían que expresar de otra manera su acción y sus modos de actuar y movilizarse.

Durante la década de los 70 se construyó un colegio y una escuela para formar líderes campesinos, quienes iban a actuar como facilitadores de las organizaciones campesinas y del cooperativismo. Los contenidos de la educación de estos colegios abarcaban la formación técnica, como agronomía y administración, pero junto a estos temas, trataban la educación sobre los derechos humanos, la convivencia, y la organización comunitaria.

En esta época, también se creó la organización llamada “El Común”, cuya misión era gestionar la incidencia política, y generar un espacio de interlocución con el Estado.

Es decir, se trata de una organización para promover el movimiento político del proceso de cooperativismo y la organización campesina.

Actualmente, en esta región, frente a una población total de 450,000 personas, una tercera parte (150,000) son afiliados a las cooperativas, organizadas en 200 entidades. Además, existen instituciones educativas creadas por el cooperativismo por ejemplo la Universidad San Gil, con 6,000 estudiantes, y también hay una red de 34 emisoras comunitarias. De hecho, Miguel Fajardo, uno de los fundadores de la Universidad San Gil fue uno de los primeros coordinadores de la SEPAS en la década de los 1970. Adicionalmente, a través de El Común, Uni Sangil, y con otras entidades principales del cooperativismo se creó una mesa de interlocución con el Estado local para discutir y plantear su plan de desarrollo solidario, para la creación del territorio solidario. De la misma manera se promovió la creación de redes que englobaran a los académicos, a los practicantes (expertos en la aplicación e implementación de la prácticas reales de las ONGs, por ejemplo), y a las organizaciones de base que trabajan en la ES.

Caso 2

AgroSolidaria: Federaciones de los pequeños grupos asociativos campesinos y pobladores (productores, transformadores de los alimentos, distribuidores, y prestadores de los servicios) que promueven la vinculación entre los productores y los consumidores locales

AgroSolidaria se formó a partir del Grupo Semilla que era una organización sin ánimo de lucro. Su objetivo era promover la formación de cooperativas de micro créditos en las veredas de los municipios de Sogamoso y Tibasosa del departamento de Boyacá. Se creó en el año 1994.

Los fundadores del Grupo Semilla eran una pareja de activistas sociales que tuvieron la experiencia común durante la década de los 70 y los 80, en la educación popular

en un movimiento barrial de la zona periférica de Bogotá. Luego ellos se vincularon a una ONG Fundación San Isidro (los fundadores de esta ONG eran unos religiosos de la corriente progresista radical) de Duitama-Boyacá donde fortalecieron su vocación de ser facilitadores para dinamizar el proceso organizativo en las comunidades campesinas.

Del Grupo Semilla nació el Programa de Socio Economía Solidaria “Venga esa Mano, Paisano(a)”, que fomentaba las formaciones asociativas co-gestionadas, un plan continuo de educación, y la producción, la transformación y la distribución agroalimentaria. Estos pasos se han orientado hacia la creación de Grupos Asociativos de Microcrédito que dan origen a los Fondos Comunales de Microcrédito. Luego los esfuerzos organizativos se orientan a la conformación de Grupos Asociativos según el producto dentro de la cadena agroalimentaria, el proceso y el servicio de distribución. Y finalmente se llega a los Grupos Asociativos de Consumo Solidario.

Resumiendo los principios centrales de AgroSolidaria, quisiera subrayar los siguientes puntos: la Socio-Economía Solidaria (casi igual al concepto de la ES), el comercio justo a nivel local y nacional, la Agroecología que tiene una visión común con el concepto de *Buen Vivir* y que se preocupa de construir una relación armónica entre las actividades económicas realizadas por los seres humanos y la naturaleza. Por ende, frente a la escalada en la expansión de la actividad económica siempre ha tenido una posición negativa y por el contrario, busca crear más núcleos locales de organizaciones productivas.

Con el paso del tiempo, ya contando con algunos Grupos Asociativos conformados, se vio necesario crear una forma organizativa integradora. Fue así como se consideró pertinente constituir la Federación de Prosumidores Agro ecológicos AGROSOLIDARIA, como un organismo articulador de los Grupos asociativos a través de Secciones Municipales.

En este momento existen 123 organizaciones seccionales en 104 diferentes municipios y 19 departamentos, contando

con 32 000 familias asociadas. Ellos se agrupan en 12 federaciones regionales las cuales están vinculadas bajo la Confederación Nacional AgroSolidaria a través de la cual genera gestiones y actividades para la incidencia política.

Los ejes principales de sus actividades son: la Escuela de mutualidad agrícola; el Comercio justo a nivel local; la Escuela agroecológica; las Finanzas comunitarias; “*Herederos agrosolidarios*”: dinamización de la participación de los jóvenes para que se involucren en las actividades agrosolidarias (para ir preparando al relevo generacional); y el Turismo sostenible

Resumiendo, su meta final es construir y promover los cinco eslabones interconectados del circuito económico agroalimentario: que son, financiación, producción, transformación, distribución y consumo, con un enfoque ecológico y solidario.

Comprensión de la economía solidaria como un movimiento social en busca de un modo alternativo de vida en Colombia

Desde mi punto de vista, los siguientes puntos son clave: Primero, las prácticas concretas de la economía solidaria se han promovido por el cuestionamiento frente al sistema socio-económico convencional. Segundo, la economía solidaria puede ser la tercera vía para los activistas de los movimientos reivindicativos perseguidos por el Estado. Hay que considerar el contexto político en el cual se promovía el pensamiento de solidaridad, como tercer camino para los activistas que habían sido objeto de persecución del Estado. Tercero, para el caso colombiano, es indispensable relacionar las dinámicas del sector solidario con el proceso de paz. El reconocimiento del sector solidario en el acuerdo de paz firmado en la Habana significa un avance pero requiere un análisis cuidadoso sobre la interpretación de las políticas públicas en el fomento del sector solidario, como una estrategia para el desarrollo rural integral.

Finalmente, respecto a la relación con el mercado, durante más de 40 años de fundación, algunos casos (sobre todo las empresas cooperativas) que han sido exitosas, (puede asociarse con el caso de Mondragón en España, en términos de expansión de su escala de producción) muestran el fenómeno de evolución contradictoria frente a los principios de solidaridad., mientras otros todavía están en proceso de maduración en cuanto a su capacidad operacional y financiera frente a su meta de ser autogestionados y autosostenidos.

2. Los casos de Japón

Nishikawa (2011) analiza que las prácticas categorizadas en la ES en Japón se han hecho visibles gracias a la articulación de estas organizaciones y los movimientos civiles, como por ejemplo, el movimiento de consumidores en busca de la seguridad de alimentos, nuevos tipos de cooperativas como Workers Collective Japan, la oportunidad de participación en el segundo Foro asiático para la ES: AFSE (Asian Forum for Solidarity Economy) organizada en Tokio en 2009. Nishikawa, reflejando las entidades que participaron en este Foro, intentó hacer una clasificación de las experiencias de la ES japonesa en la forma siguiente:

- 1—Las organizaciones económicas, de los productores o de negocios (*business*) sin ánimo de lucro: cooperativas de consumidores, workers collective, community business entre otros. Hay que recordar que aquí no entran las cooperativas tradicionales como el Grupo JA (Cooperativa Agraria Japonesa).
- 2—Las NPOs financieras sin ánimo de lucro: NPO Bancos, bancos civiles, Caja de créditos, Caja de Trabajo. Estas organizaciones tienen una filosofía común, como finanzas sociales o inversión ética y social.
- 3—Las NPOs en el área de cuidado (*care*) y bienestar social, las NGO en el área de cooperación internacional por ejemplo, las entidades que promueven el comercio justo.

Aunque el número de organizaciones que participaron en este Foro fue solo de 80 en total, y era una muestra pequeña, esta clasificación nos da idea de la tendencia hacia la ES existente en Japón.

Quisiera recalcar dos puntos más que Nishikawa detecta caracterizando la situación de la ES japonesa en aquel momento. Primero, afirmó que los proyectos de actividades económicas nuevas o renovadas, creadas por la iniciativa civil, junto con el programa de fomento de la economía local por parte de las administraciones locales, como *Chiiki-Okoshi* o *Machi-Okoshi* (reactivar o fomentar la economía territorial-local), se aproximan a la categoría de la ES, ya que estas prácticas nacieron de la necesidad de reactivar las actividades económicas territoriales que habían sido afectadas por el impacto de la globalización. Segundo, las áreas de cuidado, salud, bienestar familiar, el tema de alimentos seguros que se articula con los productos agrícolas limpios (orgánicos) necesitan cada vez más el compromiso de las organizaciones sin ánimo de lucro para así hacer parte de la ES. (Nishikawa 2011:200).

Los movimientos sociales después de la década de los 1960 y su relación con la emergencia de las organizaciones de la ES

La década de los 1960 y los 70 fue el período del máximo del crecimiento económico acelerado después de la derrota de la Segunda Guerra Mundial, promovido por la orientación de la política económica del gobierno con el slogan: “plan para duplicar el ingreso per capita”. Este período se caracterizó por “la producción masiva y el consumo masivo”.

Sin embargo, poco a poco, se detectaron problemas serios de contaminación del medio ambiente y de enfermedades relacionadas, como por ejemplo, el *hidragirismo* causado por la contaminación de agua por mercurio, o los serios problemas causados por el uso industrial de *dioxina*. Un caso muy conocido es la enfermedad “Minamata”, que

motivó una fuerte denuncia contra las empresas industriales que manejaban de manera inapropiada los desechos industriales. Desde estos acontecimientos, surgió un fuerte cuestionamiento de parte de la sociedad civil, incluidos los grupos académicos que investigaban el caso de MINAMATA. Todo esto se convirtió en un componente importante de movimientos sociales como el grupo académico que buscaba otro paradigma de desarrollo (por ejemplo, Kazuko Turumi, el debate sobre el paradigma de desarrollo endógeno), los movimientos medioambientalistas, y los de los consumidores que reclamaban su derecho a la seguridad de los alimentos. Con el objetivo de buscar soluciones, se organizaron las Cooperativas de Consumidores. La iniciativa de la agricultura orgánica en diferentes regiones apareció en este contexto, y en la actualidad sigue siendo una de las áreas más activas y relevantes de la ES.

En cambio, los movimientos sociales en Japón después de la década de los 90 surgieron en el período de recesión económica y de agudización de la incertidumbre. El estallido de la burbuja financiera económica en los 90 y otros impactos posteriores debidos a la dinámica financiera internacional, como el de la bancarrota de los hermanos Lehman en 2008, provocaron un despido masivo, a veces injusto. Estos acontecimientos incrementaron el número de personas sin techo (*homeless*), y el aumento de la brecha social. Frente a esta situación, apareció el movimiento en favor de los sin techo y los desempleados para proteger sus derechos humanos, ya que no existía la atención pública social.

Algunos sectores industriales específicos que se habían desarrollado a nivel local quedaron afectados drásticamente con la apertura del comercio internacional. En este contexto, los proyectos de *Machi-Okoshi*, *Chiiki-Okoshi* que son en su gran mayoría de colaboración entre la iniciativa de los habitantes y de la administración local, comenzaron a expandirse a nivel nacional para recuperar la

economía territorial. Estos proyectos generaron los llamados *Community Business*, que algunos académicos japoneses categorizan como parte de la ES.

Respecto a la cuestión de medioambiente y calentamiento global, en el siglo XXI se ha promovido el uso y generación de energía limpia, incluyendo la generación de energía nuclear. Sin embargo, este mito se desvaneció el 11 de marzo de 2011 con el terremoto en la región Noroeste que causó daños irreparables en la planta nuclear de Fukushima y en la vida de millares de personas. Esto dio lugar al movimiento en contra de la generación de energía nuclear. Mientras tanto el gobierno nacional (administración Abe) se reafirmó en su postura política desarrollista, que sigue favoreciendo las empresas capitalistas competentes frente al mercado global. Por ende, la política energética no abandona el uso de energía nuclear, lo cual ha sido una de las polémicas más criticadas por los activistas contra la energía nuclear. El Movimiento en favor de la paz en relación con la Constitución de Japón, llamado “Grupo del Artículo 9 de la Constitución” también surgió para luchar contra el proyecto de Ley de la administración Abe que finalmente estableció una nueva ley de seguridad que permite al ejército nacional de defensa el que pudiera usar armamento en caso de necesidad fuera del territorio nacional.

Durante este período, ha habido un notable incremento de las nuevas prácticas categorizadas en la ES japonesa, lo cual por una parte tiene que ver con las tragedias naturales, representadas por el terremoto de Kobe en 1995 y el terremoto de Tohoku en 2011. Según análisis de Hirota (2016), la promulgación de la ley de regulación y fomento de las NPOs (Non Profit Organization) en 1998 estaba relacionado con el auge de creación masiva de organizaciones voluntarias y NPOs, y el reconocimiento de estas organizaciones en la sociedad, a consecuencia del terremoto de Kobe. Con este marco jurídico, se fomentó la creación y sostenimiento

de las NPOs en las áreas sociales ya que consiguieron el respaldo institucional que facilita el apoyo financiero.

Cuando ocurrió el terremoto de la región Noroeste en 2011, las organizaciones de voluntarios que se habían fomentado después de la promulgación de la Ley de las NPOs de 1998, mostraron una gran facilidad para desplazarse a la zona y acompañar a las comunidades damnificadas. Estas organizaciones, por su modo de actuar, acciones, contribuyeron a fortalecer el espíritu de ayuda por cuenta propia (self help), de ayuda mutua, y de ayuda comunitaria (Nishikawa 2011). Las circunstancias y los acontecimientos después de la década de los 90 facilitaron la creación de organizaciones sin ánimo de lucro de nueva índole; gracias a sus valores humanos y comunitarios influyeron en la sociedad contribuyeros a que se reconsideraran el valor de vida humana y los valores que determinan la felicidad de uno.

Los dos casos japoneses que se presentan a continuación han surgido por el cuestionamiento frente al modelo convencional de desarrollo capitalista en la década de los 70. El primer caso es el de una asociación que promueve la canalización creando un circuito corto entre los grupos agricultores y los consumidores en un local determinado. El otro es el de una red de actividades económicas para regenerar energía, dentro del circuito de reciclaje de recursos en un local alrededor del lago Biwa. Se canaliza con el movimiento en contra del uso de la energía nuclear y el movimiento de reactivación de la economía territorial, que han sido los temas del siglo XXI. Ambos casos están localizados en la región Kansai (oeste) del Japón.

Caso 1

Asociación Kansai Yotsuba

Ahora, voy a presentar brevemente un caso relevante de una experiencia de la ES japonesa. En Japón, el término de ES está muy poco difundido y aún no está menos reconocido que en el caso colombiano. Por otro lado, la historia y evolución del cooperativismo japonés está bastante reconocida como caso exitoso, pero acabamos de analizar su desajuste entre la orientación inicial de postguerra, que fue bastante promovida por el Estado, y la situación actual en que se encuentra el campo. Desde esta aclaración, el caso de la Asociación Kansai Yotsuba no encaja en esta corriente tradicional fundada por la Ley de cooperativas agrarias en la etapa de postguerra, pero a mi modo de ver, contiene elementos esenciales por estar fundada en la filosofía solidaria. Veamos su proceso histórico y sus principios fundamentales.

1—Proceso histórico

Yotsuba comenzó a organizarse desde un movimiento social preocupado por la seguridad de los alimentos en la década de los 70, ya que en esa década, en la que Japón se encontraba en un acelerado proceso de crecimiento económico, se detectaron muchos problemas de contaminación medioambiental debido al mal procesamiento de los desechos industriales y al uso excesivo de los insumos (abonos) químicos en la agricultura. Es decir, el modo de vida basado en un modelo económico de producción masiva para el consumo masivo estaba mostrando los resultados dañinos para la salud y el medioambiente, que era lo que precisamente cuestionaban varios grupos de ciudadanos.

Aquí se encuentra la razón que motivó la fundación de Yotsuba. Pero hay que tener en cuenta que los fundadores de este grupo venían de la corriente de grupos estudiantiles que se movilizaron en búsqueda de un estilo

de vida alternativo durante la década de los 60, y que estaba relacionado con la gran movilización estudiantil del año 1968, cuestionando las políticas públicas.

Su principio fundamental es la consideración de la armonía entre la agricultura y la naturaleza, que coincide con el pensamiento de Buen Vivir.

2—Ejes de actividades

Sus ejes principales de actividades son los siguientes.

Administrar una finca (NOSE) ganadera que ha constituido el núcleo de sus acciones. Es decir, Yotsuba comenzó con una Finca NOSE como un modelo emblemático de aldea autosostenible. Esta finca produce productos ganaderos, tanto leche como carne, pero su misión principal es producir abono orgánico el cual se distribuye a un precio especial para favorecer a las fincas campesinas locales de pequeños propietarios (991.74 metros cuadrados, equivalente a una unidad, llamada “TAN” en japonés) para sostener su producción de hortalizas y arroz. De esta forma se logra crear un vínculo solidario entre NOSE y los productores campesinos y así comenzó el circuito corto local de comunidad autogestionada y autosostenible.

Como una evolución de su plan de acción, se formó el primer centro de acopio para distribuir los productos locales a los consumidores locales asociados, y así se comenzó a fomentar el circuito corto y local de *‘prosumidores’* en la region Kansai. Adicionalmente, canaliza las pequeñas empresas cooperativas y asociativas de prestación de servicios para generar empleo local.

Como resultado significativo, hoy en día Kansai Yotsuba cuenta con 40,000 familias que son miembros asociadas de la red de *prosumidores*, 21 centros de acopio y distribución, 500 miembros empleados, y además de

la finca NOSE, se han establecido otras cuatro fincas y ocho unidades de transformación de alimentos.

Adicionalmente, se dedica también a actividades que inciden en las políticas públicas. Esto se desarrolla a través del intercambio con los productores extranjeros de productos orgánicos, alianza y acompañamiento a la movilización social en otras regiones (por ejemplo, el acompañamiento a los productores agrícolas de Fukushima en su lucha contra la reactivación de la planta nuclear). También organizan talleres y seminarios con fin de profundizar su conocimiento sobre las teorías y otras prácticas que buscan un modelo alternativo, y cuentan con publicaciones que difunden estos resultados.

La experiencia de Yotsuba coincide con los casos colombianos en términos de la filosofía que subyace en su fundación y la misión encomendada. A saber:

- Búsqueda de bienestar colectivo;
- Mutualidad;
- Igualdad (o justicia);
- Democracia (participación);
- Consideración sobre el medioambiente (protección de la naturaleza);
- Autogestión y autosostenimiento,
- y finalmente búsqueda de un modelo alternativo de desarrollo.

El caso de Yotsuba se evalúa como una práctica de la ES y la búsqueda de un modo de vida diferente por sus aspectos de preocupación ecológica, seguridad de la calidad de los alimentos y fomento del circuito económico corto y local: alianza entre los productores, distribuidores y consumidores. Simultáneamente, mantiene su naturaleza como movimiento social, no solamente por su origen y las características

de los fundadores, como los activistas del movimiento estudiantil de 1968, sino por su acciones actuales de incidencia en la política agrícola y el desarrollo local. Los coordinadores de Yotsuba manifiestan que su asociación no es exactamente igual a la cooperativa de consumidores (SEIKYO) por la mayor autonomía de los productores en la determinación del precio de los productos que ofrecen, y la estructura democrática de la organización. También se diferencia por su postura política más comprometida y crítica frente a las políticas públicas que le lleva a vincularse con las acciones de reivindicación cuando es necesario.

Caso 2

Proyecto NANOHANA (colza) en Shiga

1—Origen del movimiento de "pro jabon" y coordinación con la recuperación del aceite usado.

El Proyecto Nanohana comenzó aproximadamente en 1976 originalmente como un movimiento preventivo contra la contaminación del agua del lago Biwa en la Prefectura Shiga⁵.

Fue una iniciativa de los consumidores locales que detectaron el deterioro de la calidad del agua abastecida por el Lago Biwa, y ellos cuestionaron la calidad de las aguas residuales de los hogares. Por esto, el movimiento fue denominado como “Movimiento pro jabón” (movimiento para promover el uso de jabón natural en lugar de usar detergentes).

A raíz del caso de la marea roja (fenómeno por la elevada contaminación del agua) en 1977, esta iniciativa se convirtió en “el movimiento jabón” a gran escala involucrando masivamente a la población de la prefectura Shiga y a varias organizaciones de diferentes categorías, lo cual impulsó la promulgación de la “Ordenanza del Lago

Biwa”, ordenanza que reglamenta la prevención de eutroficación, es decir, la contaminación del agua del lago debido al flujo de drenaje de residuos de los hogares.

Simultáneamente con “el movimiento en favor del uso de jabón”, a partir del año 1978, surgió “el movimiento de reciclaje del jabón por medio de la recuperación del aceite de cocina usado”, movimiento que se coordinó con el primero, que ya estaba actuando en la prefectura.

Con el tiempo, a través de la colaboración entre los ciudadanos, las organizaciones de consumidores, y las administraciones locales, el número de los puntos de acopio para la recuperación del aceite usado se incrementó, y esta iniciativa de recuperación del aceite usado se difundió por toda la prefectura de Shiga.

Sin embargo, ante estas iniciativas, los fabricantes de detergente comenzaron a producir “detergente sintético sin fósforo” contrarrestando la “Ordenanza del Lago Biwa”. Con el éxito de la propaganda del “detergente sintético sin fósforo”, la tasa del uso del jabón natural en lugar del detergente, que había llegado al 70 por ciento, bajó drásticamente. Entre tanto, el volumen de recuperación de aceite usado fue creciendo constantemente. Con el desequilibrio entre el volumen del uso de jabón y el del aceite recuperado, “el ciclo de reciclaje” se quedó estancado. Fue necesario crear una nueva estrategia para aprovechar el aceite usado reciclado para sostener el ciclo del reciclaje de recursos.

2—Aprendizaje del programa alemán del aceite de colza y el desafío global para promover energía renovable

En esa difícil situación, el grupo del “movimiento pro jabón natural”, comenzó a buscar una nueva fórmula para convertir el aceite usado en combustible biodiesel para sustituir la energía fósil. Y entraron en contacto

con el éxito obtenido por el programa alemán del aprovechamiento del aceite de colza usado para transformarlo en combustible alternativo a la energía fósil. En Alemania, a partir del impacto de la crisis petrolera de la década de los 70, se había impulsado el uso del aceite de colza como recurso para producir bioenergía, aprovechando este terreno en barbecho todavía no explorado. Y de esta forma, se vinculó la agricultura con la generación de energía con menos gases de efecto invernadero. El concepto de “agricultura como abastecedor de energía” se convirtió en término clave para promover la idea de construir la sociedad con una economía local sostenible basada en la circulación de recursos (Fujii et al. 2004; narrativa en la entrevista realizada en 2015).

3—Lanzamiento (Iniciación) del “Proyecto de Nanohana” con su tratamiento a la parcela no cultivada.

Después del Protocolo de Kyoto (COP3 de 1997), la política medioambiental japonesa empezó a explorar medios y estrategias para reducir el fenómeno del calentamiento global. Bajo estas circunstancias, se fomentó cada vez más la idea de construir una sociedad basada en la circulación de recursos.

A nivel local, las administraciones locales buscaban los métodos para implementar la circulación de recursos bajo el esquema de economía local sostenible. La administración del municipio Aito (donde se encontraban los núcleos del movimiento en favor del uso de jabón natural), junto con las organizaciones civiles locales se empeñaron en este desafío.

Involcurados en el proyecto de energía renovable, más adelante se encontraron con un nuevo problema en la agricultura local: el aumento de abandono de parcelas

por falta de mano de obra para cultivar los alimentos (detrás de esto, hay un problema serio de envejecimiento de las familias campesinas). Después de varios intentos, finalmente el proyecto de circulación de recursos por medio de la producción de aceite de colza, se canalizó con la idea de aprovechar las parcelas abandonadas o no cultivadas por la rotación entre dos cultivos. El nuevo circuito creado fue el siguiente: sembrar y cultivar colza en las parcelas abandonadas, cosechar colza y sacar el aceite, consumir el aceite de colza para cocinar en casa y en las escuelas⁶. Ahora, los residuos del aceite producido en el procesamiento de colza a aceite se aprovechan como abono orgánico o como pienso para el ganado. El aceite de colza usado en los hogares y las escuelas se recupera y se recicla para producir jabón de colza o BDF (Bio Diessel Fuel, comustible biomasa). Tanto el jabón como BDF circula y se consume dentro de la misma localidad o región (se trata de producir localmente y consumir localmente). Este es el esquema de la circulación de recursos a nivel local. El punto clave es producir, consumir, y reciclar (reproducir) recursos localmente. Es la fórmula y esquema de la “circulación de recursos en una economía local sostenible (independiente).”

El modelo de Proyecto de Nanohana como circulación de recursos para fomentar la economía local sostenible se implementó por la primera vez en el municipio Aito, actualmente Higashi Oumi, en 1998.

El Proyecto Nanohana que comenzó como una conexión entre el reciclaje de aceite y el aprovechamiento de las parcelas abandonadas, y la producción de energía recuperable, ahora mismo se ha ampliado con más actividades locales como: articulación con la apicultura, fomento del turismo ecológico basado en el concepto de colza, educación medioambiental asignada a las escuelas y colegios regionales, etc.

4—Incidencia política por medio de la creación de la red del Proyecto Nanohana

El proyecto Nanohana que se inició en 1998 por la iniciativa local del municipio Aito tuvo un gran impacto y rápidamente lo adoptaron en diferentes municipios con la participación de las administraciones locales y las organizaciones civiles de diferentes regiones.

Para conseguir una mayor incidencia en la política pública nacional de energía y medioambiente que actualmente depende mayoritariamente de la energía fósil, habría que disponer de otro sistema que involucrara al Estado y a los gobiernos locales y regionales.

La misión del Proyecto Nanohana es transformar la sociedad basada en un circuito unilateral entre lo producido y lo consumido, es decir, pasar de una sociedad de consumo basada en la acción de desechar, a una nueva sociedad basada en la circulación de recursos. Este proyecto conlleva el empeño para solucionar el problema de las parcelas abandonadas o no cultivadas que se encuentran por todo el país. La filosofía de circulación de recursos naturalmente se articula con el movimiento en contra de la energía nuclear.

En abril de 2001, se organizó la primera cumbre Nanohana en el municipio Shinasahi de la prefectura Shiga, convocando a las entidades que promueven el Proyecto Nanohana por todo el país. Participaron las diferentes organizaciones del Proyecto Nanohana de 27 prefecturas para intercambiar sus experiencias. Al final del evento, se constituyó la Declaración de la Cumbre Nanohana. Según la agenda acordada en la Declaración, se constituyó la Red de Proyectos Nanohana. También se acordó la organización de una cumbre anual en diferentes regiones. Por el tercer punto de la agenda, se estableció la alianza de Nanohana con los representantes parlamentarios nacionales y

regionales, a quienes se les encarga que soliciten al gobierno un proyecto de ley de exención de impuestos para el producto BDF. En el 2011, el número de afiliación organizacional a esta red contaba con 160 organizaciones incluyendo las cooperativas de consumidores y las otras asociaciones agrícolas (Ver el Mapa nacional de los proyectos Nanohana 2005).

La misión principal del Proyecto Nanohana, es promover la construcción de una sociedad que genere a nivel local-territorial la circulación de recursos, centrado en el uso de colza, para fomentar la economía sostenible. Este modelo se basa en la iniciativa civil, pero se ha desarrollado y sostenido por la alianza (relaciones metroalimentarias: *partnership*) entre el sector productivo, el administrativo, el académico y el civil. En este momento tiene la sede principal en el municipio Azuchi de la prefectura Shiga, y desde allí despliega las redes de intercambio de información, investigación, y acciones de incidencia para propuestas políticas, y fomenta la construcción de vinculación entre las redes, tanto a nivel individual como organizacional, relacionadas con las sedes seccionales locales y regionales del Proyecto Nanohana.

Una visión comparativa con el cooperativismo colombiano

Aunque a primera vista no parece que sea relevante la comparación entre Colombia y Japón por sus aspectos culturales y procesos históricos tan diferentes, los elementos que contextualizan la sociedad japonesa muestran los siguientes aspectos en común: Proceso de globalización que rodea a ambos países; la brecha social entre el campo vs. la ciudad; la brecha regional: abandono del Estado de la región abastecedora de alimentos y energía a la capital (ej. Región Tohoku, Fukushima) . Es posible que el fenómeno del cambio de la estructura demográfica en Japón que se expresa en el envejecimiento de la población no ha llegado todavía

a Colombia, pero si se observa la estructura de la población rural, la falta de relevo en el campo es un desafío común para ambos países.

A través de este pequeño ejercicio comparativo, quisiera argumentar lo siguiente: para comprender bien las prácticas reales de la ES hay que enfocar el origen de los movimientos sociales en el contexto local. Más precisamente, quiero recalcar lo siguiente: Primero, la educación popular que crea una dinámica social; y segundo, el movimiento social que tiene su fundamento en la filosofía de la solidaridad. Con todo esto, hay que tener en cuenta que en cada contexto local puede haber influencia de la geografía, la cultura, el uso de la tierra y la existencia de conflictos tanto sociales como armados.

Conclusión y temas para el análisis próximo

A través de este ejercicio de comparación entre los casos colombianos y japoneses, me han aclarado primero los siguientes dos puntos:

Primero, la definición de la ES basada exclusivamente en el marco normativo se limita a la interpretación de las prácticas reales.

Segundo, independientemente de las diferencias culturales y del nivel de desarrollo económico (macro) del país, las prácticas locales de la ES, que coinciden en su fundamento central basado en la filosofía de la solidaridad, tienen su origen en el movimiento social en busca de un modo alternativo de vida, cuestionando las contradicciones derivadas del modelo convencional de desarrollo económico.

En una sociedad real, el comprender las prácticas “solidarias” como un movimiento o acción derivada de la búsqueda de una economía alternativa, o un modelo diferente de economía, tendrá más relevancia que la definición que se limita a encajar la ES en el marco legal institucional. Como nos enseñan las prácticas concretas en diferentes períodos

históricos, la economía solidaria nunca puede ser considerado como algo estático, sino como práctica que puede generar una variedad de dinámicas transformadoras e innovadoras que evolucionan según el tiempo y el espacio. El limitarse al marco legislativo excluyente, como se interpreta en las políticas públicas, corre el riesgo de dejar inadvertidos algunos casos que son relevantes cuando se analizan sus principios y su base filosófica, determinantes de su razón de ser. Y, a la inversa, si incluimos todos los casos que pueden ser identificados según la definición conceptual determinada por el marco legal-institucional (del Estado), estamos corriendo otro riesgo, el de tratar algo que no encaja verdaderamente en la economía solidaria desde el punto de vista de sus fundamentos filosóficos.

El comprender las prácticas solidarias como movimientos sociales, este argumento tampoco es nada novedoso. Según Laville (2015), en el contexto europeo, durante décadas se ha considerado movimiento social el movimiento internacional en busca de transformar el sistema convencional del mercado. Lo que podría ser interesante es comprender los diferentes niveles de conciencia (o cognición) compartida por los que están involucrados en la práctica real, y las razones que existen detrás de esta divergencia de cognición. Un ejemplo que facilita este tema podemos encontrarlo en la conciencia de participación de los socios de las cooperativas tanto agrícolas como de consumidores que se da en los casos japoneses. El caso de cooperativismo en Colombia (sobre todo los casos identificados como “exitosos”) también hoy en día puede generar la misma sensación—falta de apropiación del sentido de movimiento social—entre los socios. Su meta principal cada vez se dirige más a buscar un mejor nivel de vida, que a promover un movimiento transformador. La mayoría de los casos de organizaciones comunitarias con actividad económica en la zona del alto nivel de conflicto armado (en Colombia) han surgido

por la necesidad de sobrevivencia, y por ende se categorizan como movimiento social de resistencia. Pero el sentido de resistencia no está consciente en sus luchas cotidianas. (Por ende, el caso de proyectos económicos de PDPMM escasamente se ha interpretado como movimiento social sino como proyectos de desarrollo comunitario). En cambio, en el caso de AgroSolidaria de Colombia, su estrategia de constitución confederal nacional muestra claramente su acción de incidencia en las políticas públicas, lo cual fundamenta el que sea considerado movimiento social de transformación. (Aunque en este sentido, no he mostrado las prácticas solidarias orientadas por el concepto de “buen vivir”, estas prácticas se basan en la interpretación de ser humano como parte de la naturaleza, y por ende tienen un carácter más radical en contra de la intervención humana en la tierra: anti-desarrollo económico, anti-extractivismo.)

Adicionalmente me queda una pregunta a la que espero encontrar respuesta en otra oportunidad: ¿por qué las prácticas solidarias (o de la economía solidaria) en Colombia escasamente se comprendían como movimiento social? Hay que considerar que en el caso colombiano, los activistas del movimiento social de la tendencia “progresista” (o transformador) han estado perseguidos por el Estado. (y por tanto, debía haber una intención de no identificarse como movimiento sino como proyecto económico). Actualmente, con el avance del proceso de acuerdo de paz, han aumentado las expectativas de que la economía solidaria sea reconocida por el Estado. De hecho, en el texto final del acuerdo de paz se menciona el fomento del sector solidario en el artículo sobre el desarrollo rural integral. En este sentido, la evolución en el marco institucional respecto a la economía solidaria significa un paso positivo para el reconocimiento oficial que supera la historia del conflicto social. En este momento, el acuerdo de paz en Colombia queda en una situación muy difícil frente a la polarización de

las opiniones políticas pero aún así esta situación puede valorarse como un avance que pueda influir en un posible cambio en las relaciones entre el Estado y la sociedad civil.

En contraste, en el caso de Japón, el proyecto de ley para reformar la Ley de cooperativas agrarias mantiene en alerta a los cooperativistas por la posibilidad de reducir la autonomía de la estructura de la cooperativa agrícola, aunque el cooperativismo agrícola después de la Segunda Guerra Mundial en Japón fue promovido con fuerza por el Estado. Aunque, como he mostrado en el caso YOTSUBA, si miramos fuera del marco jurídico del cooperativismo, podemos encontrar casos relevantes como prácticas de la ES, aunque todavía están muy dispersas y no son suficientemente visibles. Como analiza Nishikawa (2011), a través del AFSE (Asian Forum for Solidarity Economy), las experiencias japonesas de la ES solo han llegado a ser reconocidas últimamente. Aunque su inserción e impacto frente a la orientación principal (main stream) de las políticas públicas todavía es muy limitada, la necesidad de generar empleo y atraer a los jóvenes a la economía local, y la alianza con las administraciones locales (al nivel municipal) y regionales (perfectural) podrían ser una estrategia eficiente para promover y fortalecer las prácticas de la ES.

NOTAS

¹ No hay una determinación única respecto al período de la Violencia. Aquí se toma el año del comienzo cuando ocurrió el llamado “Bogotazo” (el asesinato del senador Gaitán: el líder del grupo radical del partido liberal), pero el fin del período se toma más atrás del año 1957 cuando finaliza el régimen militar del general Gustavo Rojas Pinilla quien tomó el poder político a través del golpe de estado en 1953.

² En el artículo 58 de la Constitución se establece que “...El Estado protegerá y promoverá las formas asociativas y solidarias de propiedad...”, y en el artículo 68 se lee “...El Estado contribuirá a la organización, promoción y capacitación de las asociaciones profesionales, cívicas, sindicales, comunitarias, juveniles, benéficas o de utilidad común no gubernamentales, sin detrimento de su autonomía con el objeto de que constituyan mecanismos democráticos de representación en las diferentes instancias de participación, concertación, control y vigilancia de la gestión pública que se establezca” (artículo 68). “... la empresa, como base del desarrollo, tiene una función social que implica obligaciones. El Estado fortalecerá las organizaciones solidarias y estimulará el desarrollo empresarial...” (Artículo 333), citado de la conferencia por Miguel Fajardo, “Posibilidad de la economía solidaria para poner alternativa frente al capitalismo: una mirada desde las experiencias de Colombia”, dictada en Tokio, Mayo 2016.

³ El departamento es una división político-administrativa de Colombia, y dentro del departamento se divide en varias provincias en algunos casos.

⁴ El pastral social; grupo de los laicos católicos orientados por los sacerdotes quienes intervienen en la sociedad a través de la educación popular, sobre los temas de derechos humanos, convivencia y justicia social, y de esta manera, buscan la solución de los problemas sociales y necesidades sentidas en su vida cotidiana.

⁵ El lago Biwa es el lago más grande de agua dulce de Japón que abastece de agua potable a la región Kansai.

⁶ En las escuelas públicas en Japón generalmente se provee la comida de mediodía preparada en la cocina escolar o por el centro de distribución de los almuerzos escolares.

REFERÊNCIAS BIBLIOGRÁFICAS

ARCHILA NEIRA, Mauricio,
Cultura e identidad obrera, Colombia 1910-1945, Bogotá: CINEP, 1992.

CASTRO CARVAJAL, Beatriz,
Los inicios de la asistencia social en Colombia (download: /Dialnet-LosIniciosDeLaAsistenciaSocialEnColombia-4968411.pdf)

CORAGGIO, José Luis (organizador),
¿Qué es lo económico? Materiales para un debate necesario contra el fatalismo, Buenos Aires: Ediciones CICCUS, 2009.

DÁVILA L. DE G., Ricardo,
Innovación y éxito en la gerencia cooperativa: casos exitosos de cooperativas rurales de ahorro y crédito, Bogotá: Pontificia Universidad Javeriana, 2004.

Departamento Administrativo Nacional de la Economía Solidaria (DanSocial),
Gestión institucional del DanSocial en el período 1998-2008, Bogotá: DanSocial, 2009.

Departamento Nacional de Planeación, República de Colombia, DNP, *Documento Conpes 3639, Revista Cooperativismo y Desarrollo*, No.95, Julio-diciembre de 2009, pp.147-182.

FAJARDO ROJAS, Miguel Arturo
Posibilidad de la economía solidaria para poner alternativa frente al capitalismo: una mirada desde las experiencias de Colombia (trabajo preparado para el Seminario de la Asociación de Ciencias Económicas de la Universidad Ritsumeikan, programado para el 17 de mayo de 2016.)

FUJII, Ayako y Red de Proyecto Nanohana (eds.) *Ecological Revolution by Nanohana* [Nanohana eko kakumei] (publicado en japonés) Tokio: Sou-shin-sha, 2004.

El Común, *Una historia, un camino, El Común*, San Gil: Asociación de Organizaciones Campesinas y Populares de Colombia “El Común”, 2010.

HIROTA, Yasuyuki,
Introduction to social and solidarity economy [Shakai-teki rentai keizai nyumon: minna-ga shiawase-ni seikatsu dekiru keizai shisutem towa] (publicado en japonés), Fukuoka: Shuu-kou sha, 2016.

NISHIKAWA, Jun,
Beyond the globalization: las alternativas para Japón en el período sin desarrollo [Global-Ka o koete: Datsu-sei-chou-ki nihon no sentaku] (publicado en japonés), Tokio: Nihon-Keizai-Shinbun-Shuppan-Sha, 2011.

Procuraduría General de la Nación, Instituto de Estudios del Ministerio Público (IEMP), *Políticas públicas y cooperativismo en Colombia: 30 años de encuentros y desencuentros*, Bogotá: IEMP ediciones, 2011.

RAZETO M., Luis,
Los caminos de la economía de solidaridad, Medellín: Vivarium, 1993.

VALLE MONOTOYA, Piedad del y Oscar Iván Hernández Hernández, *La solidaridad en el cooperativismo y el mutualismo en Antioquia (1870-1930)*, Bogotá: Editorial Universidad Cooperativa de Colombia, 2009.

**WEB SITE
CONSULTADO**

AgroSolidaria:

[http://www.agrosolidaria.org/safe/
quienes.html](http://www.agrosolidaria.org/safe/quienes.html)

Asociación Kansai Yotsuba:

[http://www.yotuba.gr.jp/renrakukai/
about_e.htm](http://www.yotuba.gr.jp/renrakukai/about_e.htm)

Proyecto de Nanohana:

[http://www.nanohana.gr.jp/
?page_id=2](http://www.nanohana.gr.jp/?page_id=2)

Encontro:

**«A valorização e a promoção
da igualdade de género
no mercado de trabalho»**

Catarina Borges

Ponta Delgada,
5 de julho de 2017

A ACEESA promove, no auditório da **Kairós**, um Encontro intitulado «**A Valorização e a Promoção da Igualdade de Género no Mercado de Trabalho**» que centralizou a reflexão e discussão na dimensão da Igualdade de Género, no âmbito de uma candidatura ao programa PRO-SCIENCIA–Qualificar: Qualificação do Capital Humano para a sociedade do conhecimento, aprovado pela Secretaria Regional do Mar, Ciência e Tecnologia, pelo Programa Operacional Açores 2020 e Direção Regional Solidariedade Social.

Perante os desafios e as recomendações que se colocam às Sociedades desenvolvidas, justas, solidárias e democráticas em que homens e mulheres têm igual papel relevante no seu desenvolvimento é necessário direcionar e elevar a atualidade da temática, nas relações laborais em todas as esferas da Sociedade.

Importa insistir com a redefinição dos papéis sociais dos homens e das mulheres em todas as dimensões da vida pessoal, profissional, familiar, económica, política, agilizando para a maior participação das mulheres no mercado de trabalho, nos processos decisórios; em assegurar a igualdade de acesso ao emprego e à formação profissional para ambos os géneros; promover o combate à segregação horizontal de profissões; o combate ao gap salarial; na eliminação de obstáculos persistentes e marcados por uma aprendizagem ainda assente em estereótipo de género.

Esta discussão reúne investigadores, especialistas, representantes da administração públicas, local e regional, autarquias, empresas e outras organizações, sob o mote para a promoção de uma cultura de paz e da não-violência, de uma cidadania global e de valorização da diversidade cultural consequentemente de uma sociedade inclusiva e promotora de Desenvolvimento Sustentável.

Normas Editoriais

Artigos

Todos os textos propostos para publicação devem seguir as normas constantes deste documento e serão objeto dos processos de apreciação e de decisão do Conselho de Redação. Deverá remeter com o seu artigo e uma nota biográfica (máximo de 500 caracteres) e o seu contato de @ ou alternativa. Os artigos serão sempre acompanhados por um resumo em português (de preferência também em inglês) e não pode exceder 900 caracteres. No resumo deve figurar o título do artigo, um conjunto de palavras-chave, em número não superior a 5. Os artigos não devem ultrapassar os 5000 caracteres, incluindo notas e bibliografia. As divisões internas do texto deverão ser acompanhadas de subtítulos. Os textos devem ser impressos de um só lado de folhas A4, com margens amplas, a espaço e meio. Quando necessários, os quadros e tabelas são admitidos, desde que reduzidos ao mínimo possível. Os gráficos, caso existam, têm que ser fornecidos em suporte informático separado, um para cada gráfico, em formato Excel (para sistemas operativos Microsoft Windows ou Apple Macintosh). Os manuscritos deverão ser enviados obrigatoriamente, no programa Microsoft Word (para sistemas operativos Microsoft Windows ou Apple Macintosh), para:

Centro de Estudos de Economia Solidária do Atlântico

Rua D. Maria José Borges, 137 – R/C
9500-466 Fajã Baixo Ponta Delgada

As citações devem aparecer entre aspas baixas («e») ou, quando maiores que três linhas, indentadas e também entre aspas baixas. Num ou noutro caso, terão que ser devidamente referenciadas em nota. As notas, deverão ser, obrigatoriamente colocadas no final do artigo e nunca em rodapé. Todas as obras citadas ou referenciadas devem estar compiladas no final do artigo, por ordem alfabética do apelido dos autores, obedecendo ao seguinte padrão:

PENVENNE, Jeanne Marie, (1995). *African Workers and Colonial Racism. Mozambican strategies and struggles in Lourenço Marques, 1877-1962*. Johannesburg Witwatersrand University Press.

Nos artigos ou contribuições para obras colectivas, o título do artigo ou contribuição deve vir entre aspas baixas, seguido da indicação em itálico da revista ou título da obra colectiva, da indicação do volume e número da revista – ou local de edição e editora da obra –, e das páginas correspondentes ao artigo ou contribuição citada:

SMITH, Alan K., (1973). «The peoples of Southern Mozambique: an historical survey», *Journal of African History*, vol. XIV, (4), London, Cambridge University Press, pp. 565:580.

Recensões

Devem ter menos de 5 000 caracteres e seguir as normas acima descritas. A obra recenseada deve ser identificada pelo seu autor, data de edição, título, local de edição, editora, número de páginas e ilustrações (caso existam). Todavia a matéria dos artigos e recensões é de inteira responsabilidade dos autores que os subscrevem. Todavia a matéria dos artigos e recensões é de inteira responsabilidade dos autores que os subscrevem.

Publicações eletrónicas

No caso de publicações eletrónicas é necessário indicar também a data da última consulta à página e o respetivo URL, no seguinte formato:

Emily Thomson (2009), «Do Ends Justify Means? Feminist Economics Perspectives of the Business Case for Gender Equality in the UK Labour Market», *e-cadernos ces*, 5, 118-133. Consultado a 02.12.2011, em: http://www.ces.uc.pt/e-cadernos/media/ecadernos5/6%20-%20E_%20Thomson%2002_12.pdf.

Editing Rules

Articles

All texts proposed for publication should follow the norms contained in this document and will be the subject of consideration and decision processes of the Editorial Board.

You should send a biographical note (maximum 500 characters) and your contact mail or an alternative.

Items will be always accompanied by a summary in Portuguese (preferably also in English) and cannot exceed 900 characters. The abstract must appear the title of the article, a set of key words in not more than 5 numbers.

Articles are limited to 50 000 characters, including notes and bibliography. Internal divisions of the next must carry subtitles. Texts should be printed in one-sided A4 paper, with large margins, and separations of 1,5 spaces between each line.

If tables and boxes are considered necessary, they should occupy as little space as possible. Graphic charts must be delivered in separated computer, one for each chart, in Excel (Windows or Macintosh) document to:

**Centro de Estudos de Economia
Solidária do Atlântico**

Rua D. Maria José Borges, 137-R/C
9500-466 Fajã Baixo Ponta Delgada

Quotations should appear between low commas («and») or, when longer than three lines, indented (also between low commas). In either case, they must be referred to in corresponding endnotes (and not in footnotes). All cited or referenced books should be listed in the end of the article, by author's surname in alphabetical order, according to the following pattern:

Jeanne Marie PENVENNE, (1995). *African Workers and Colonial Racism. Mozambican strategies and struggles in Lourenço Marques, 1877-1962*. Johannesburg Witwatersrand University Press.

In the case of articles or contributions in collective books, the title must be mentioned between low commas, followed by the name of the journal or the collective book, in italic; and indicating the volume and number of the journal, or the place and publisher of the book, as well as the corresponding pages of mentioned article or contribution:

Alan K. SMITH, 1973.

«The peoples of Southern Mozambique: an historical survey», *Journal of African History*, vol. XIV, (4), London, Cambridge University Press, pp. 565:580.

Reviews

Reviews should have 5 000 characters or less and follow the rules indicated above for articles. The reviewer must necessarily identify the reviewed work by author, date, title, place, publisher, number of pages, and illustrations (if included). The contents of the published articles and reviews are of their author's full responsibility.

Electronic publications

In the case of electronic publications it needs to specify the date of the last visit the page and its URL in the following format:

Emily Thomson (2009), «Do Ends Justify Means? Feminist Economics Perspectives of the Business Case for Gender Equality in the UK Labour Market», e-cadernos ces, 5, 118-133. Access 02.12.2011, em: http://www.ces.uc.pt/e-cadernos/media/ecadernos5/6%20-%20E_%20Thomson%2002_12.pdf



**VER PC JULIA
TIRAR WWW.ACEESA...**

ACEESA

**Associação Centro de Estudos
de Economia Solidária do Atlântico**

Rua D. Maria José Borges, 137
R/C–Esq. 9500-466 Fajã de Baixo
Ponta Delgada–São Miguel–Açores–Portugal

T +351 296 281 554

F +351 296 281 542

ceesageral@gmail.com

www.aceesa-atlantico.org

Permuta de Revistas

Solicita-se permuta

Se solicita el intercambio con otras revistas

Exchange desired

Nous prions échange



